

L'Institut wallon de l'évaluation,
de la prospective et de la statistique



RAPPORT D'ACTIVITÉ



2
0
2
2

Rédaction des textes : **Collaborateurs de l'IWEPS**

Coordination et édition : **Evelyne Istace**

Éditeur responsable : **Sébastien Brunet**
(Administrateur général, IWEPS)

Création graphique : **Déligraph, Bruxelles**

Mise en page : **Snel Grafics SA, Vottem**
www.snel.be

Dépôt Légal : **D/2023/10158/8**

IWEPS

Institut wallon de l'évaluation,
de la prospective et de la statistique

Route de Louvain-La-Neuve,2
5001 BELGRADE - NAMUR

Tel : 081 46 84 11

Fax : 081 46 84 12

<http://www.iweps.be>

info@iweps.be

TABLE DES MATIÈRES

7 | PRÉFACE

8 | L'INSTITUTION

1.1. Missions	9
1.1.1. Le décret fondateur	9
1.1.2. Autorité statistique de la Région wallonne	9
1.2. Le plan opérationnel 2019-2024	10
1.3. Organigramme et rapport social au 31 décembre 2022	11
1.4. Rapport financier 2022	13
1.4.1. Les recettes	13
1.4.2. Les dépenses	14
1.5. Pôle scientifique du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie	14

15 | FAITS MARQUANTS DE 2022

2.1. Évaluation du Plan de relance de la Wallonie : premiers résultats	16
2.2. WalStat, le portail de statistiques locales de l'IWEPS	17

19 | MISSION DE L'AUTORITE STATISTIQUE

3.1. La révision du décret fondateur de l'IWEPS en réponse à sa nouvelle mission d'Autorité statistique de la Région wallonne	20
3.2. La participation de l'IWEPS aux travaux de l'Institut interfédéral de statistique (IIS)	22
3.3. La consultation des utilisateurs wallons de statistiques officielles	29
3.4. La participation de l'IWEPS aux travaux de l'ICN	29
3.5. La participation de l'IWEPS à d'autres instances statistiques	30

31 | MISSION D'AIDE À LA DÉCISION ET ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES PAR DOMAINE

4.1. Territoire	32
4.1.1. InfraCom : diffusion de statistiques au niveau infracommunal	32
4.1.2. Les polarités résidentielles de Wallonie	32
4.1.3. Observatoire du développement territorial	33
4.1.4. Étalement urbain et transports	33
4.1.5. Accessibilité géographique aux distributeurs de billets en Wallonie	33
4.1.6. Suivi des Objectifs de développement durable (ODD)	34
4.1.7. Amélioration du volet logement du Censur 2021	34
4.1.8. Bassins scolaires secondaires et bassins d'emploi	34
4.1.9. Dispositif de veille prospective	35

4.2.	Population et santé	35
4.2.1.	Monitoring de la population	35
4.2.2.	Bases de données démographiques issues du Registre national	36
4.2.3.	Estimation et interprétation d'intervalles de confiance pour les taux de mortalité standardisés	36
4.2.4.	Utilisation de données mobiles pour un suivi dynamique de la population en Wallonie.....	36
4.2.5.	Activité statistique santé et handicap.....	37
4.3.	Économie.....	38
4.3.1.	Note mensuelle de conjoncture.....	38
4.3.2.	Tendances économiques - Analyses conjoncturelles.....	38
4.3.3.	Activité statistique Entreprises	38
4.3.4.	Traitement des données tourisme de la DG Stat	38
4.3.5.	Nouvelles statistiques régionales (Optique dépense du PIB).....	38
4.3.6.	PREVIEW.....	39
4.3.7.	Modélisation de l'économie régionale : HERMREG.....	39
4.3.8.	Le secteur du transport aérien de passagers en Wallonie : une première approche prospective.....	40
4.3.9.	Coopération CRA-W/IWEPS pour la réalisation d'une recherche prospective sur le secteur bovin wallon (PROBOV).....	41
4.3.10.	LAMARTRA - <i>Bridging decarbonization and labour market in sustainability transitions</i>	41
4.3.11.	Expertise économique et infrastructures de connaissance : le cas des modèles de microsimulation lors de la fédéralisation des politiques sociales.....	42
4.3.12.	Effets à long terme du PRW	42
4.3.13.	L'autonomie alimentaire pour la Wallonie : quelles pistes pour 2040 ?	42
4.4.	Marché du travail.....	43
4.4.1.	Tableau de bord de l'emploi public – Données 2021	43
4.4.2.	Assistance méthodologique au FEDER et Fonds social européen	44
4.4.3.	Comptes de l'emploi.....	44
4.4.4.	Valorisation scientifique de l'analyse d'impact des aides à l'embauche sur la stabilité de l'emploi.....	44
4.4.5.	Statistiques régionales relatives aux dynamiques sur le marché du travail (Dynam-Reg).....	45
4.4.6.	Intégration des jeunes peu qualifiés sur le marché du travail en Wallonie	46
4.5.	Enseignement et formation.....	46
4.5.1.	Enquête auprès des sortants de formation FSE	46
4.5.2.	Cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs.....	46
4.5.3.	Indicateurs sur l'éducation et la formation.....	47
4.6.	Inégalités sociales	48
4.6.1.	Indicateurs de pauvreté.....	48
4.6.2.	Inégalités sociales périnatales	48
4.6.3.	Développement et calcul de l'Indice de situation sociale (ISS)	48
4.6.4.	Les Relais sociaux de Wallonie.....	49
4.6.5.	Quels futurs pour les politiques de lutte contre la pauvreté infantile à l'horizon 2040 ?	49
4.6.6.	Développement d'un tableau de bord et indicateur ISADF.....	50
4.6.7.	Développement d'indicateurs de loyers.....	51
4.6.8.	Projet exploratoire – SWCS.....	51

4.7.	Genre.....	51
4.7.1.	Genre et revenus.....	51
4.7.2.	Égalité entre les femmes et les hommes en Wallonie – Cahier Genre et santé mentale	52
4.7.3.	Enquête <i>Gender-Based Violence (GBV)</i> : préparation des données.....	52
4.7.4.	Participation à l'école thématique « Violences de genre ».....	53
4.8.	Mobilité et transports.....	53
4.8.1.	Statistiques et indicateurs de la mobilité.....	53
4.8.2.	Enquêtes et informations ayant trait aux comportements des individus.....	54
4.8.3.	Interactions mobilité et aménagement du territoire.....	54
4.8.4.	Tableau de bord de la mobilité et partenariat étroit entre l'IWEPS et le SPW MI.....	54
4.9.	Énergie et environnement.....	55
4.9.1.	Statistiques et indicateurs « Énergie et Environnement ».....	55
4.10.	Société et citoyenneté.....	55
4.10.1.	Évaluation du Service citoyen	55
4.10.2.	Rapport sur la cohésion sociale en Wallonie (troisième édition).....	56
4.10.3.	Développement d'indicateurs liés à la gouvernance locale.....	56
4.10.4.	Baromètre social de la Wallonie.....	57
4.11.	Méthodologie.....	58
4.11.1.	PIMEA - Processus IWEPS Mixte pour des Enquêtes Auto-administrées.....	58
4.11.2.	Cycle de séminaires statistiques.....	58
4.11.3.	Groupe de travail « Méthodes qualitatives ».....	58
4.11.4.	Le vade-mecum de la prospective.....	59
4.11.5.	Thèse de doctorat : Apprendre en prospective : enquête sur les conditions qui favorisent l'apprentissage en prospective.....	60

61 | SYNERGIES ET PARTENARIATS

5.1.	Synergies statistiques Fédération Wallonie-Bruxelles.....	62
5.1.1.	Enseignement.....	62
5.1.2.	Les chiffres-clés de la Fédération Wallonie-Bruxelles.....	63
5.1.3.	Statistiques sur l'éducation et la formation des adultes.....	63
5.1.4.	Cohésion sociale.....	63
5.1.5.	Pauvreté infantile.....	63
5.1.6.	Fonction publique.....	63
5.1.7.	Baromètre associatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles.....	64
5.1.8.	Enquête sur les violences de genre.....	64
5.1.9.	Impact de la crise sanitaire sur les personnes précarisées.....	64
5.1.10.	Langues régionales endogènes en Wallonie.....	64
5.1.11.	Le baromètre Pauvreté et inégalités sociales en FWB.....	65
5.2.	Statistiques transfrontalières.....	65
5.2.1.	Groupe de travail des Offices statistiques de la Grande Région.....	65
5.2.2.	Observatoire interrégional du marché de l'emploi de la Grande Région (OIE).....	65
5.2.3.	Projet Interreg TRANSSTAT (Échanges structurels de données au-delà des frontières).....	66
5.2.4.	Projet Interreg PSICOCAP (Pratiques et Statistiques intégrées et comparées sur le handicap et handicap psychique).....	66
5.3.	Certificat interuniversitaire en analyse prospective.....	67

5.4. Développement d'une culture d'évaluation de politiques publiques.....	67
5.4.1. Formations à l'École d'administration publique en évaluation de politiques publiques	67
5.4.2. Formation complémentaire en évaluation des politiques publiques.....	68
5.4.3. Enquête sur l'évaluation des politiques publiques au niveau des administrations en RW.....	68
5.4.4. Certificat interuniversitaire en évaluation des politiques publiques (CIEPP)	68
5.4.5. Accompagnement dans la mise en place, la réalisation et le suivi d'évaluations menées en dehors de l'IWEPS.....	69
5.5. Suivi statistique des réfugiés ukrainiens en Wallonie	69

70 |

PUBLICATIONS, ACTIVITÉS ÉDITORIALES, COLLOQUES ET GROUPES DE TRAVAIL

6.1. Publications.....	71
6.1.1. Chapitres d'ouvrages	71
6.1.2. Articles scientifiques dans des revues internationales.....	71
6.1.3. Articles scientifiques dans des revues nationales	71
6.1.4. Articles de vulgarisation	71
6.1.5. Chronique « Prospective(s) ».....	72
6.1.6. Publications récurrentes de l'IWEPS.....	72
6.2. Colloques.....	74
6.2.1. Webinaire	74
6.2.2. Organisation d'une conférence : « Rencontres internationales et pluridisciplinaires : Les inégalités de genre dans l'espace public » le 12 mai 2022, Bruxelles.....	74
6.2.3. Les Futurama.....	75
6.2.4. Contribution à des conférences, colloques et séminaires et activités de vulgarisation	77
6.3. Demandes directes adressées à l'IWEPS.....	79
6.4. Participation à des réseaux et groupes de travail.....	81
6.4.1. Réseaux et groupes de travail scientifiques.....	81
6.4.2. Réseaux et groupes de travail mixtes (scientifiques, administratifs, société civile).....	82

84 |

GESTION ADMINISTRATIVE

7.1. Gestion des ressources humaines.....	85
7.2. Marchés publics.....	86
7.3. Informatique.....	86
7.4. Communication.....	87
7.4.1. Les publications.....	87
7.4.2. Les événements.....	87
7.4.3. Le site internet et les réseaux sociaux.....	87
7.5.4. Les vidéos.....	89
7.5.5. La presse	90

PRÉFACE

Les missions fondamentales de l'Institut, qui se déclinent par la production de statistiques officielles, de recherches scientifiques, d'évaluations des politiques publiques et de travaux d'anticipation, constituent des piliers essentiels à la prise de décision publique. En ce sens, les travaux de l'Institut nourrissent de manière permanente le débat démocratique selon des méthodologies scientifiquement éprouvées tout en développant, selon les besoins, des approches innovantes.

Un système démocratique en bonne santé est aussi un système qui tente de mieux connaître les réalités auxquelles il est confronté, en toute transparence, dans le souci d'une objectivité adogmatique et consciente de ses propres limites. Méthode, rigueur, esprit critique, capacité de remise en question et humilité sont donc des éléments-clés qui se retrouvent en filigrane de nos activités et missions.

À cet égard, le Code de bonnes pratiques de la statistique européenne fait partie du cadre de référence des travaux de l'Institut en tant qu'Autorité statistique de la Wallonie. Ce document guide toutes les autorités statistiques européennes dans leurs travaux et fait

partie intégrante du système démocratique européen.

En 2022, les travaux de l'Institut se sont développés dans de nombreux domaines en lien avec les défis qui attendent la Wallonie d'aujourd'hui et de demain. À titre d'exemple, on peut citer le développement des données infracommunales (Infracom), la définition des polarités résidentielles et d'autres études permettant de mieux mesurer l'étalement urbain et les mobilités changeantes, l'étude sur l'accessibilité des distributeurs de billets en Wallonie, l'évaluation *ex ante* des effets du PRW, à la fois sur le plan macroéconomique et au regard des 17 Objectifs de développement durable, une étude prospective exploratoire du secteur du transport aérien de personnes, l'Indice de Situation Sociale (ISS) et son focus sur la grande précarité, le suivi statistique des réfugiés ukrainiens, l'analyse genrée de la santé mentale ou encore celle relative au marché du travail.

Dans ce rapport d'activité 2022, les lecteurs et lectrices trouveront tous les travaux qui ont été menés par les équipes de l'Institut et qui portent, sur notre époque à tout le moins troublée, un éclairage à la fois objectif, critique et interdisciplinaire.

Sébastien BRUNET
Administrateur général –
Statisticien en chef



CHAPITRE 1

L'INSTITUTION

1.1.1. Le décret fondateur

L'arrêté du Gouvernement wallon du 18 décembre 2003 (MB du 31-12-2003, p. 62412) a fixé au 1^{er} janvier 2004 la date d'entrée en vigueur du décret du 4 décembre 2003 créant l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS). L'IWEPS est une unité d'administration publique de type 1 dont les missions principales sont décrites aux articles 9 et 10 du décret fondateur.

Art. 9. L'Institut a une mission générale d'aide à la décision, qu'il exerce à la fois par une mission scientifique transversale et par une mission de conseil stratégique (...).

Art. 10. La mission scientifique transversale consiste dans la centralisation, la publication et le traitement des statistiques régionales, l'élaboration de plans pluriannuels de développement des statistiques régionales et la formulation de propositions en la matière, ainsi que dans la réalisation de recherches fondamentales et appliquées, principalement dans les champs couverts par les sciences

économiques, sociales, politiques et de l'environnement.

L'Institut est chargé de la collecte, du stockage et de l'exploitation des données indispensables à la conduite de la politique régionale. Le Gouvernement établit les règles de coordination entre l'Institut et les autres services administratifs chargés de la récolte des données et du traitement de celles-ci. Ces règles de coordination peuvent être concrétisées par des conventions et doivent prévoir l'accès de l'Institut aux données validées de l'ensemble des services administratifs de la Région et aux études scientifiques commandées par ces services.

L'Institut constitue l'interlocuteur régional unique des instances statistiques fédérales et européennes.

La mission de conseil stratégique consiste à réaliser des exercices d'évaluation, confiés par le Gouvernement dans les matières qui relèvent de sa compétence. Elle comprend également la réalisation d'études prospectives.

1.1.2. Autorité statistique de la Région wallonne

Suite à la sixième réforme de l'État faisant de la statistique une matière « interfédérale », l'IWEPS a été désigné par le Gouvernement wallon comme l'Autorité statistique de la Région wallonne (arrêté du Gouvernement wallon de novembre 2015)¹. À ce titre, l'IWEPS est membre du Conseil d'administration de l'Institut interfédéral de

statistique (IIS), mis en place le 1^{er} janvier 2016, en application de l'Accord de coopération du 15 juillet 2014², signé par tous les partenaires institutionnels et approuvé par les Parlements de chacune des parties. Les activités de l'année 2022 sont détaillées dans la section 3 Mission de l'Autorité statistique.

¹ Les autres Autorités statistiques en Belgique sont :

- Au niveau fédéral : STATBEL (DG Statistique du SPF Economie).
- Au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale : IBSA (Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse).
- Au niveau de la Région flamande : Statistiek Vlaanderen.

² Accord de coopération du 15 juillet 2014 entre l'État fédéral, la Région flamande, la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale, la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone, la Commission communautaire commune de Région de Bruxelles-Capitale et la Commission communautaire française concernant les modalités de fonctionnement de l'Institut interfédéral de statistique, du Conseil d'administration et des Comités scientifiques de l'Institut des comptes nationaux (MB : 20/10/2014).

Le présent programme pluriannuel des travaux de l'Institut a été élaboré sur la base d'une analyse attentive de la Déclaration de politique régionale 2019-2024 et des obligations légales reposant sur l'Institut dans le cadre de ses missions décrétales. La démarche présidant à l'élaboration du programme de travail a été participative, impliquant toutes les composantes de l'Institut dans un vaste processus de co-construction. À l'heure d'écrire le rapport d'activité, il n'a pas été validé par le Gouvernement wallon.

Le programme pluriannuel a pour objectif d'apporter une vision claire des axes de travail principaux de l'Institut au terme de la législature. Ces axes, s'ils sont validés par le Gouvernement wallon, se déclinent de la manière suivante : un axe stratégique général (« Alimenter le débat démocratique et soutenir la prise de décision en Wallonie par la production et la mise à disposition de statistiques officielles et de travaux scientifiques ») soutenu par quatre objectifs stratégiques (« Développer et consolider une statistique officielle pertinente et de qualité en Wallonie dans le cadre du système statistique wallon », « Développer et consolider l'évaluation de politiques publiques et renforcer la culture de l'évaluation », « Contribuer à une meilleure connaissance de la Wallonie par la réalisation d'analyses statistiques et de recherches scientifiques » et « Développer et consolider la production de travaux anticipatifs et promouvoir la culture de l'anticipation en Wallonie »). S'ajoute à cela un axe stratégique interne (« Un institut scientifique bienveillant au

service d'une démocratie plus forte ») soutenu par trois objectifs stratégiques internes (« Asseoir les missions de service public en garantissant l'indépendance professionnelle », « Développer et consolider l'engagement de l'Institut dans la transition sociale, économique et environnementale » et « Des relations de travail bienveillantes au service de l'intelligence collective »). Enfin, des axes de développement prioritaires (« Modéliser les systèmes et les comportements économiques », « L'économie en transition » et « Changements climatiques, biodiversité et préservation de l'environnement ») sont proposés afin de renforcer les compétences de l'Institut dans des matières particulièrement en demande.

L'ensemble est décliné en objectifs opérationnels et en thématiques de travail jugées prioritaires pour la législature en cours. Les projets de recherche et les activités statistiques viennent ensuite nourrir l'ensemble du programme de travail en le déclinant de manière concrète. Ces projets sont répertoriés dans un système de gestion de projet et font l'objet d'un suivi permanent au niveau des équipes-projet, au niveau des directions ou encore au niveau du Comité stratégique de l'Institut.

Conformément à l'article 12 du décret du 4 décembre 2003 relatif à la création de l'IWEPS, le présent programme pluriannuel doit faire l'objet d'une approbation par le Gouvernement et ensuite être communiqué au Parlement de Wallonie, afin que ce dernier puisse faire des recommandations au Gouvernement.

ORGANIGRAMME ET RAPPORT SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2022

1.3.

Au 31 décembre 2022, l'IWEPS bénéficiait du concours de 62 personnes (56,5 équivalents temps plein), dont 43 personnes affectées directement à la recherche.

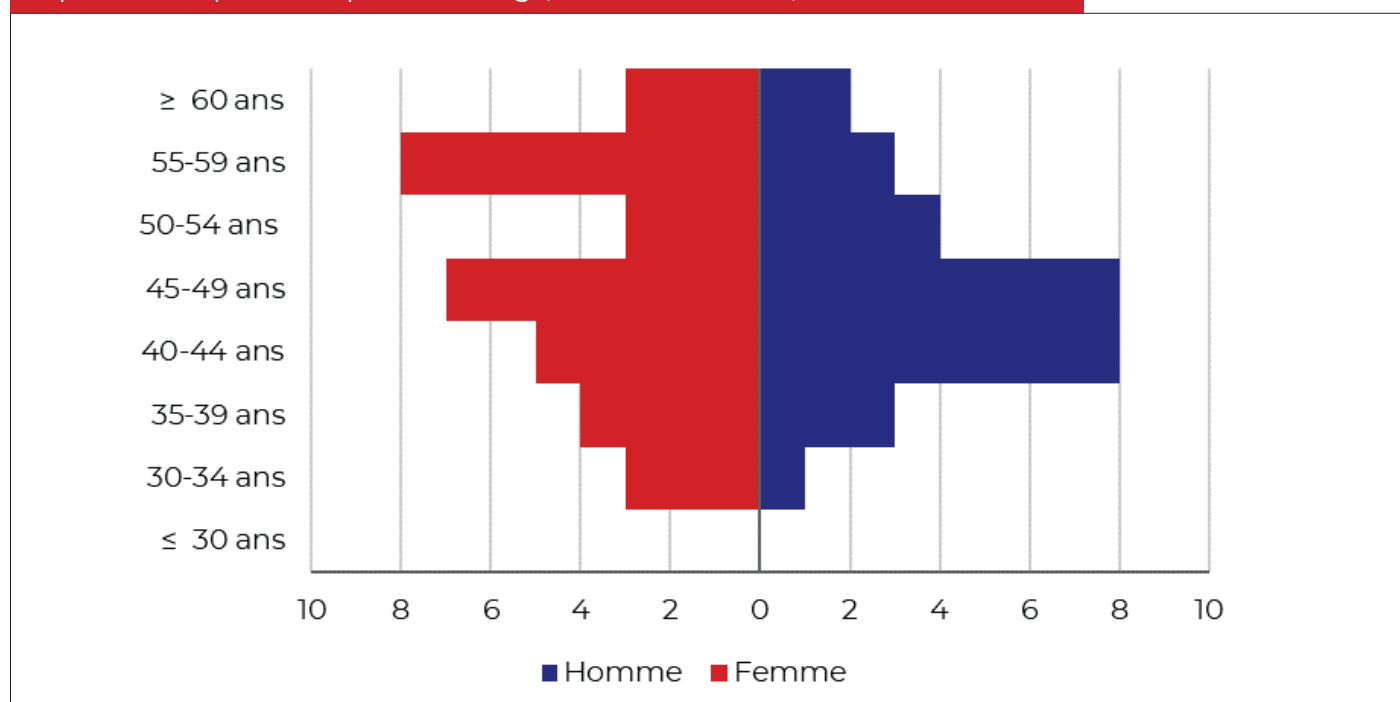
Le principal constat de cette évolution de 2013 à 2022 est que le nombre de membres du personnel au sein de l'Institut a augmenté chaque année de 2013 à 2017. Une stabilisa-

tion est observable de 2017 à 2018 et une légère diminution en 2019 et 2022, suite à des départs à la retraite et/ou à des fins de contrat à durée déterminée. Enfin, on observe une légère augmentation en 2020 et 2021 pour atteindre les 62 personnes.

L'évolution du personnel, depuis 2013, se présente comme suit :

	2013		2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020		2021		2022	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Personnel en place	23	30	26	29	26	30	25	32	27	34	27	34	28	32	30	32	32	32	29	33
Total	53		55		56		57		61		61		60		62		64		62	
Cadre organique 31/03/2013	69		69		69		69		69		69		69		69		69		69	
ETP sur un cadre de 69 personnes	22,6	28,6	25,6	27,5	25,4	27,0	24,4	29,7	26,8	32,2	26,6	32,1	27,4	30,5	28,6	30,3	32,8	30,7	27	29,5
Par catégorie																				
Statutaires	6	10	6	8	5	8	5	9	5	12	6	13	7	12	8	12	9	12	8	14
Contractuels	17	20	20	21	21	22	21	22	22	22	21	21	21	20	22	20	24	19	21	19
Par niveau																				
Niveau A	18	22	21	21	21	24	20	24	22	24	22	24	24	23	26	23	27	23	25	23
Niveau B	3	2	3	2	4	2	4	3	4	3	4	3	3	3	3	3	4	3	4	4
Niveaux C et D	2	6	2	6	1	4	1	5	1	7	1	7	1	6	1	6	1	6	0	6

Répartition du personnel par classe d'âge, en chiffres absolus, au 31 décembre 2022

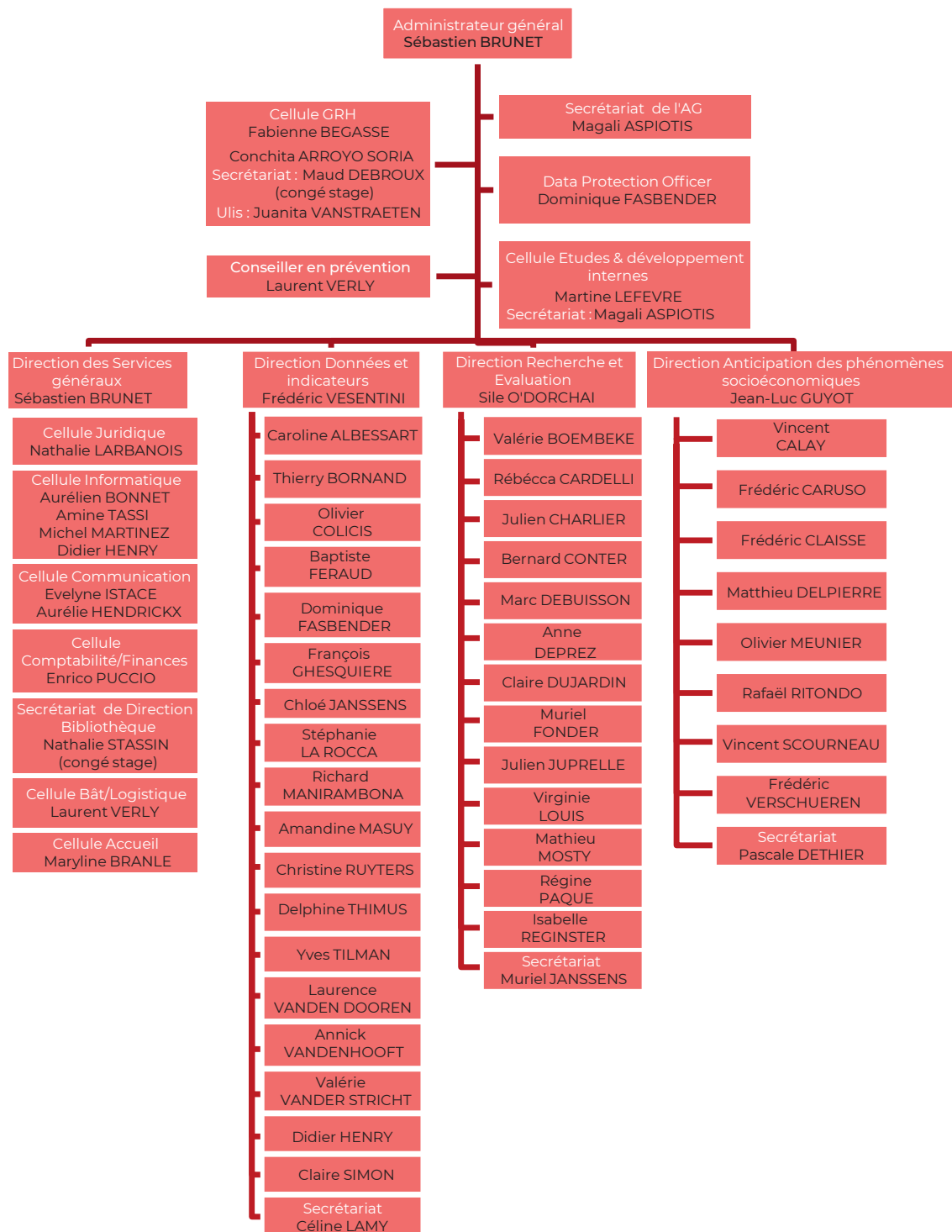


On peut constater, selon ce graphique, une disparité hommes/femmes au sein de l'Institut dans toutes les tranches d'âge, avec une majorité de femmes dans les tranches des 30 à 34 ans, des 35 à 39 ans, des 55 à

59 ans ainsi que les plus de 60 ans alors que les autres tranches d'âge affichent une majorité d'hommes.

La tranche d'âge des moins de 30 ans n'est plus représentée.

Organigramme de l'WEPS au 31 décembre 2022



Ressources	Réalisé : recettes 2022 (en euros)
Total des dotations, subsides et recettes	6 942 671
Utilisations	Réalisé : dépenses 2022 (en euros)
Dépenses de fonctionnement	
Personnel	5 960 018
Services et biens divers non repris à l'inventaire	764 848
Remboursement du trop-perçu sur subsides	87 416
Biens repris à l'inventaire	32 806
Total des dépenses de fonctionnement	6 845 088
Dépenses pour les missions décrétales	353 163
Total des dépenses pour les missions décrétales	353 163
Total général des dépenses	7 198 251

PRÉSENTATION DES COMPTES

1.4.1. Les recettes

La dotation de fonctionnement de 5 676 milliers d'euros couvre essentiellement les frais de personnel à concurrence de 95,23%.

L'Observatoire du développement territorial est subsidié à hauteur de 121 milliers d'euros.

La Communauté française rembourse l'équivalent de deux salaires de chercheurs à concurrence de 132 milliers d'euros, dans le cadre de l'accord de coopération « Synergies statistiques ».

Une exonération de précompte professionnel de 539 milliers d'euros est rétrocédée par l'État fédéral et affectée à la recherche scientifique conformément à la loi. Elle représente 80% des montants de précompte professionnel du personnel affecté à la recherche scientifique de l'Institut.

D'autres subventions spécifiques liées à des missions et négociées au niveau d'entités ministérielles régionales sont allouées pour un montant de 474 milliers d'euros.

Les recettes diverses représentent un montant inférieur à mille d'euros.

Par rapport à 2021, on notera que les recettes ont diminué de 204 milliers d'euros.

L'ensemble des recettes allouées pour un montant de 6 943 milliers d'euros ne permettent pas à l'IWEPS de mener l'ensemble de ses missions décrétales.

En effet, la dotation de fonctionnement de l'IWEPS a été réduite de 677 milliers d'euros lors de l'ajustement budgétaire par décision du Gouvernement wallon afin que l'IWEPS prélève sur fonds propres les besoins budgétaires non alloués.

Néanmoins, le déficit budgétaire, conséquence de la réduction de la dotation de base et des augmentations des dépenses liées aux facteurs macroéconomiques, sera limité à 256 milliers d'euros sur un montant autorisé après ajustement budgétaire de 925 milliers d'euros.

1.4.2. Les dépenses

Le personnel représente un coût direct de 5 960 milliers d'euros. En y ajoutant les frais de missions, formations, séminaires et colloques (31 milliers d'euros), nous atteignons une dépense globale de 5 991 milliers d'euros.

Le **rapport de rémunération** de l'Administrateur général est disponible sur le site de l'IWEPS.

Les autres dépenses de fonctionnement en biens et services divers portent sur un montant globalisé de 734 milliers d'euros.

Les investissements concernent le renouvellement d'installation, de matériel et mobilier tombé en désuétude et mis au rebut à hauteur de 33 milliers d'euros, contre 29 milliers d'euros en 2021.

Les dépenses décrétales se portent à un coût de 353 milliers d'euros, contre 298 milliers d'euros en 2021.

En 2022, l'ensemble des dépenses se porte à 7 198 milliers d'euros, contre 6 826 milliers d'euros l'année précédente, soit en augmentation de 5,45%.

PÔLE SCIENTIFIQUE DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE WALLONIE

1.5.

Le décret du 6 novembre 2008 portant réforme de la fonction consultative, modifié par le décret du 16 février 2017, crée le Pôle Politique scientifique et lui confie la mission suivante « Art. 2/2. § 1^{er}. Le pôle « Politique scientifique » est chargé de « ... 6° rendre un avis sur le programme pluriannuel des travaux de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique et sur le rapport annuel d'activité de celui-ci. »

Cette mission était auparavant dévolue au CWEPS. Ci-après l'avis adopté par le pôle scientifique du CESE Wallonie le 26 octobre 2022 sur le rapport d'activité de l'IWEPS de 2021.

Avis :

« A la suite de la lecture du Rapport et de sa présentation, le Pôle souligne à nouveau la grande qualité des travaux menés. Dans le contexte de crise énergétique et économique actuel, il souhaite souligner l'importance de disposer d'un Institut de Statistiques, d'Évaluation et de Prospective afin de pouvoir suivre, évaluer voire même anticiper les impacts des politiques sur notre Région.

Le Pôle estime que le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du plan de relance sont des éléments essentiels qui doivent permettre de

procéder aux éventuels ajustements nécessaires concourant ainsi à renforcer les impacts des mesures mises en œuvre. Il soutient la démarche entamée par l'IWEPS au travers du programme d'évaluation proposé et estime qu'il serait intéressant de compléter ces travaux en développant davantage l'analyse des impacts des mesures sur les aspects liés à la productivité du tissu socioéconomique régional.

Concernant le projet TRAJECT (Transition Juste Énergie Climat) mené en collaboration avec l'AWAC, le Pôle estime pertinent de mener une réflexion afin de mieux caractériser les secteurs et leurs possibilités d'adaptation à la transition, notamment en termes de volume et de qualité d'emploi. Dans le contexte de transition énergétique et climatique, il estime important de mener des travaux de recherche visant à identifier les différents impacts possibles des politiques mises en œuvre au niveau économique, social et environnemental et ce afin de pouvoir soutenir le développement d'une transition juste pour l'ensemble des acteurs.

Le Pôle remet un avis positif sur le Rapport d'activité 2021 de l'IWEPS. »

CHAPITRE 2

FAITS MARQUANTS DE 2022

ÉVALUATION DU PLAN DE RELANCE DE LA WALLONIE : PREMIERS RÉSULTATS

2.1.

L'IWEPS a été chargé par le Gouvernement wallon de réaliser un programme d'évaluation du Plan de relance de la Wallonie (PRW) reposant sur trois grands volets³ : (1) un diagnostic de la situation sociale, économique et environnementale en Wallonie, (2) une évaluation *ex ante* et (3) une évaluation *ex post* (sur la base d'évaluations thématiques). Un Comité Transversal d'Encadrement (CTE), réunissant des académiques et des représentants du CESE Wallonie, du Bureau fédéral du Plan et de la Cellule des Stratégies transversales (SPW), a été mis en place. Il doit garantir l'indépendance de l'IWEPS en tant qu'évaluateur, la transparence de la démarche d'évaluation, la rigueur scientifique des travaux et la prise en considération d'une pluralité de points de vue.

En juillet 2022, le programme d'évaluation du PRW a fait l'objet d'une NGW, approuvant le détail des trois volets, ainsi que la composition et les missions du CTE.

Le **premier volet** – relatif au diagnostic – constitue un référentiel actualisé du contexte social, économique et environnemental dans lequel se déploie le PRW, sans établir de liens de causalité entre les projets du PRW et des variations qui pourraient être observées en Wallonie. Il se base sur trois sources : le Rapport sur l'Économie wallonne (IWEPS), l'Indice de Situation sociale de la Wallonie (IWEPS) et le portail de l'État de l'Environnement wallon (DEMNA – SPW ARNE).

En octobre 2022, les enseignements d'un premier état des lieux ont été présentés par l'IWEPS et le DEMNA au CTE, avant d'être envoyés au Gouvernement.

Un second état des lieux sera réalisé au printemps 2024, en fin de législature.

Le **deuxième volet** comprend deux évaluations *ex ante*, apportant des éclairages complémentaires pour cerner les impacts potentiels du PRW : une évaluation de l'impact macroéconomique du PRW, à laquelle s'adjoint une évaluation de l'impact du PRW au regard des 17 Objectifs de développement durable (ODD/SDG).

L'évaluation macroéconomique mobilise une méthode quantitative, basée sur la modélisation de l'économie régionale, pour mesurer les effets économiques attendus de court et de moyen termes (soit à l'horizon de 2026). Les résultats de cette évaluation ont été présentés et discutés avec le CTE en juin 2022. Le rapport final a été remis au Gouvernement en juillet 2022. Il a également été publié sur le site de l'IWEPS – comme tous les travaux liés à l'évaluation du PRW – accompagné d'une vidéo présentant de manière didactique et accessible ses principaux enseignements.

L'évaluation au regard des ODD, quant à elle, adopte une approche participative (consultation d'experts et d'expertes de type *Delphi*) pour identifier l'ensemble des effets potentiels du PRW – en lien avec les enjeux économiques, sociaux et environnementaux – que ces effets soient escomptés ou non, positifs ou négatifs, ici ou ailleurs, à court ou plus long terme. En octobre 2022, les résultats de l'évaluation ont été débattus avec le CTE. Le rapport final a été remis dans la foulée au Gouvernement. À l'image de ce qui a été fait pour le rapport d'évaluation *ex ante* des effets macroéconomiques du PRW, une vidéo de présentation a été réalisée.

³ Toutes les informations sur le [programme d'évaluation du PRW](#) et les publications liées à ce programme sont disponibles sur le site de l'IWEPS.

Le **troisième volet** du programme concerne des évaluations *ex post* d'un certain nombre de projets du PRW. Le processus de choix des thématiques – et des projets se rattachant à ces thématiques – a été enclenché en octobre 2022. Il est piloté par l'IWEPS, en collaboration avec un groupe de travail, composé des cabinets ministériels et des interlocuteurs sociaux et environnementaux (PSE), et toujours avec l'accompagnement du CTE. La sélection doit tenir compte de la priorité donnée par le Gouvernement à certains projets du PRW (projets des programmes d'actions prioritaires (PAP) et projets bénéficiant d'un financement européen

« Facilité pour la reprise et la résilience ». En 2022, pour soutenir ce processus de sélection, l'IWEPS a réalisé, avec l'aide des administrations et des organismes impliqués dans la mise en œuvre du PRW, un inventaire des évaluations des projets du PRW menées ou planifiées (indépendamment du programme d'évaluation). Cet inventaire a pour objectif de maximiser les synergies entre le programme d'évaluation du PRW et des travaux évaluatifs menés par ailleurs.

Le Gouvernement, commanditaire de l'évaluation, avalisera le choix des évaluations thématiques *ex post* au printemps 2023.

WALSTAT, LE PORTAIL DE STATISTIQUES LOCALES DE L'IWEPS 2.2.

WalStat, le portail de statistiques locales de l'IWEPS, existe depuis 2013. L'objectif initial du projet est la publication des statistiques comparables dans l'espace et dans le temps pour l'ensemble des 262 communes wallonnes. Le portail s'est développé en continu en fonction des demandes des utilisateurs. De nouvelles fonctionnalités et des niveaux d'agrégation supra-communaux (arrondissements administratifs, provinces, zones de police, zones de secours, bassins Emploi-Formation-Enseignement) ont été progressivement intégrés. La demande pour des données infracommunales s'est faite de plus en plus forte au cours des dernières années. En 2020, l'IWEPS a démarré le projet InfraCom pour tenter d'y répondre.

Ce projet s'est déroulé en trois phases.

La première phase, exploratoire, a permis d'identifier les besoins de divers acteurs : villes et communes, administrations, universités, bureaux d'études, associations, citoyens, etc. Il en est ressorti que les trois principaux découpages infracommunaux préexistants – les secteurs statistiques, les anciennes communes (ou NIS6) et les quartiers « Cytise » – ne sont pas entièrement satisfaisants en

regard des objectifs et des besoins. Les secteurs statistiques constituent, dans certains cas, un découpage trop fin et ne sont pas facilement appréhendables par l'utilisateur non expert. Les anciennes communes sont trop hétérogènes (certaines sont trop grandes et d'autres trop petites) et présentent parfois des frontières ne correspondant plus à la géographie actuelle. Les quartiers « Cytise », découpage développé par le Gédap de l'UCLouvain au début des années 2000, étaient une alternative intéressante et un bon point de départ, mais ne pouvait pas être utilisé en l'état. Ce découpage méritait d'être révisé en profondeur en raison de son ancienneté et de certaines incohérences constatées entre ses différentes versions. C'est l'objectif poursuivi dans la deuxième phase du projet. Dans cette deuxième phase, l'IWEPS a développé un découpage en quartiers statistiques de l'ensemble de la Wallonie. L'objectif du découpage en quartiers statistiques wallons est de définir des entités statistiques qui permettent la diffusion de statistiques infracommunales décrivant notamment les caractéristiques de sa population. Cela signifie que le quartier doit correspondre simultanément à un milieu de vie qui fait « sens » pour ses habitants - qui

doivent pouvoir s'y reconnaître et s'y identifier – et à une entité suffisamment peuplée et consistante d'un point de vue géographique (frontières, voies de communication, forme) et socioéconomique pour pouvoir diffuser des statistiques interprétables sur sa population. La taille de la population est un critère-clé : dans la mesure du possible, nous avons évité les quartiers de plusieurs milliers d'habitants (trop hétérogènes et grands pour constituer un espace de proximité) et les quartiers de moins de 100 habitants (trop petits pour la diffusion de statistiques et risques importants de petits nombres sur les indicateurs). Le territoire et les noms des quartiers statistiques wallons ont été définis par l'IWEPS sur la base d'une série de critères (statistiques socioéconomiques, population au 1^{er} janvier 2020, fonds de cartes d'*OpenStreetMap* et plan de secteur). Ils ne sont pas figés. Les noms des quartiers ont été définis en concertation avec l'Institut géographique national (IGN), notre partenaire toponymique. Si Cytise a été la base et l'inspiration pour réaliser le découpage en quartiers statistiques, près de la moitié des quartiers Cytise ont été modifiés. Cette révision est documentée dans un [Working Paper publié par l'IWEPS](#). Le découpage en quartiers est actuellement disponible sur [WalStat](#) en version Beta pour permettre aux communes de réagir et éventuellement de suggérer des modifications de forme ou de nom des quartiers.

La troisième phase a consisté à l'implémentation du découpage par quartiers dans un volet « Infracommunal » sur WalStat.

Comme le reste de WalStat, cette partie est en *Open data* et se veut facilement accessible. Ainsi tous données et indicateurs publiés sont téléchargeables. On peut aussi facilement naviguer dans des cartes, que ce soit au niveau wallon ou de chaque commune. Des graphiques d'évolution temporelle et de comparaisons au sein d'une commune permettent de visualiser facilement la situation d'un quartier. Tous ces cartes et graphiques sont aussi téléchargeables en format image. Le volet « Infracommunal » de Walstat a été mis en ligne en septembre 2022. Il intègre actuellement des indicateurs dans les thématiques « population et migration » (âge moyen et population par sexe et classe d'âge), « marché du travail » (taux de chômage, d'emploi et d'activité, nombre de salariés, d'indépendants et de demandeurs d'emploi, par sexe et classe d'âge), « logement » (année de construction des logements, prix de l'immobilier résidentiel, part de ménages locataires, locataires auprès d'une société de logement social ou propriétaire de leur logement), « mobilité » (part des ménages possédant zéro, une, deux ou au moins trois voitures), « niveaux et conditions de vie » (revenu net imposable médian par déclaration et coefficient interquartile, part de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale et part de bénéficiaires de l'intervention majorée par sexe et classe d'âge) et « territoire » (la superficie et la densité de population). De nouveaux indicateurs sont en cours de développement.

CHAPITRE 3

MISSION DE L'AUTORITÉ
STATISTIQUE

LA RÉVISION DU DÉCRET FONDATEUR DE L'IWEPS EN RÉPONSE À SA NOUVELLE MISSION D'AUTORITÉ STATISTIQUE DE LA RÉGION WALLONNE

3.1.

L'interfédéralisation de la statistique officielle a été décidée lors de la sixième réforme de l'État de 2011. Partant de cette décision, un **Accord de coopération a été signé en juillet 2014** entre le fédéral et les entités fédérées. Entré en vigueur suite aux actes d'assentiment pris par les législateurs impliqués, cet Accord de coopération prévoyait dans son article 36 que le Gouvernement fédéral et les entités fédérées « désignent, parmi leurs services, un service qui revêt la qualité d'autorité statistique et qui remplit les conditions suivantes 1° Le service concerné est organisé par une loi, un décret ou une ordonnance ou en vertu de telles dispositions; [...] ».

C'est dans ce cadre que l'IWEPS a été désigné par le Gouvernement wallon comme Autorité statistique de la Région wallonne, dans un **arrêté pris en novembre 2015**. Cette désignation attribuait ainsi à l'Institut une mission nouvelle, en plus de sa mission d'aide à la décision telle que fixée dans son **décret fondateur de 2003**. Pour la Région de Bruxelles-Capitale, c'est l'Institut bruxellois de statistique et d'analyse (IBSA) qui a été désigné comme Autorité statistique sur la base d'une **ordonnance sur la statistique existant depuis 2014, modifiée en 2015**. La mise en application de cette ordonnance a été fixée par l'**arrêté relatif à la coordination de la statistique régionale de novembre 2015, modifié par l'arrêté de mars 2017**. En Flandre, c'est la Vlaamse statistische autoriteit (VSA) qui a été désignée Autorité statistique; le Parlement flamand ayant adopté un **décret sur les statistiques publiques en avril 2016**, repris ensuite dans le **décret de gouvernance de décembre 2018** (titre III, chapitre 3, section 8 « organi-

sation de la politique en matière de statistiques ») et modifié par le **décret du 2 juillet 2021 (section 9)**. Le décret sur les statistiques publiques a été suivi en avril 2016 par un **arrêté du Gouvernement flamand sur les statistiques publiques flamandes; arrêté modifié par un arrêté de mai 2019**, lui-même modifié par un **arrêté en janvier 2022**.

Ces instances régionales, désignées comme Autorités statistiques, se voient ainsi attribuer une mission fondamentale dans une société démocratique; à savoir garantir le développement, la production et la diffusion, auprès de toutes les composantes de la société, de statistiques pertinentes, exactes, à jour, accessibles, comparables et cohérentes, permettant d'éclairer les enjeux sociaux, environnementaux et économiques qui les concernent. Pour ce faire, cette mission stratégique doit être exercée en répondant à des normes de qualité élevées, fixées par la communauté statistique internationale, précisément « *dans le respect des principes directeurs de la statistique publique, conformément au Code de bonnes pratiques de la statistique officielle européenne fixé par l'Union européenne (Eurostat)* »⁴.

Dans tous les pays démocratiques, la mise en œuvre de cette mission se fonde sur une législation spécifique, élaborée conformément aux principes statistiques reconnus internationalement, expliquant comment seront organisées toutes les activités de développement, de production et de diffusion des statistiques officielles sur le territoire concerné. Ce cadre légal et administratif de la statistique officielle est généralement référencé sur le site des offices nationaux de statistiques⁵.

⁴ Article 36 de l'accord de coopération du 14 juillet 2014 susmentionné.

⁵ <https://statbel.fgov.be/fr/propos-de-statbel/nos-partenaires/portail-statistiques/offices-nationaux-de-statistique>

Au niveau de la Wallonie, un avant-projet de décret modifiant le décret fondateur de l'IWEPS de 2003 est en cours d'examen au niveau du Gouvernement wallon. Le but du projet de révision du décret est d'intégrer la nouvelle mission de l'Institut en matière de développement, de production et de diffusion de statistiques officielles dans le texte du décret initial et de fournir un cadre juridique pour sa mise en œuvre. Dès lors, la modification du décret de l'IWEPS, lorsqu'elle sera votée par le Parlement de Wallonie, permettra la finalisation de la mise en œuvre des engagements pris par la Wallonie dans l'Accord de coopération de 2014. En effet, dans son article 45, cet Accord précise que « Toutes les parties sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de la mise en œuvre de cet accord. Cela comprend également la modification des législations concernées qui doivent être adaptées aux dispositions du présent accord. »

Ce travail de préparation et de rédaction des nouvelles dispositions décrétales à intégrer dans le texte fondateur a été pris en charge par la Cellule Études et Développements internes et par le service juridique de l'IWEPS. Un texte a été transmis en 2018 au Gouvernement wallon pour une première lecture. Le Gouvernement a ensuite (fin 2018 – début 2019) transmis le document pour avis auprès de trois instances : le Conseil économique, social et environnemental de la Wallonie, l'Autorité de protection des données et le Conseil d'État. Le processus législatif a ensuite été interrompu en fonction du contexte politique wallon du printemps 2019, des élections qui ont suivi et de la mise en place du nouveau Gouvernement à l'automne 2019. Par la suite, les avis des instances consultées ont été analysés et pris en compte par l'équipe de l'IWEPS en charge du projet. C'est donc un texte actualisé sur la base des avis de ces instances qui a été transmis au Gouvernement wallon.

Les principales sources qui alimentent le contenu de cet avant-projet de décret sont, d'une part, le [règlement européen 223/2009 relatif aux statistiques européennes et le règlement 2015/759 le modifiant](#) et, d'autre

part, deux rapports approuvés au niveau des Nations unies par la Conférence des statisticiens européens. Le premier rapport « [La loi générique sur la statistique officielle](#) » (2016) fournit en effet un modèle pour « *mettre en place les bases juridiques nécessaires au fonctionnement d'un système statistique national et à la production de statistiques officielles de qualité.* » Le second rapport « [Guide sur la modernisation de la législation statistique](#) » (2019) donne des lignes directrices pour les autorités publiques qui souhaitent mettre à jour, renforcer ou réviser le cadre juridique de leur système statistique.

Partant de ces référentiels, les éléments clés repris dans l'avant-projet de décret modifiant le décret fondateur de l'IWEPS et intégrant sa nouvelle mission visent notamment les points suivants :

- définir les statistiques officielles, à distinguer des autres travaux statistiques ;
- définir les producteurs de statistiques officielles qui composent le système statistique wallon et garantir leur indépendance professionnelle ;
- établir le rôle de l'Autorité statistique en tant que coordinateur des statistiques officielles en Région wallonne ;
- définir les missions du chef statisticien et clarifier ses procédures de recrutement et de licenciement ;
- définir le rôle du Comité des utilisateurs de statistiques officielles ;
- définir le contenu et les modalités d'établissement des programmes statistiques wallons quinquennaux et annuels ;
- définir les principes et les procédures à appliquer pour le développement, la production et la diffusion de statistiques officielles ;
- permettre à tous les producteurs de statistiques officielles un accès aux données nécessaires à leur travail ;
- définir les droits et obligations des répondants et la confidentialité des données ;

- préciser les mesures permettant le respect du secret statistique;
- inscrire la nécessité de répondre à des normes de qualités professionnelles.

Cet avant-projet de décret modifiant le décret fondateur de l'IWEPS est en cours d'analyse au niveau du Gouvernement wallon. Sur la base de sa décision, le texte devrait ensuite poursuivre le processus législatif entamé pour être discuté au Parlement de Wallonie.

LA PARTICIPATION DE L'IWEPS AUX TRAVAUX DE L'INSTITUT INTERFÉDÉRAL DE STATISTIQUE (IIS) **3.2.**

L'**Institut interfédéral de la statistique (IIS)** a été créé pour mettre en œuvre les missions qui lui ont été attribuées dans l'Accord de coopération susmentionné (art. 8 – 9 – 10 – 11) :

- la coordination des programmes statistiques et la rédaction d'un programme statistique intégré;
- la remise d'avis sur les positions belges dans les forums statistiques internationaux;
- la formulation de recommandations méthodologiques aux instances publiques qui élaborent des statistiques publiques;
- le monitoring de la qualité de la production statistique.

Il est géré par un Conseil d'administration composé de six membres :

- le président du Service public fédéral Économie, PME, Classes moyennes et Énergie,
- le directeur général de Statbel,
- un membre du comité de direction de la BNB,
- les trois hauts fonctionnaires des Autorités statistiques régionales (**VSA**, **IWEPS** et **IBSA**).

Le Bureau fédéral du Plan, les Communautés et la Commission communautaire commune peuvent désigner chacun un représentant ou une représentante, comme observateur ou observatrice au Conseil d'administration de l'IIS.

Depuis sa mise en place en janvier 2016, l'Autorité statistique de la Région wallonne participe aux instances et aux travaux menés par l'IIS : l'Administrateur général de l'IWEPS est membre de son Conseil d'administration et des collaborateurs de l'IWEPS participent aux quatre groupes de travail thématiques permanents mis en place par celui-ci pour préparer ses décisions :

- « Un groupe de travail « Délégués à la protection des données » : ce groupe mixte, composé des délégués à la protection des données, de juristes et d'experts en sécurité des données, a pour objectifs principaux de veiller au respect, par chaque institution, des conditions pour être reconnu comme autorité statistique, à la mise en œuvre d'une politique de sécurité, à la procédure pour l'introduction des demandes, ainsi qu'au développement d'une infrastructure informatique capable de faciliter l'échange des données; tout ceci dans le respect du principe du secret statistique, ainsi que des dispositions légales relatives à la protection de la vie privée (notamment le RGPD). Ce groupe travaille sous la présidence de Statbel.
- Un groupe de travail « Positionnement international de l'IIS » : ce groupe, composé des coordinateurs internationaux, a comme objectifs essentiels d'émettre des avis sur les positions que la Belgique adopte lors de réunions internationales concernant l'élaboration de statistiques

publiques ainsi que de débattre de l'ensemble des dossiers ayant une portée internationale et quand une coordination s'avère nécessaire. Ce groupe travaille sous la présidence de Statbel.

- Un groupe de travail « Programmation des travaux statistiques » : ce groupe rassemble les responsables de la réalisation des programmes de travail et a pour objectifs de préparer une feuille de route pour l'élaboration des programmes de travail de chaque autorité statistique et du programme intégré de l'IIS, ainsi que de veiller à leur mise en œuvre concrète. Ce groupe travaille sous la présidence d'un agent de Statbel.
- Un groupe de travail « Indicateurs pour les Sustainable Development Goals (SDG) » : ce groupe, composé de statisticiens spécialisés en matière de définition d'indicateurs ou de technique d'observation statistique du développement durable (avec le concours éventuel d'experts en développement durable), a pour objectifs
 - (1) de formuler des propositions au Conseil d'administration de l'IIS sur la mise en place, dans le contexte belge, d'une opérationnalisation statistique optimale pour les indicateurs faisables et disponibles, tenant compte de l'efficacité au regard du coût et de la charge de réponse, et pour déterminer le rôle de chaque institution dans la collecte des données nationales et régionales;
 - (2) de formuler des recommandations pour développer de nouveaux indicateurs, dans la catégorie 'LATER' de la liste des indicateurs de la United Nations Statistical Commission (UNSC);

- (3) de suivre l'évolution des listes d'indicateurs au niveau des listes d'UNSC et d'Eurostat;
- (4) à la demande du Conseil d'administration de l'IIS, formuler des avis complémentaires et définir des positionnements internationaux sur les aspects techniques de questions statistiques liés aux SDG's.

Ce groupe travaille sous la présidence du Bureau fédéral du Plan. »⁶

Comme mentionné ci-dessus, l'Accord de coopération prévoit que l'IIS établisse annuellement un programme statistique intégré. Celui-ci est préparé dans le cadre du groupe de travail « Programmation des travaux statistiques ». Il porte sur les collaborations statistiques proposées entre les partenaires de l'IIS pour une année. Ces collaborations sont réglées par voie de *Service Level Agreements* (SLA). Les SLA relatifs aux collaborations retenues pour le programme statistique intégré 2022 ont été approuvés par le Conseil d'administration de l'IIS en décembre 2021.

En 2022, l'IWEPS a participé à dix-huit des dix-neuf collaborations reprises dans le programme statistique intégré de l'IIS 2022 et assuré la présidence et le secrétariat de cinq d'entre elles. Le tableau ci-après, établi à partir du *Programme statistique intégré de l'IIS de 2022*, liste l'objet des collaborations impliquant l'IWEPS, leurs résultats attendus, de même que les partenaires y ayant participé. Comme indiqué, quatorze collaborations concernent des prolongations des collaborations précédentes ou des poursuites des travaux, tandis que quatre d'entre elles sont nouvelles.

⁶ Institut interfédéral de statistique, Rapport d'activités 2021, juin 2022, p. 8.

Numéro	Titre des collaborations
2.1	Données et statistiques extraites de la base de données relative aux baux locatifs (prolongation)
Objectif	D'une part, utiliser les données de la base de données relatives aux baux locatifs de l'Administration générale de la Documentation patrimoniale (AGDP - SPF Finances) pour l'élaboration de statistiques et, d'autre part, étudier la qualité de ces données afin de proposer des améliorations pour l'enregistrement dans la base de données.
Résultats attendus	<p>Obtention d'un extrait de la base de données relative aux baux locatifs avec toutes les informations pertinentes pour les politiques publiques.</p> <p>Adresser une demande au groupe de travail chargé de la sécurité pour l'échange des données confidentielles entre partenaires de l'IIS afin d'étudier la manière de procéder pour livrer les données émanant de l'autorité statistique vers les administrations et leurs groupes de recherche, qui vont collaborer aux travaux.</p> <p>Si les données peuvent être obtenues par les partenaires concernés : l'élaboration d'une note méthodologique portant sur la qualité de l'enregistrement dans la base de données relative aux baux locatifs. Si un des partenaires concernés ne peut pas recevoir les données, les autres partenaires peuvent réaliser ce point.</p>
Partenaires	VSA, IWEPS, IBSA, STATBEL - Présidence et secrétariat : VSA
2.2	Données de mobilité (prolongation)
Objectif	Une amélioration de la coordination de la collecte et du traitement des données de mobilité.
Résultats attendus	<p>Une note qui étudie les possibilités de mieux coordonner la collecte et le traitement des données de mobilité entre les différents niveaux de pouvoir et domaines politiques. Cela suppose notamment de dresser un inventaire des éventuelles redondances et lacunes dans la collecte de données; d'évaluer la pertinence des questions qui sont traitées dans les enquêtes existantes et d'identifier les problèmes régionaux spécifiques.</p> <p>Rédaction des SLA's pour des groupes de travail sur un thème spécifique (relatif à la mobilité), si jugé pertinent, ainsi que le suivi et la coordination de leurs activités.</p> <p>Formuler des propositions pour la mise en œuvre d'actions d'amélioration.</p>
Partenaires	BFP, VSA, IWEPS, IBSA, STATBEL - Présidence et secrétariat : BFP
2.3	Étude de faisabilité sur la fourniture de statistiques publiques annuelles sur le transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises (prolongation)
Objectif	Définir les engagements de toutes les parties concernées par la fourniture de statistiques publiques sur le transport ferroviaire.
Résultats attendus	Un rapport sur la faisabilité d'établir des statistiques publiques sur le transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises et sur la manière dont elles peuvent être actualisées.
Partenaires	VSA, IWEPS, IBSA, BFP, STATBEL - Présidence et secrétariat : VSA
2.4	Statistiques de trafic routier (prolongation)
Objectif	Assurer la poursuite des activités d'un groupe de travail existant relatif aux statistiques sur le trafic routier.
Résultats attendus	<p>Les résultats attendus sont triples.</p> <p>Un premier paquet concerne l'établissement de statistiques publiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des statistiques du trafic routier en termes de véhicules-kilomètres, réparties par Région, type de route et catégorie de véhicules; - des statistiques du trafic routier en termes de passagers-kilomètres, réparties par Région, type de route et catégorie de véhicules. <p>Un deuxième paquet consiste en l'établissement de données d'activité détaillées sur le trafic routier dans le cadre des obligations de rapportage existantes et/ou futures. Il s'agit, entre autres, du rapportage dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance (CPATLD), de la directive européenne sur les plafonds d'émission nationaux (Directive PEN), du règlement européen relatif aux comptes économiques européens de l'environnement. Des données d'activité fiables sont indispensables pour le calcul des émissions.</p> <p>Enfin, le groupe de travail entend continuer à améliorer les statistiques. Le troisième paquet devrait rendre ces actions possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - échanger des informations sur les méthodologies utilisées, les projets en cours et/ou futurs; - examiner et encourager les harmonisations possibles des méthodologies.
Partenaires	BFP, VSA, IWEPS, IBSA - Présidence et secrétariat : BFP

2.5	Mise sur pied d'un groupe de travail « Démographie » (prolongation)
Objectifs	Mise sur pied d'un groupe de travail relatif aux statistiques démographiques.
Résultats attendus	La mise sur pied d'un groupe de travail et l'établissement des principes de fonctionnement. Révision de la statistique des ménages en tenant compte des nouvelles données disponibles sur la base du Registre national (notamment la filiation).
Partenaires	STATBEL, VSA, IWEPS, IBSA, BFP – Présidence et secrétariat : Statbel
2.7	Amélioration de la qualité des statistiques sur les prix des terrains non destinés à l'urbanisation (prolongation)
Objectifs	La recherche de données fiables et qualitatives sur les prix des terrains non destinés à l'urbanisation. L'objectif est de mettre en place une base de données sur les prix des terrains et de produire des statistiques de qualité.
Résultats attendus	Recherche de données fiables et de bonne qualité sur les prix des terrains (non destinés à l'urbanisation). Si les données peuvent être obtenues par les partenaires : constitution d'une base de données sur les prix des terrains (non destinés à l'urbanisation). Si les données peuvent être obtenues par les partenaires et que la base de données peut être créée : produire des statistiques de qualité qui sont coordonnées entre les différentes régions et institutions.
Partenaires	VSA, IWEPS, STATBEL – Présidence et secrétariat : VSA
2.8	Enquête sur le comportement de déplacements (« enquête ménage ») (prolongation)
Objectifs	L'exécution d'une étude sur le comportement de déplacements (« enquête ménage »).
Résultats attendus	L'élaboration et l'exécution d'une enquête sur le comportement de déplacements. Des statistiques de qualité sur le comportement de déplacements des personnes, avec une méthodologie cohérente pour les Régions, en partant de l'enquête déplacements en Flandre et en tenant compte des besoins des partenaires intéressés et d'une efficacité en termes de frais.
Partenaires	VSA, IWEPS, IBSA, BFP – Présidence et secrétariat : VSA
2.9	Recensement des entreprises ayant et/ou générant des activités de Transport & Logistique. (prolongation)
Objectifs	Développer une méthodologie de recensement des entreprises ayant et/ou générant des activités de Transport & de Logistique.
Résultats attendus	Note méthodologique établissant, de manière concertée : - Le périmètre des activités et des flux associés au transport et à la logistique ainsi que les entreprises qui en font partie; - Les paramètres à investiguer pour mesurer la compétitivité en rapport avec ces activités (besoins statistiques); - Les sources exploitables et les données à construire en vue de recenser les entreprises ayant et/ou générant des activités de transport et de logistique en Belgique et dans chacune des Régions; - Le mode de production des statistiques attendues et leur suivi dans le temps ainsi que le degré de faisabilité compte tenu, d'une part, du groupe-cible et des indicateurs attendus et, d'autre part, de la disponibilité des données. Test de la méthodologie proposée en vue de produire les statistiques sur la base des données disponibles et en vue de constater les ajustements méthodologiques requis et/ou les compléments de données nécessaires. Formulation de recommandations sur les moyens à mettre en œuvre en vue d'optimiser la réponse aux besoins statistiques et d'assurer la faisabilité de la méthodologie dans son ensemble.
Partenaires	IWEPS, IBSA, STATBEL – Présidence et secrétariat : IWEPS (en concertation avec Logistics in Wallonia)
2.10	REDEGEO : REDEsign découpages GEOgraphiques (prolongation)
Objectifs	Examen du redesign des découpages géographiques
Résultats attendus	Définir les critères pouvant être utilisés pour mieux définir les limites des découpages géographiques (notamment les secteurs statistiques). Fournir un rapport sur l'évolution future des statistiques et données géographiques.
Partenaires	STATBEL, VSA, IWEPS, IBSA – Présidence et secrétariat : Statbel

2.11	Développement des statistiques sur l'emploi au niveau du secteur statistique (poursuite des travaux)
Objectifs	Développement des statistiques sur l'emploi au niveau du secteur statistique (par lieu de travail, lieu de résidence et lien entre lieu de résidence et lieu de travail).
Résultats attendus	Accord du groupe de travail sur le concept d'emploi à utiliser et les variables souhaitées. Publication d'une note méthodologique et publication de statistiques de l'emploi par secteur statistique.
Partenaires	IBSA, VSA, IWEPS, STATBEL, BFP – Présidence et secrétariat : IBSA
2.12	Entreprises actives par taille (poursuite des travaux)
Objectifs	L'établissement de statistiques sur les entreprises actives par taille en vue de la production de statistiques relatives aux entreprises par région sous la forme qui convient le mieux à chacune des régions.
Résultats attendus	<p>Note méthodologique résumant les travaux de la première étape, à savoir les différentes définitions existantes, les différentes sources de données (avantages et inconvénients) et une conclusion de ce qui a été retenu (définition, source de données et population étudiée).</p> <p>Étude de faisabilité sur la production des statistiques sur les entreprises actives par taille (petites, moyennes et grandes entreprises) qui intégrerait la dimension économique, à partir des sources disponibles et selon une/des définition(s) existante(s) (ex : définition européenne).</p> <p>Si les résultats de l'étude de faisabilité s'avèrent concluants, le développement et l'implémentation pour la production récurrente des statistiques visées au 1er alinéa en vue de leur publication selon les modalités qui conviennent le mieux à chacune des régions, mais de manière cohérente et concertée avec les autres régions.</p> <p>L'IWEPS s'engage à publier un tableau de bord des entreprises pour la Wallonie L'IBSA s'engage à publier les statistiques sur son site internet VSA s'engage à publier les statistiques sur son site internet Statistiek Vlaanderen.</p> <p>Dans le cas où l'étude de faisabilité donne des résultats jugés insuffisants : note méthodologique reprenant les adaptations nécessaires et les solutions éventuelles permettant d'établir correctement les statistiques sur les entreprises actives par taille (petites, moyennes et grandes entreprises) qui intégrerait la dimension économique.</p>
Partenaires	IWEPS, VSA, IBSA, STATBEL, BFP, BNB – Présidence et secrétariat : IWEPS
2.13	Amélioration de la qualité des statistiques TVA : volet unités statistiques (poursuite des travaux)
Objectifs	La recherche d'une solution pour les distorsions qui sont apparues dans les statistiques TVA suite à l'introduction des unités TVA. Le poids croissant des unités TVA dans la population des entreprises assujetties à la TVA conduit à deux types de distorsions : (1) une distorsion des statistiques par branche d'activité; (2) la répartition régionale des statistiques TVA est de moins en moins précise.
Résultats attendus	<p>Évaluation des résultats de la nouvelle enquête sur les unités TVA;</p> <p>Document méthodologique décrivant la nouvelle méthode de production des statistiques TVA. Cette méthode consiste à répartir le chiffre d'affaires / les investissements d'une unité TVA entre tous ses membres sur la base des résultats de l'enquête, de sorte que le code Nace et les données d'emploi de chaque membre puissent être utilisés pour établir les statistiques TVA;</p> <p>Une version pilote dans laquelle pour tous les trimestres de l'année 2020 les résultats selon l'ancienne méthode (affectation de l'intégralité du chiffre d'affaires / investissements d'une unité TVA au code Nace de l'unité TVA et au code région du représentant de l'unité TVA) sont comparés aux résultats selon la nouvelle méthode;</p> <p>Validation de la nouvelle méthode sur la base de la version pilote mentionnée au point 3 par le groupe de travail IIS;</p> <p>Intégration de la nouvelle méthode dans le processus de production de Statbel.</p>
Partenaires	STATBEL, VSA, IWEPS, IBSA, BFP, BNB – Présidence et secrétariat : Statbel

2.14	Indice DESI au niveau régional (poursuite des travaux)
Objectifs	Examen de la faisabilité et si c'est possible développement de l'indice relatif à l'économie et à la société numériques (DESI) au niveau régional, y compris les sous-indices constitutifs.
Résultats attendus	<p>Une description des modifications que la Commission européenne souhaite apporter à l'indice et aux sous-indices qui le composent.</p> <p>Une note reprenant les résultats de l'examen de la faisabilité relative à l'établissement des sous-indices et de l'indice DESI ou le développement d'une bonne approximation de ces sous-indices et indice, en tenant compte des modifications prévues dans la composition de l'indice à court et moyen terme.</p> <p>Si cela s'avère possible suite à l'étude de faisabilité, on procède à l'établissement de premières estimations et à la publication des sous-indices et de l'indice DESI ou de bonnes approximations de ces sous-indices et indice, en tenant compte des données historiques.</p>
Partenaires	VSA, IWEPS, IBSA, STATBEL – Présidence et secrétariat : VSA
2.15	Développement et harmonisation des statistiques relatives aux sols conformément à l'initiative SOILSTAT (poursuite des travaux)
Objectifs	Développement et harmonisation des statistiques relatives aux sols conformément à l'initiative SOILSTAT (un projet du Partenariat mondial pour les sols, hébergé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture - FAO) et à l'indicateur 15.3.1 des Objectifs de Développement Durable (ODD) « Proportion du territoire qui est considérée comme dégradée par rapport à la surface totale ».
Résultats attendus	<p>Mise en place d'un réseau statistique thématique sur les sols en Belgique.</p> <p>Note sur la faisabilité de développer les statistiques belges et régionales relatives aux sols. Cela concerne l'indicateur ODD ci-dessus et les statistiques relatives aux sols établies selon les lignes directrices de SOILSTAT. Cela comprend notamment : <i>Soil organic matter decline, Soil erosion, Soil salinisation, Soil organic carbon sequestration, Soil sealing, Soil pollution, Soil compaction, Soil biodiversity, Soil acidification</i>.</p> <p>Développer, produire et diffuser les statistiques jugées faisables et d'importance prioritaire, selon un calendrier convenu d'un commun accord.</p> <p>Une procédure coordonnée de soumission des statistiques à SOILSTAT.</p>
Partenaires	VSA, IWEPS, IBSA, STATBEL – Présidence et secrétariat : VSA
2.16	La détection des besoins de main-d'œuvre des entreprises dont les métiers sont en pénurie (nouveau)
Objectifs	La détermination d'une méthodologie probante pour identifier les besoins en main-d'œuvre au niveau national et régional à travers une approche concertée et harmonisée entre les différents services publics de l'emploi et services statistiques du pays.
Résultats attendus	<p>Établir la liste des besoins des différents partenaires du groupe de travail et préciser le phénomène que l'on veut mesurer.</p> <p>Identifier les différentes parties prenantes à impliquer/consulter lors du processus de mise en place de la collecte de l'information : représentants des entreprises, opérateurs de formation, etc.</p> <p>Lister les outils déjà en place (enquêtes ou autres) et identifier dans quelle mesure ils pourraient faire l'objet d'un développement visant la détection des besoins de main-d'œuvre.</p> <p>Envisager des méthodes d'analyses innovantes.</p> <p>Sur base des résultats obtenus, proposer différents scénarios méthodologiques possibles de collectes de données et les conditions de faisabilité de leur mise en place.</p> <p>Déterminer la méthodologie la plus efficace et envisager les conditions de mise œuvre (ressources, planning, etc.).</p>
Partenaires	IWEPS, VSA, IBSA, BFP, STATBEL – Présidence et secrétariat : IWEPS (en collaboration avec avec le FOREM)

2.17	Gender-Based Violence Survey : traitement et diffusion des données (nouveau)
Objectifs	Le traitement et la diffusion des données de l'enquête européenne Gender-Based Violence (GBV) pour la Belgique.
Résultats attendus	Les résultats de l'enquête et le quality report. Un planning concerté pour la diffusion et l'exploitation des données. La mise en place d'un point de contact pour la prise en charge des questions provenant des usagers.
Partenaires	IWEPS, VSA, IBSA, STATBEL – Présidence et secrétariat : IWEPS
2.18	Analyse des données issues du prélèvement de la taxe kilométrique au niveau des trois régions belges (nouveau)
Objectifs	Analyse des données issues du prélèvement de la taxe kilométrique au niveau des trois régions belges.
Résultats attendus	Rédaction d'une note reprenant les éléments suivants : - Partage des acquis de chaque partenaire et des types de traitement déjà pratiqués sur les données issues du prélèvement de la taxe kilométrique sur le territoire belge, avec un relevé de leurs caractéristiques, les variables et couplages possibles avec d'autres données; - Clarifier le potentiel et les limites de ces données; - Inventaire des besoins et variables utiles aux partenaires fonction du potentiel relevé; - Rassembler les éléments pour être en mesure de justifier une demande d'accès par les partenaires de l'IIS aux données et variables auprès de l'entité responsable de la collecte de données relatives au prélèvement de la taxe kilométrique, et cela pour l'ensemble des trois régions belges; le but recherché est d'améliorer les statistiques de circulation et en corollaire les politiques de mobilité.
Partenaires	IWEPS, VSA, IBSA, BFP, STATBEL – Présidence et secrétariat : IWEPS
2.19	Olympiades européennes de Statistique 2022 (nouveau)
Objectifs	Définir les engagements de toutes les parties concernées par l'organisation des Olympiades européennes de Statistique 2022.
Résultats attendus	Communication des Olympiades européennes de Statistique : utiliser, créer et partager au maximum les messages clés, et faire augmenter le nombre d'abonnés à la newsletter et à la page Facebook. Recrutement actif des participants : augmentation par rapport à l'édition 2020-2021. Objectif minimum : 230 équipes néerlandophones, 90 équipes francophones et 10 équipes germanophones pour la première phase. Collaboration pour la remise des prix de la phase belge. Constituer et réunir le jury communautaire. Constituer et réunir le jury national.
Partenaires	STATBEL, VSA, IWEPS – Présidence et secrétariat : Statbel

Source : Programme statistique intégré de l'IIS de 2022 – Collaborations impliquant l'IWEPS

Par ailleurs, suivant la décision du Conseil d'administration de l'IIS de décembre 2020 relative à la publication deux fois par an d'une *Newsletter de l'IIS*, une collaboratrice de l'IWEPS a participé au groupe de travail ad hoc mis en place à ce sujet et à la publication des Newsletters de l'IIS numéros 2 et 3 avec un article relatif aux « Peer reviews

(examens par les pairs) dans le système statistique européen » et un article consacré au « Cadre légal de la statistique officielle ».

Conformément à l'article 8 de l'Accord de coopération de 2014, l'IWEPS a transmis à l'IIS en décembre 2022 le *Programme statistique annuel 2023 de l'Autorité statistique de la Région wallonne*.

LA CONSULTATION DES UTILISATEURS WALLONS DE STATISTIQUES OFFICIELLES

3.3.

Comme prévu dans le programme statistique annuel de l'Autorité statistique wallonne 2022, une approche informelle de détermination des besoins des utilisateurs de statistiques officielles a été réalisée au cours des derniers mois de 2022. Cette démarche se situe dans la perspective de l'aboutissement du processus législatif sur la révision du décret de l'IWEPS et de la mise en place du cadre juridique permettant l'établissement d'un organe officiel de consultation des utilisateurs.

Ainsi une quinzaine d'entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de représentants des groupes d'utilisateurs suivants : la communauté scientifique, les utilisateurs institutionnels, les interlocuteurs sociaux

(travailleurs, entreprises, indépendants), la société civile, les secteurs de l'environnement, de l'agriculture, de la construction et des technologies. Les entretiens ont été centrés sur leurs usages actuels en matière de statistiques : fréquence d'utilisation, but recherché, sources utilisées, difficultés rencontrées (en matière d'accès, de traitement, de disponibilité); les besoins actuels et futurs : adéquation/inadéquation des ressources statistiques disponibles/accessibles, nouveaux domaines à couvrir, attentes spécifiques. Les informations recueillies constituent une base de travail pour identifier les actions à mettre en œuvre dans les prochains programmes statistiques de l'Autorité statistique wallonne.

LA PARTICIPATION DE L'IWEPS AUX TRAVAUX DE L'ICN

3.4.

En application des décisions de la sixième réforme institutionnelle de 2011, l'Accord de coopération du 15 juillet 2014 entre l'État fédéral et les entités fédérées a prévu, outre l'interfédéralisation de la statistique, l'intégration des entités fédérées dans le Conseil d'administration de l'ICN (Institut des comptes nationaux) en tant qu'autorités

associées. C'est ainsi que l'Administrateur général de l'IWEPS est membre du Conseil d'Administration de l'ICN et y représente la Région wallonne. Un collaborateur de l'IWEPS représente également la Région wallonne dans un des quatre comités scientifiques qui assistent le Conseil d'administration (le comité scientifique sur les comptes nationaux).

LA PARTICIPATION DE L'IWEP À D'AUTRES INSTANCES STATISTIQUES

3.5.

Le Gouvernement wallon a désigné deux membres de l'IWEP comme représentant au Conseil supérieur de statistique, en application de l'AR du 31 mars 1998, modifié par l'AR du 6 décembre 2004. Il s'agit d'un organe consultatif qui « émet des avis sur toutes les propositions relatives à la politique et aux travaux statistiques, y compris l'élaboration des comptes macroéconomiques, qui lui sont soumises par l'Institut national de statistique, l'Institut des comptes nationaux et par les Gouvernements de Communauté et de Région. »

Par ailleurs, deux membres de l'IWEP participent aux travaux de la Commission Coopération fédérale – groupe de concertation « Inventaire et statistique de recherche et développement » (Belspo), organe subsidiaire de la Commission coopération fédérale dont le secrétariat est assuré par Belspo en application des Accords de coopération de 1991 (remplacé en 2014) et de 1994, adapté en 2006, sur les statistiques de science, de technologie et d'innovation.

CHAPITRE 4

MISSION D'AIDE À
LA DÉCISION ET ACTIVITÉS
SCIENTIFIQUES PAR DOMAINE

4.1.1. InfraCom : diffusion de statistiques au niveau infracommunal

L'objectif du projet InfraCom est de fournir, via le portail WalStat, des statistiques infracommunales utiles à la prise de décision et aux acteurs du territoire travaillant à une échelle locale. En effet, on note au niveau wallon l'absence d'un tel outil qui répond pourtant à un besoin élevé, comme le mettent en évidence les nombreuses demandes ponctuelles que reçoit l'IWEPS pour des statistiques infracommunales (secteurs statistiques, anciennes communes ou autres découpages territoriaux).

En 2022, le découpage en quartiers statistiques IWEPS a été réalisé pour l'ensemble

des 262 communes wallonnes. L'ensemble des noms de quartiers a été revu par l'Institut géographique national (IGN). En septembre 2022, les premiers indicateurs par quartiers statistiques sont publiés sur WalStat en version Béta. La donnée géographique du découpage en quartiers est mise à disposition sur le site du géoportail de la Wallonie. Un courrier est envoyé à l'ensemble des Bourgmestres et directeurs généraux pour les informer de la mise en ligne des quartiers statistiques et les inviter à réagir sur le nom et la forme des quartiers.

4.1.2. Les polarités résidentielles de Wallonie

En 2022, l'ODT a poursuivi ses travaux sur les polarités résidentielles de Wallonie, à savoir des balises pour définir les centralités urbaines et rurales de Wallonie en appui à la politique d'aménagement du territoire et de lutte contre l'étalement urbain (collaboration avec le SPW Territoire et le cabinet du ministre de l'Aménagement du Territoire). L'étude de caractérisation des polarités a été développée et a été publiée sous la forme d'un *Working Paper* de l'IWEPS (n°36) « **Typologie des polarités résidentielles selon leur degré d'équipement en services et leur accessibilité bas carbone/basse énergie** ». Les polarités résidentielles ont été caractérisées selon deux critères : leur degré d'équipement en services à la population et l'accessibilité bas carbone/basse énergie du territoire aux lieux bien équipés en services. Ces travaux ont été

complétés par une typologie des communes de Wallonie francophone selon leur équipement fonctionnel en matière de services à la population, d'activités économiques et de tourisme. Cette étude a également fait l'objet d'une publication *Working Paper* de l'IWEPS (n°37) « **Typologie des communes wallonnes selon leur équipement fonctionnel en matière de services à la population, d'activités économiques et de tourisme** ».

Par une meilleure caractérisation du territoire wallon en situation existante, l'ensemble de ces travaux a servi notamment à compléter le diagnostic de l'actualisation de la révision du Schéma de Développement du Territoire (SDT), en particulier au sujet de la structure territoriale et son armature urbaine.

4.1.3. Observatoire du développement territorial

En 2022, l'ODT a poursuivi la collecte de données relatives au développement territorial, ainsi que la mise à jour des indicateurs précédemment construits (disponibilités foncières, artificialisation, étalement urbain...). Certains de ces indicateurs ont permis d'alimenter la réflexion liée à l'actualisation de la révision du Schéma de Développement du Territoire (SDT), l'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux, les indicateurs complémentaires au PIB et les indicateurs des Objectifs de développement durable des Nations unies (ODD-UN). [Des fiches synthétiques](#) publiées

sur le site de l'IWEPS et mises à jour annuellement font état de différentes facettes du développement territorial wallon en reprenant des résultats d'observations statistiques et spatiales concernant des états du territoire wallon (structure spatiale, utilisation du sol), mais aussi des dynamiques territoriales (mouvements résidentiels...). À côté des chiffres, ces fiches présentent également des analyses alimentées à partir de différents travaux menés par l'ODT et l'IWEPS, mais aussi par d'autres acteurs du développement territorial wallon (administrations, universités...).

4.1.4. Étalement urbain et transports

En 2021 et 2022, des travaux ont été poursuivis sur les interactions entre la mobilité des personnes et l'aménagement du territoire en Wallonie, soit le « système transport-localisation ». L'objectif est de présenter l'état du système wallon sur des bases à la fois conceptuelle et chiffrée et d'interroger la capacité de ce système à répondre aux enjeux et contraintes énergé-

tiques, environnementaux, sociaux et économiques. Une [publication sur le sujet](#) est sortie en mars 2022 en partenariat avec l'OWM. Elle met notamment en évidence la nécessité d'intégrer de manière beaucoup plus poussée les politiques de mobilité et d'aménagement du territoire avec des mesures qui n'amplifient pas les inégalités sociales.

4.1.5. Accessibilité géographique aux distributeurs de billets en Wallonie

À la demande du Parlement wallon (résolution n°683 du 10 novembre 2021) et du ministre des Pouvoirs locaux, l'ODT a réalisé une étude sur l'accessibilité géographique aux distributeurs de billets. Elle a été transmise dans une première version au ministre fin juin 2022. Elle a été publiée en octobre 2022 sous la forme d'un rapport de recherche de l'IWEPS (n°49 « [Assurer l'accès de la population wallonne aux distributeurs de billets – Éléments d'analyses géographiques](#) »). Cette étude a été présentée en

Commission logement du Parlement le 22/11/22. Sur la base de données de Statbel et de la Banque Nationale de Belgique, un travail d'analyses spatiales comparatif à vol d'oiseau et par voies viaires a permis de fournir des chiffres sur les mesures de l'accessibilité territoriale des habitants aux distributeurs de billets fin 2021 à différentes échelles géographiques. Elle a également proposé un maillage territorial pour compléter le maillage existant et dès lors mieux desservir la population.

4.1.6. Suivi des Objectifs de développement durable (ODD)

En mars 2020, le Gouvernement wallon adoptait le rapport « le Bilan des progrès de la Wallonie vers les 17 ODD », publié conjointement par l'IWEPS et le SPW Département du développement durable. Dans ce rapport et sur avis d'experts consultés par le SPW et l'IWEPS, une dizaine de recommandations sont suggérées pour permettre à la Wallonie d'améliorer ses efforts vers la réalisation des ODD, dont celle de chiffrer les cibles relatives aux ODD (Recommandation 2). Durant l'année 2021, l'IWEPS a participé activement au suivi du projet « Établir des cibles chiffrées relatives aux Objectifs de développement durable (ODD) pour la Wallonie », réalisé par l'ICEDD. L'objectif final étant de

permettre aux pouvoirs publics, mais aussi à toutes les parties prenantes, de se fixer un cap clair vers une Wallonie durable. À la suite de cet exercice, le travail de collaboration entre le département de développement durable du SPW et l'IWEPS s'est poursuivi en 2022 pour la construction d'un tableau de bord d'indicateurs et d'identification des tendances par rapport aux cibles qui a été associé à la **3^e stratégie wallonne de développement durable** en 2022 adoptée en septembre 2022.

Par ailleurs, l'IWEPS, dans le cadre de l'IIS, participe et contribue au groupe de travail interfédéral sur les indicateurs de développement durable.

4.1.7. Amélioration du volet logement du Censur 2021

En 2022, en partenariat avec Stabel, l'IBSA et Statistics Vlanderen (à travers un *Service Level Agreement*, dans le cadre de l'Institut interfédéral de statistique), l'IWEPS contribue à l'amélioration des données sur le logement pour le Censur 2021 : amélioration de la définition du logement, création

de nouvelles variables et amélioration de variables existante. Cela vise notamment à pouvoir caractériser les propriétaires de logements. Le SLA a abouti en 2022 à une liste de proposition de nouveaux indicateurs à intégrer dans le Censur 2021.

4.1.8. Bassins scolaires secondaires et bassins d'emploi

En 2022, l'IWEPS a travaillé sur un projet de délimitation de zonages du territoire wallon sur la base de données administratives de type « flux », afin de mieux comprendre l'organisation de son territoire et son fonctionnement. Deux types de déplacements ont été analysés : (1) les déplacements domicile-école dans l'enseignement secondaire et (2) les déplacements domicile-travail. La méthode utilisée est dérivée de la méthode ANABEL, déjà utilisée par le passé à l'IWEPS, mais présente certaines différences. Ce

projet apporte ainsi des enrichissements en termes méthodologiques, mais également en termes d'analyses comparées de différents types de déplacements. Les analyses sont en cours de finalisation et les résultats devraient être publiés dans le courant de 2023. Ils pourront compléter utilement les différents travaux de l'Observatoire du Développement territorial sur l'armature urbaine wallonne et les aires d'influences des lieux centraux bien équipés en services.

4.1.9. Dispositif de veille prospective

Au cours de l'année 2022, l'IWEPS a initié une démarche visant à développer un dispositif de veille prospective. Ce travail de veille peut être défini comme la « surveillance permanente et active de l'environnement d'une organisation, d'un territoire ou d'un enjeu pour en comprendre les transformations et en explorer les évolutions futures possibles et ainsi nourrir la prise de décision » (Futuribles). Le dispositif envisagé vise à permettre l'accumulation continue et systématique d'information sur les transformations qui affectent les différents domaines sur lesquels les autorités publiques peuvent agir. La veille prospective

constitue ainsi une étape clé du travail d'anticipation au service de l'élaboration des politiques publiques. La première phase du travail, dite « artisanale », a été achevée en 2022. Elle a essentiellement consisté en une enquête sur les pratiques de veille prospective en Région wallonne et à l'étranger, de manière à envisager sa faisabilité et à positionner le dispositif envisagé parmi les modèles existants : inventaire de dispositifs comparables en Région wallonne, prise de contact avec des producteurs de veille, première veille individualisée au sein de la cellule prospective de l'IWEPS.

POPULATION ET SANTÉ

4.2.

4.2.1. Monitoring de la population

L'objectif global de ce projet est d'instaurer une veille sur la démographie de la Wallonie, afin de faire face aux principales demandes en la matière (émanant de l'administration, du Gouvernement ou des citoyens), de représenter l'IWEPS dans la sphère scientifique de la démographie belge et de développer une compétence en matière de démographie au sein de l'IWEPS.

L'année 2022 a été notamment consacrée à l'alimentation du volet statistique du site de l'IWEPS, de WalStat et des indicateurs statistiques. Un rapport sur l'état de la démographie wallonne est également élaboré comme chaque année. Il a pris la forme en 2022, comme les années précédentes, de fiches qui abordent les différentes facettes

de la démographie. Elles sont reprises également dans les *Chiffres-clés de la Wallonie* qui ont été publiés en 2022.

L'IWEPS participe depuis plus de 25 ans aux groupes d'experts du Bureau fédéral du Plan (BFP) pour l'élaboration des perspectives de population (établissements des hypothèses). Des réunions au Bureau fédéral du Plan se sont tenues avec les instituts de statistiques régionaux (SVR, IWEPS, IBSA) et Statbel pour déterminer les hypothèses de mortalité, de migrations externes et de fécondité des perspectives de population et des ménages, prenant en compte les effets de la Covid-19 et de l'arrivée des réfugiés ukrainiens.

4.2.2. Bases de données démographiques issues du Registre national

Suite au contrat-cadre de confidentialité entre l'IWEPS et Statbel, une copie anonymisée des données individuelles, issues du Registre national, a été transmise à l'IWEPS en 2023 pour l'année 2022.

Cette base de données comporte tous les « états annuels » du 1^{er} janvier 1992 au 1^{er} janvier 2023, ainsi que les différents mouvements de la population (naissances, décès, migrations) enregistrés depuis 1992.

En interne à l'IWEPS, et en collaboration avec les autres instituts statistiques régio-

naux, le Bureau fédéral du Plan et Statbel, il a été procédé à une série de tests de cohérence et de conformité des données aux statistiques publiées par ailleurs.

Cette base de données représente un *input* pour un ensemble de projets développés à l'IWEPS : base de données WalStat, études portant sur l'aménagement du territoire, séries statistiques chronologiques de l'IWEPS, *Chiffres-clés de la Wallonie*, etc.

4.2.3. Estimation et interprétation d'intervalles de confiance pour les taux de mortalité standardisés

Le taux de mortalité est une statistique importante en santé publique. Cependant, comparer le taux de mortalité entre deux populations n'est pas idéal, car il dépend de la structure démographique de la population (par exemple, la part de personnes âgées). Une étape de standardisation est nécessaire pour permettre la comparaison entre plusieurs populations observées. Différentes méthodes existent pour estimer ces taux de mortalité standardisés et leurs intervalles de confiance. Or, si un intervalle de confiance a tout son sens et est facilement explicable lorsque les estimations sont basées sur des échantillons, on peut se demander ce que représente un intervalle

de confiance calculé sur une population exhaustive (comme c'est généralement le cas pour les estimations de taux de mortalité standardisés).

Ce projet s'est déroulé dans le cadre du stage de cinq semaines d'une étudiante de l'UNamur. Les principales actions pour ce projet furent d' :

- établir une revue bibliographique des différentes méthodes utilisées pour calculer les taux de mortalité standardisés ;
- implémenter les méthodes trouvées afin de les tester sur des données simulées puis sur des données observées de mortalité dans les communes wallonnes.

4.2.4. Utilisation de données mobiles pour un suivi dynamique de la population en Wallonie

Ce projet a pour objectifs, dans un premier temps, de vérifier si les données mobiles sont une source fiable pour le suivi dynamique des déplacements des Wallons et des Wallonnes en proposant une ébauche de méthodologie de validation des données mobiles, et, dans un second temps, d'utiliser ces informations pour tenter de caractériser

les communes wallonnes en fonction de leurs affluences durant les différentes phases de la journée (par exemple, les communes attirant les travailleurs la semaine, les communes de villégiature, les communes « dortoirs »...).

Dans ce cadre, plusieurs actions déjà entamées en 2021 ont continué en 2022 :

- Élaboration d'une ébauche d'une méthodologie de validation des données de présences fournies par les opérateurs mobiles;
- Collecte d'informations, principalement sur internet, à propos d'événements particuliers (fêtes, foires, manifestations culturelles et sportives...) en Wallonie sur la période étudiée;
- Analyses des données journalières des présences dans les communes wallonnes pour trouver des profils types et des groupes de communes similaires;
- Création d'indices caractérisant le profil de présence journalière de la population dans les communes;
- Estimation de la présence annuelle moyenne dans les communes.

4.2.5. Activité statistique santé et handicap

Dans le cadre de l'activité dédiée à la santé, l'IWEPS s'est assuré de la continuité du travail de centralisation des bases de données qui permet aux chercheurs de l'IWEPS et à ceux de la Direction de la recherche, de la statistique et de la veille des politiques de l'AVIQ l'élaboration scientifiquement fondée d'indicateurs pertinents pour couvrir différents axes de la santé (les bulletins d'état civil des naissances et des décès, l'enquête nationale de santé, l'extraction de la base de données Pharmanet...). De nombreux indicateurs de mortalité, de périnatalité et de consommation de médicaments ont pu être mis à jour grâce à ces bases de données.

En plus de ce travail sur les indicateurs, l'IWEPS a continué à mettre à disposition des données de santé aux organismes qui en formulent la demande, sous forme de bases de données agrégées, de tableaux et de graphiques.

Des échanges de données ont été effectués entre l'AVIQ et l'IWEPS en vue de l'étude de faisabilité de création d'indicateurs sur le handicap à partir des données de gestion de l'AVIQ. Le travail d'intégration des données sous forme de base de données a débuté.

Enfin, l'IWEPS a pu accéder aux données de l'Échantillon représentatif permanent de l'Agence intermutualiste grâce au nouveau

statut de partenaire utilisateur des données. En 2021, le travail a principalement consisté en une découverte de la base de données.

Par ailleurs, une collaboration a été mise en place entre l'IWEPS, l'IBSA et Statistiek Vlaanderen, pour fournir à partir de 2022 des indicateurs d'offre de soin dans le cadre de l'enquête de l'OCDE.

Toujours dans la thématique d'offre de soins, des recherches ont été menées pour comparer les sources de données disponibles sur les infirmières. Trois sources de données et leurs métadonnées ont été comparées. Concernant les médecins généralistes, la mise à jour du cadastre de l'AVIQ a permis la mise à jour des indicateurs Walstat.

Des démarches ont été entreprises auprès du SPF Santé pour l'obtention de la base des données hospitalières (RHM). En fonction des contraintes administratives liées au RGPD et au Comité de Sécurité de l'Information (CSI) et des contraintes budgétaires de la Région wallonne, un délai minimum de deux ans sera nécessaire avant l'obtention des données.

Fin de l'année 2022, l'infocentre transfrontalier de santé a reçu l'accord de l'AVIQ pour la mise à jour des indicateurs de population, socioéconomiques et de santé. La collaboration avec la France (OR2S et ORS-GE) est de nouveau sur les rails.

4.3.1. Note mensuelle de conjoncture

L'WEPS publie depuis plus d'une vingtaine d'années une **Note mensuelle de conjoncture**, qui reprend une trentaine d'indicateurs sur la conjoncture belge et wallonne. Ces publications sont un outil de veille conjoncturelle qui permet de mettre en évidence tout changement dans les principales séries statistiques de l'économie wallonne. Elles préparent les analyses conjoncturelles menées tous les six mois à l'WEPS (Tendances économiques).

relle qui permet de mettre en évidence tout changement dans les principales séries statistiques de l'économie wallonne. Elles préparent les analyses conjoncturelles menées tous les six mois à l'WEPS (Tendances économiques).

4.3.2. Tendances économiques - Analyses conjoncturelles

Depuis 1991, l'WEPS effectue semestriellement des exercices de prévisions économiques à court terme de l'économie wallonne. Le **numéro 63 de Tendances économiques** est sorti en mars 2022. Exceptionnellement, le numéro d'automne n'a pas été publié. Il a été remplacé par le

Rapport sur l'économie wallonne, dont un chapitre actualisait les prévisions réalisées en mars.

Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec le service conjoncture de l'IRES (UCLouvain).

4.3.3. Activité statistique Entreprises

La collaboration avec Statbel a permis de développer une statistique du chiffre d'affaires (unique) pour les unités légales. Ce chiffre d'affaires est maintenant au stade de la préproduction et est à l'analyse à la Banque Nationale de Belgique.

Par ailleurs, afin d'avoir une meilleure compréhension de la notion d'entreprises

(au sens EUROSTAT) et de ses implications sur la statistique, une collaboration au processus de *profiling* des groupes a été développée. L'WEPS a en charge la coordination des *profilers* à STATBEL, la réalisation de 50 profils de groupes et la responsabilité du processus de *profiling* avec EUROSTAT (IPT).

4.3.4. Traitement des données tourisme de la DG Stat

Une collaboration a été mise en place avec le Commissariat général au tourisme qui visait à former l'un de ses collaborateurs aux traitements statistiques des données relatives au tourisme. Cette tâche d'encadrement

est maintenant terminée et les statistiques du tourisme sont publiées régulièrement conformément aux exigences de confidentialité et conjointement avec le Commissariat général au tourisme.

4.3.5. Nouvelles statistiques régionales (Optique dépense du PIB)

Les travaux visant à étendre les statistiques économiques régionales établies dans un cadre comptable harmonisé ont été poursuivis en 2022. Ils s'inscrivent depuis 2016

dans les activités de l'Institut des comptes nationaux. Durant l'année 2022, l'WEPS a ainsi à nouveau contribué au suivi de l'ensemble de ces travaux et a pris part plus

spécifiquement à l'estimation régionale des dépenses de consommation finale des ménages, des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages, ainsi que celle de l'épargne des ménages. En 2022, ces estimations ont été intégrées à la **publication habituelle des comptes régionaux de l'ICN** en janvier 2022. Cela concernait, entre autres, les dépenses de consommation finale pour la période 1995-2019 ainsi que les comptes des

revenus des ménages, y compris l'épargne, pour la période 1999-2019. La publication donne lieu à la rédaction de note, de tableaux explicatifs tant pour les membres de l'ICN que pour le public intéressé via une publication pdf, des séries statistiques en ligne et des communiqués de presse.

En mars 2022, ont également été publiés **les comptes régionaux relatifs aux importations et exportations belges de biens et services** pour la période jusqu'à l'année 2019.

4.3.6. PREVIEW

L'année 2022 a été essentiellement consacrée à la poursuite des développements du modèle PREVIEW en lien avec l'objectif d'y adjoindre un nouveau module capable de capter les effets d'offre des politiques régionales. Après une première partie centrée sur l'identification et la mise en commun d'éléments d'ordres théorique et méthodologique, une seconde partie s'est attelée à la mise au point d'un petit modèle régional de simulation capable d'illustrer l'impact à plus long terme d'une politique d'investissements publics wallons qui serait calibrée sur cinq années. L'exercice de simulation est fort utile, car il permet de distinguer, sur un horizon de

vingt ans, le *pattern* d'évolution annuelle des effets d'offre (à long terme) de la politique, drainés par le rôle moteur joué par la productivité, de celui des effets de court terme, provenant essentiellement de la stimulation du volet « demande » du PIB. Les prochaines étapes d'amélioration de l'outil s'appuieront notamment sur la prise en compte du capital humain via le travail qualifié, sur l'intégration du capital technologique via le stock de R&D et des interactions de ce dernier avec la productivité multifactorielle, et sur les implications du volet « offre » en termes de baisse des coûts (compétitivité, commerce intra- et extrarégional).

4.3.7. Modélisation de l'économie régionale : HERMREG

Dans le cadre d'une convention entre l'IWEPS, les autres instituts de statistique régionaux (VSA et IBSA) et le Bureau fédéral du Plan (BFP), l'Institut collabore au projet HERMREG. L'objectif de ce projet est le développement d'un modèle multisectoriel régional de l'économie belge, via une désagrégation régionale des perspectives économiques nationales à moyen terme réalisées par le Bureau fédéral du Plan, la mise à disposition d'une base de données des principaux agrégats économiques régionaux et une analyse de différentes variantes.

Pour l'exercice de 2022, l'IWEPS a d'abord contribué à la réalisation de la **projection 2022-2027 publiée au mois de juillet**. En

parallèle de l'exercice récurrent, l'équipe de recherche a entamé une nouvelle phase de travaux de développement qui s'étendra sur cinq ans.

La précédente phase (V-bis) qui s'est clôturée en décembre 2021 a permis la finalisation et l'actualisation d'un modèle *bottom-up* qui est désormais adapté à la simulation de chocs économiques régionaux. Ce nouvel outil a d'abord été mis à contribution pour aboutir à deux *Working papers*, **l'un qui décrit le modèle**, et **l'autre qui illustre les propriétés** par la simulation de plusieurs variantes de politique économique régionale. Ensuite, le modèle a été utilisé pour évaluer **les effets macroéconomiques à moyen terme** de l'ensemble

des mesures que contenait le Plan de relance de la Wallonie.

Quant à la nouvelle phase de développement du projet (la phase VI), elle remet principalement sur le métier la version *top-down* du modèle sur laquelle reposent les projections annuelles. L'objectif est d'en étendre le contenu à de nouveaux agrégats (de la demande notamment : commerce extérieur

et consommation), d'en améliorer la prévision de court terme et de renforcer les fondements théoriques des équations économétriques actuelles. En ce qui concerne le modèle de simulation *bottom-up*, l'objectif est encore de procéder à de nouvelles analyses en variantes et d'améliorer le volet énergie du modèle. L'année 2022 a été l'occasion d'avancer en parallèle sur ces différents aspects.

4.3.8. Le secteur du transport aérien de passagers en Wallonie : une première approche prospective

Le secteur du transport aérien de passagers (TAP) a été violemment affecté par la crise sanitaire. Les chiffres observés en la matière au niveau de l'aéroport de Charleroi Bruxelles-Sud ont connu, en 2020, un véritable effondrement. Pour faire face aux possibles implications de cette chute sur l'avenir de cet aéroport, le Gouvernement régional a décidé de recapitaliser la société Brussels South Charleroi Airport. Cette recapitalisation est conditionnée à la mise en place d'un nouveau modèle de gouvernance pour cette société, modèle devant, notamment, intégrer une plus grande prise en compte des enjeux environnementaux.

C'est dans ce contexte que l'IWEPS s'est interrogé sur les futurs possibles du TAP en Wallonie et a, au cours de 2021, de poser les premiers jalons d'une démarche prospective sur le sujet. Le travail a été finalisé en 2022. Il s'est déployé en plusieurs étapes.

Dans un premier temps, sur la base des chiffres relatifs aux aéroports de Liège et de Charleroi, l'évolution régionale du TAP a été examinée. Deuxièmement, l'importance du secteur aérien dans la politique économique régionale a été mise en évidence. Ceci a amené à identifier, dans un troisième temps, les enjeux qui se rapportent à ce dernier. Différentes ressources ont ensuite

été mobilisées pour investiguer ses évolutions possibles. D'une part, un grand nombre de travaux anticipatifs réalisés par ailleurs à propos de la thématique du TAP ou de thèmes proches ont été collectés et analysés. Ces réalisations peuvent, de fait, s'avérer des plus pertinentes pour l'analyse de la situation wallonne : elles fournissent des clés de lecture de la situation et de la dynamique du secteur au niveau international ou dans d'autres pays et elles constituent une source d'inspiration sur le plan méthodologique. D'autre part, un modèle analytique de référence susceptible de faciliter notre exercice prospectif a été examiné et appliqué à la lumière des apports des exercices anticipatifs présentés précédemment. Cette application a permis la construction de plusieurs scénarios contrastés pour l'évolution du secteur du TAP en Wallonie. Ce faisant, il a été possible de formuler des conclusions pour alimenter une démarche prospective plus approfondie et plus complète. À cette fin, une large base documentaire utile pour poursuivre la réflexion a été constituée.

Les résultats de ce projet ont été publiés sous la forme d'un cahier de prospective (*Cahier de prospective de l'IWEPS, n°7*). Ils ont fait l'objet d'une mise en débat lors d'un Futurama tenu le 16 juin 2022.

4.3.9. Coopération CRA-W/IWEPS pour la réalisation d'une recherche prospective sur le secteur bovin wallon (PROBOV)

Au cours de l'année 2022, cette collaboration entre le CRA-W et l'IWEPS a débouché sur l'organisation conjointe d'un cycle de

quatre conférences « **Construire les futurs de l'élevage bovin wallon** » au Collège de Belgique au mois de février 2022.

4.3.10. LAMARTRA - Bridging decarbonization and labour market in sustainability transitions

LAMARTRA est un projet de recherche financé par BELSPO dans le cadre du programme BRAIN-be 2.0 phase 2 (2018-2023). Il est porté par un consortium d'universités composé de l'ULB (CEDD - Prof. Tom Bauler), de la KUL (HIVA - Dr. Karolien Lenaerts), de l'UCL (CRIDIS - Prof. Isabelle Ferreras), de l'ULg (SPIRAL - Dr Pierre Delvenne) et de l'IWEPS.

Ce projet est financé par le programme pour quatre ans à partir du 1^{er} février 2021.

L'IWEPS a été sollicité par l'ULB pour participer à ce consortium afin de développer les aspects prospectifs de la recherche.

Faisant le pont entre les analyses des transformations du travail et les politiques d'atténuation du changement climatique, le projet LAMARTRA vise à développer des scénarios de politiques publiques en la matière. Il vise à proposer des réponses aux questions : comment comprendre les développements en cours et futurs des transitions bas-carbone et sur le marché du travail, et quelles stratégies de gouvernance sont possibles en Belgique pour assurer la poursuite conjointe d'objectifs climatiques et d'emploi « justes » ?

Les objectifs de recherche poursuivis par le projet sont les suivants :

- développer et opérationnaliser un cadre conceptuel intégré qui articule les processus de transition « bas carbone » et « marché du travail ». Ce cadre est élaboré à travers un ensemble d'études de cas relatives aux trajectoires d'innovation et aux dynamiques d'exnovation ;
- cartographier le profil des travailleurs dans les entreprises industrielles à forte inten-

sité en carbone (secteurs ETS) et dans d'autres secteurs fortement émetteurs. L'analyse s'intéresse aux travailleurs vulnérables (par exemple, les travailleurs peu qualifiés, les femmes, les migrants) ;

- élaborer des scénarios prospectifs avec les principales parties prenantes pour identifier l'éventail des futurs possibles et souhaitables reliant les processus de transition bas carbone et sur le marché du travail dans les secteurs sélectionnés ;
- identifier les défis et les stratégies de gouvernance des transitions dans des cas sélectionnés ;
- concevoir des mix de politiques publiques appropriés pour relier les « deux transitions », éclairées par une analyse interdisciplinaire et une discussion des implications en matière de gouvernance ;
- tester, diffuser et exploiter les résultats et les synergies de ces activités de recherche. Cela implique des recherches transdisciplinaires, des ateliers et des échanges réguliers avec le comité de suivi, les porteurs de projet, BELSPO et les acteurs clés (public/privé/académique et société civile) dans les cas sélectionnés.

En 2022, le consortium a développé un travail de terrain dans le secteur agricole et une analyse quantitative de l'évolution des emplois « verts » / « green jobs ». En collaboration avec le laboratoire SPIRAL de l'ULiège, l'IWEPS a mis en chantier des ateliers prospectifs dédiés à la « double transition » (écologique/sur le marché de l'emploi) dans le domaine de l'agriculture et de la construction qui se tiendront dans le courant de l'année 2023. Voir : <https://lamartra.be>.

4.3.11. Expertise économique et infrastructures de connaissance : le cas des modèles de microsimulation lors de la fédéralisation des politiques sociales

Isalyne Stassart a obtenu un financement IPRA en octobre 2017 afin de mener ses recherches à l'Université de Liège sous la direction de Catherine Fallon et Alain Jousten. Son travail de thèse porte sur l'utilisation des modèles de microsimulation dans les processus décisionnels en matière de politiques sociales. Sa dissertation doctorale propose une analyse inédite de cette discipline sur le territoire belge dans le cas du transfert des politiques sociales. Elle questionne la manière dont un certain type d'expertise — l'expertise économique liée aux modèles de microsimulation — est utilisé dans les processus décisionnels. La

question de recherche qui a guidé sa réflexion est la suivante : comment ce type d'expertise économique est-elle mobilisée en Belgique dans les processus décisionnels des politiques sociales ?

Pour ce faire, elle décrit la construction, les usages et le fonctionnement du modèle EUROMOD. Elle présente un historique de la microsimulation en Belgique et elle aborde deux études de cas : le transfert des allocations familiales et celui de la prime logement.

Elle a déposé et défendu sa thèse en mai 2022.

4.3.12. Effets à long terme du PRW

Ce projet se place dans le cadre de l'évaluation *ex ante* des effets du Plan de relance de la Wallonie (PRW). Parallèlement aux adaptations du modèle PREVIEW, a été initiée en 2022 une revue de la littérature plus fouillée cherchant à identifier les principaux leviers publics théoriques (et le rôle joué par ceux-ci) en vue de réaliser une appréciation plus qualitative des effets à attendre d'un Plan de relance favorisant majoritairement les investissements publics, les aides aux entreprises – y compris celles en R&D – et qui cherche aussi à rehausser le capital humain. Ce travail s'appuie à la fois sur des éléments de la littérature scientifique et de la théorie économique. Il vise à distinguer

les principaux canaux de diffusion des effets d'offre du PRW et à mieux comprendre la manière et le timing avec lesquels les gains de productivité ainsi générés se propagent dans l'économie. Il traite aussi de manière générale des aspects à long terme associés aux réformes structurelles. Cette recherche devrait alimenter en 2023 un axe davantage empirique qui aura pour objectif de fournir une première approximation statistique et chiffrée des principaux effets de long terme du PRW, en y intégrant les analyses de long terme menées dans le cadre d'autres Plans nationaux et établies en exploitant des résultats de simulations issus de modèles macroéconomiques d'équilibre général.

4.3.13. L'autonomie alimentaire pour la Wallonie : quelles pistes pour 2040 ?

Les changements climatiques affectent de nombreux secteurs d'activité. Parmi ceux-ci, celui de l'agriculture n'est pas un des moins préoccupants. Par ailleurs, la pandémie de Covid-19 et l'actuelle guerre en Ukraine ont rappelé à quel point certains territoires sont extrêmement dépendants des échanges

internationaux pour leur approvisionnement alimentaire.

Les autorités régionales wallonnes, quant à elles, sont déjà conscientes des enjeux de la sécurité et de la souveraineté alimentaire. Plus particulièrement, le Plan de relance de la Wallonie (PRW) consacre l'amélioration

de cette souveraineté comme axe prioritaire de développement économique régional et identifie plusieurs objectifs opérationnels pour parvenir à celui-ci.

Le Plan identifie un nombre restreint d'objectifs opérationnels pour encourager une agriculture de qualité, génératrice de valeur ajoutée et d'emplois décemment rémunérés, et engagée durablement dans la transition climatique et environnementale.

Soucieux de contribuer à la réflexion des autorités régionales, l'IWEPS a amorcé, cette année 2022, une analyse prospective permettant d'identifier les pistes les plus adéquates à suivre à l'avenir pour améliorer la résilience et la souveraineté alimentaire de notre région à l'horizon 2040-2050.

Pour ce faire, un travail en trois étapes est planifié.

La première consiste en l'organisation d'un **Futurama**, le séminaire prospectif de l'IWEPS, visant à dresser un certain nombre de constats descriptifs et à poser les bases d'un cadrage analytique et théorique à propos des systèmes alimentaires locaux en général et du système alimentaire wallon en particulier, et ce dans une perspective multidisciplinaire. Il s'agira également d'identifier les premiers éléments prospectifs à intégrer pour une action publique

visant à améliorer la résilience et la souveraineté alimentaire de la Wallonie (enjeux, espaces de tension, variables motrices sur lesquelles agir, points de bifurcation possible, échelle territoriale à privilégier...). Ce Futurama se déroulera en mars 2023 et donnera l'occasion à des chercheurs de l'IWEPS, du CRAW et des universités de présenter les travaux qu'ils réalisent dans le cadre de l'analyse des systèmes alimentaires locaux.

La deuxième consiste en la réalisation et la mise en ligne d'un Cahier de prospective présentant (1) les contributions rédigées par les intervenants au Futurama, (2) une mise en perspective transversale de ces contributions et (3) une base de données bibliographiques relatives aux thématiques de la souveraineté, de la résilience et de la sécurité alimentaire, ainsi qu'à l'analyse des systèmes alimentaires. La finalisation et la mise en ligne de ce cahier sont fixées au mois de septembre 2023.

La dernière composante du triptyque permet la discussion des deux premières par les « experts de terrain » et les parties prenantes. Cette mise en débat et en perspective prend place dans un second Futurama, clôturant l'ensemble du processus d'exploration prospective et tenu au premier trimestre 2024.

MARCHÉ DU TRAVAIL

4.4.

4.4.1. Tableau de bord de l'emploi public – Données 2021

Dans le cadre de son exercice récurrent de collecte de données sur l'emploi public en Wallonie et en FWB, l'IWEPS a rédigé deux nouvelles demandes de données (accompagnées de leurs annexes) : une pour les institutions de la Wallonie et une pour les institutions de la FWB. Les données demandées par l'IWEPS aux institutions portent sur l'année 2021. Les institutions ont rassemblé

les données demandées et les ont envoyées de façon sécurisée à l'IWEPS. L'IWEPS a ensuite analysé ces données et produit une série de tableaux, graphiques et cartes qu'il a compilés dans un portail sur le site de l'IWEPS. Début 2023, ces tableaux, graphiques et cartes seront commentés et le portail sera mis en ligne.

4.4.2. Assistance méthodologique au FEDER et Fonds social européen

L'IWEPS a poursuivi son travail d'accompagnement de la mise en œuvre des fonds structurels en Wallonie. Au cours de cette année 2022, sa collaboration s'est matérialisée dans le suivi des évaluations ex post des deux fonds, notamment de l'initiative

REACTEU mise en place suite à la pandémie, et dans la réalisation d'indicateurs de contexte, de résultat et d'impact et dans l'analyse socioéconomique qui a servi de cadrage à l'élaboration de la nouvelle programmation des fonds.

4.4.3. Comptes de l'emploi

Les comptes de l'emploi constituent un système de statistiques intégrées et cohérentes dans le domaine du marché du travail. Les données de base sont saisies au niveau territorial le plus fin possible, à savoir le niveau communal. Les comptes de l'emploi comprennent deux volets : un volet offre de travail (des travailleurs) et un volet demande de travail (des entreprises). L'objectif général du projet est de rassembler et estimer les statistiques nécessaires à l'analyse du marché du travail wallon (statistiques cohérentes du niveau local au niveau régional et harmonisées avec les estimations réalisées au niveau fédéral et dans les autres régions) et d'analyser ces données.

Collecte, traitement et contrôle des données nécessaires à l'actualisation des séries constitutives des comptes de l'emploi pour la période 2011-2020, demande de données

particulièrement détaillées destinées à estimer le nombre de frontaliers sortants et le nombre de doubles comptages de personnes connues de plusieurs organismes (ONSS, ORPSS, INASTI, ONEm) auprès de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale, réponses à des demandes extérieures.

Des données de 2020 restent encore indisponibles. En effet, l'application plus stricte du règlement RGPD fait qu'il n'est plus possible actuellement d'obtenir des données suffisamment détaillées de l'ONSS pour pouvoir estimer la population active occupée communale par sexe et classe d'âge. De ce fait, le Steunpunt Werk n'a pas pu estimer la population active de 2020 et il n'y a donc pas eu de mise à jour du site avec les données du Steunpunt Werk.

4.4.4. Valorisation scientifique de l'analyse d'impact des aides à l'embauche sur la stabilité de l'emploi

La prévalence du chômage parmi les jeunes et les moins qualifiés reste importante en Wallonie.

Les aides à l'embauche ciblées visent à stimuler le passage à l'emploi de ces travailleurs et favoriser leur insertion dans l'emploi sur le long terme.

Outre des effets modestes sur le volume de l'emploi, le projet d'« Analyse économique des effets des aides à l'embauche », réalisé entre 2017 et 2019, a révélé un potentiel impact négatif sur la stabilité de l'emploi.

Bien qu'intuitivement attribuable au caractère temporaire de l'aide, cet effet pourrait tirer son origine de la manière dont la composition de l'offre de postes vacants est impactée par les aides : les aides à l'embauche rendraient temporairement viables des postes de travail dont la productivité est inférieure et dont la probabilité de survie est donc plus faible. Sur le marché du travail, cet afflux d'offres ferait baisser le taux de remplissage des postes les plus productifs, ce qui contribuerait négativement à la stabilité de l'emploi. Ce mécanisme n'est à ce stade pas documenté dans

la littérature économique existante. Il s'agit donc d'une contribution théorique originale. En 2022, la version finale d'un article valoris-

sant cet argument a été rédigée et acceptée pour publication dans la revue *Economics Bulletin* (à paraître en 2023).

4.4.5. Statistiques régionales relatives aux dynamiques sur le marché du travail (Dynam-Reg)

Le projet Dynam-Reg est soutenu par les trois régions. De cette manière, les coûts de développement et d'exécution peuvent être partagés entre les pouvoirs publics concernés et la garantie peut être offerte que les régions disposeront de données cohérentes et comparables. La convention couvre la période 2020-2022 et a été établie entre l'ONSS, d'une part, et l'IWEPS pour la Wallonie, l'IBSA pour Bruxelles et le Département WSE pour la Flandre, d'autre part.

L'ONSS a développé ces sets de données sur la base de standards scientifiques internationaux et fait appel à ce propos à l'expertise du partenaire scientifique du projet Dynam, à savoir l'HIVA, institut spécialisé au sein de la KULeuven.

Les données qui font l'objet de cette convention ont permis de nouvelles analyses de la dynamique de l'emploi et de la dynamique des travailleurs au niveau des marchés de l'emploi régionaux.

En 2022, l'IWEPS a pu ainsi analyser très finement les mouvements sur le marché du travail durant la pandémie de Covid-19. Les résultats de ces analyses ont été publiés dans l'article « Impact de la pandémie de Covid-19 en Wallonie : un marché du travail « en hibernation » ? » dans la publication de l'IWEPS *Dynamiques régionales n°13*.

Toutes les données Dynam-Reg sont disponibles sur le [site de Dynamstat](#). Elles sont

publiées chaque année par l'IWEPS sous la forme d'une [fiche statistique sur le site de l'IWEPS](#) et dans les *Chiffres clés de la Wallonie*.

En 2022, les estimations Dynam-Reg de l'évolution entre les deuxièmes trimestres 2019 et 2020 (estimations définitives) et 2020 et 2021 (estimations provisoires) ont été publiées et analysées par Tim Goesaert, Karen Huysmans, Tine Vandekerkhove, Peter Vets et Ludo Struyven dans « La dynamique du marché du travail en temps de la troisième vague de COVID 19 » Release 2021-Q2 et ont fait l'objet d'une [news sur le site de l'IWEPS](#).

Les estimations Dynam-Reg de l'évolution entre les quatrièmes trimestres 2019 et 2020 (estimations définitives) et 2020 et 2021 (estimations provisoires) ont été publiées et analysées par Tim Goesaert, Karen Huysmans, Peter Vets et Ludo Struyven dans « Du creux dans la dynamique du marché du travail à une reprise sans précédent au cours de la deuxième année coronavirus ». Release 2021 Q4. Les estimations définitives entre juin 2020 et juin 2021 et provisoires entre juin 2021 et juin 2022 ont été réalisées et livrées à l'IWEPS.

En 2022, un « Flash Corona », « Chômage temporaire dû à la pandémie de Corona et à ses répliques économiques en 2021 » rédigé par le professeur Ludo Struyven, Tine Vandekerkhove et Tim Goesaert a été publié sur le site Dynamstat.

4.4.6. Intégration des jeunes peu qualifiés sur le marché du travail en Wallonie

Grâce au financement IPRA 2019 octroyé par l'IWEPS, Mathilde Pourtois mène à l'UCLouvain et à l'IWEPS une recherche doctorale portant sur l'insertion des jeunes wallons sur le marché du travail. Ce projet de recherche a pour objectif d'évaluer, à l'aide de méthodes microéconométriques, deux types de politiques d'emploi : d'une part, le versement d'allocations d'insertion aux jeunes chômeurs de longue durée, d'autre part, une subvention à l'embauche ciblée sur les jeunes chômeurs peu et moyennement qualifiés.

Dans le cadre du premier projet, Mathilde étudie l'effet des restrictions d'accès aux

allocations d'insertion sur le passage à l'emploi, sur des indicateurs de la qualité de l'emploi et sur des variables en lien avec les conditions de subsistance telles que la composition familiale et le fait de dépendre du revenu d'intégration, par exemple.

Le second projet vise à estimer l'impact des aides à l'embauche Impulsion moins de 25 ans sur le passage à l'emploi. En 2022, Mathilde a validé les principaux résultats et travaillé sur une base de données actualisée par le Forem. Cette question de recherche a donné lieu à la rédaction de la première version d'un article scientifique et aboutira en 2023 à un Rapport de recherche de l'IWEPS.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

4.5.

4.5.1. Enquête auprès des sortants de formation FSE

Une enquête auprès de 650 salariés qui ont suivi une formation financée par le FSE a permis de décrire les caractéristiques des publics participants, leurs motivations et les éléments de contexte facilitateurs de cette démarche. L'enquête a également distingué différentes logiques de formation et identifié les effets individuels de celles-ci.

Le rapport a été présenté aux comités de suivi du FSE et du FEDER et a fait l'objet d'une présentation aux journées du longitudinal et d'une première publication internationale.

L'enquête devrait devenir récurrente au cours de la nouvelle programmation 2021-2027 des fonds structurels.

4.5.2. Cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs

L'IWEPS est partie prenante du projet « Cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs », piloté par le Secrétariat général du MFWB (accord de coopération de mars 2014). L'objectif est la mise en place d'une base de données pérenne mettant en relation des données de l'enseignement obligatoire, de l'enseignement supérieur, de l'enseignement de promotion sociale, des

opérateurs de l'alternance, des dispositifs de formation professionnelle wallons et bruxellois et du *datawarehouse* Marché du Travail et Protection Sociale de la BCSS. L'enseignement et la formation financés par la Communauté germanophone sont également couverts par le dispositif. Un tel système d'informations doit permettre une analyse approfondie des trajectoires à l'in-

térieur du système éducatif, puis dans l'emploi et la formation professionnelle continue sur la base d'un suivi de cohortes successives. L'IWEPS est impliqué, depuis le lancement du projet, dans la conception et la mise au point de l'outil, et dans l'analyse des données et l'élaboration des premiers indicateurs. Il participe activement au comité de pilotage du projet.

À l'heure actuelle, les sources de données suivantes ont été couplées et intégrées dans la base de données pour la cohorte de sortants de 2013-2014 : les données DGEO (enseignement secondaire obligatoire en FWB), la base de données SATURN (enseignement supérieur non universitaire en FWB), les données du CREF (enseignement supérieur universitaire francophone), les

données relatives à l'enseignement en Communauté germanophone (secondaire et supérieur non universitaire) et les données de l'IFAPME (formation en alternance en Wallonie). L'année 2022 a été consacrée à la réalisation d'une analyse des trajectoires de l'enseignement obligatoire vers l'enseignement supérieur (publication en 2023). Des tests (adéquation, qualité, etc.) ont été également effectués sur les données relatives à la formation en alternance à l'IFAPME, ainsi qu'au marché du travail (Banque Carrefour de la Sécurité Sociale). Les données de l'IFAPME ont ainsi pu être chargées dans la base de données intégrées en 2022; les données de la BCSS le seront début 2023, ce qui permettra de premières analyses des trajectoires des sortants de l'enseignement sur le marché du travail.

4.5.3. Indicateurs sur l'éducation et la formation

L'IWEPS calcule chaque année une série d'indicateurs sur l'éducation et la formation à partir de différentes sources de données : l'Enquête sur les forces de travail (EFT, Statbel), les données sur les élèves inscrits dans l'enseignement obligatoire en Fédération Wallonie-Bruxelles et en Communauté germanophone, ainsi que les données relatives à l'accueil de la petite enfance en FWB et en Communauté germanophone. Ces indicateurs concernent notamment le niveau de diplôme, la relation entre diplôme et statut sur le marché du travail, la transition enseignement-emploi (NEET, abandon scolaire précoce, etc.), la couverture en places d'accueil pour la petite enfance, les lieux de domicile et de scolarisation des élèves (au niveau communal), le

retard scolaire dans l'enseignement secondaire. Ces indicateurs sont publiés sur le site internet de l'IWEPS (notamment sur le portail WalStat et/ou sous forme de fiches dans les *Chiffres-clés de la Wallonie* et la rubrique Indicateurs statistiques du site internet). Pour partie, ces indicateurs servent à alimenter d'autres projets et publications de l'IWEPS, et notamment l'indice synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) et l'indice de situation sociale (ISS). En 2022, un numéro de *Décryptage* a été consacré aux indicateurs utilisés pour caractériser **la situation des jeunes sur le marché du travail**, notamment en lien avec leur participation à l'enseignement ou la formation et leur niveau d'éducation.

INÉGALITÉS SOCIALES

4.6.1. Indicateurs de pauvreté

En 2022, ce projet a vu la publication d'une quinzaine de fiches présentant chacune un indicateur relatif à la pauvreté en Wallonie. Cela a permis la constitution d'un chapitre

« Inégalités sociales » dans *Les Chiffres-clés de la Wallonie*, contextualisant et analysant ces indicateurs, ainsi que la publication du [Tableau de bord de la pauvreté en Wallonie](#).

4.6.2. Inégalités sociales périnatales

Début 2022, le projet d'analyse des inégalités sociales à la naissance à partir de données administratives a pris forme. Suite à l'exploration des données et de la littérature réalisée en 2021, une base de données

croisant trois sources administratives différentes (les données fiscales, les données démographiques et les bulletins de naissance) sur une durée de dix ans (2000-2019) a été construite à l'IWEPS.

4.6.3. Développement et calcul de l'Indice de situation sociale (ISS)

Dans le cadre de ses travaux sur les indicateurs complémentaires au PIB, l'IWEPS a construit et publié au mois d'octobre 2022 son [neuvième exercice de l'Indice de situation sociale de la Wallonie \(ISS\)](#).

L'ISS vise à dresser le bilan annuel du progrès social de la Wallonie en comparaison avec l'évolution du PIB/habitant, sur une période de dix-huit années. Cet indice permet d'apporter des balises pour suivre, année après année, depuis 2004, l'évolution d'indicateurs de l'état de la situation sociale et des déséquilibres socioéconomiques. Il s'articule autour de dimensions généralement reconnues comme constituant des conditions de vie et de la qualité de vie d'une population (démographie, santé, logement, formation, sécurité, culture, valeurs, revenu, emploi).

Comme l'année précédente, au-delà de l'exercice de construction de l'indicateur et de l'analyse de ses résultats en évolution temporelle, cette édition 2022 de l'ISS étaye le cadre statistique dressé par l'ISS par une analyse qualitative des impacts des crises

et des transformations récentes sur l'évolution à court terme (2022 à 2024) des conditions de vie et des inégalités sociales en Wallonie et de leurs principaux déterminants, avec un focus sur l'évolution de la précarisation de la population et de la transformation du travail social en Wallonie.

Cette analyse est le fruit d'un travail interdisciplinaire mené au sein de l'IWEPS et avec les collègues des institutions partenaires.

Pour cette édition 2022, la publication du rapport ISS a été synchronisée avec deux autres publications : le rapport sur l'économie wallonne (REW) (par l'IWEPS, le SPW Economie et la Sogepa) d'une part, et, d'autre part, la synthèse en fiches de l'État de l'environnement wallon (par le SPW Environnement). L'intention est de proposer un référentiel actualisé du contexte social, économique et environnemental dans lequel se déploie le PRW, dans le cadre du programme d'évaluation de celui-ci. Cette coordination de publications de diagnostics est programmée à nouveau en 2024.

4.6.4. Les Relais sociaux de Wallonie

En partenariat avec le SPW Intérieur et Action sociale et les Relais sociaux urbains (RSU), une collecte de données harmonisées au niveau wallon a été initiée en 2012 afin d'avoir une vue d'ensemble tant de l'offre et de l'utilisation des services coordonnés par les Relais sociaux que des profils des utilisateurs de ces services. L'analyse apporte un éclairage sur la grande précarité en milieu urbain ainsi que sur l'application des mesures de lutte contre la précarité et le développement des partenariats publics/privés au sein des grandes villes wallonnes. Le projet contribue non seulement à harmoniser les variables reprises dans les rapports d'activité produits par chacun des Relais sociaux, mais aussi à développer la mission d'observatoire de la précarité dévolue par décret aux Relais sociaux.

Depuis lors, la collecte de données est réalisée chaque année par les services partenaires des sept RSU de Wallonie. L'intégration des données provenant des deux nouveaux relais sociaux intercommunaux, celui de la province de Luxembourg et celui du Brabant wallon, sera effectuée progressivement à partir de 2023. Les

données les plus récentes sont relatives à l'année 2020. Sur la base des fichiers transmis par les RSU, l'IWEPS réalise l'assemblage des données sous la forme de bases de données exploitables au niveau de la Wallonie.

Depuis 2019, un nouveau mode de diffusion des statistiques a été mis en place. Il consiste à donner accès sur le site de l'IWEPS, d'une part, à **une information synthétique et ciblée sur deux pages (Chiffres-clés de la Wallonie)** pour chaque axe d'activité des Relais sociaux et, d'autre part, à une information détaillée via des tableaux téléchargeables dans un format exploitable (Excel). Il s'agit de la nonantaine de tableaux de données que l'on pouvait trouver précédemment dans la publication « **Statistiques des relais sociaux urbains wallons** ».

Il est ainsi possible d'accéder aux données détaillées de chacun des huit axes et sous-axes d'activité des RSU et ainsi de dégager les spécificités de chacun d'eux (hébergement d'urgence (HU), dispositif d'urgence sociale (DUS), travail de rue (TR) et les cinq sous-axes de l'accueil de jour (AJ)).

4.6.5. Quels futurs pour les politiques de lutte contre la pauvreté infantile à l'horizon 2040 ?

Ce projet est réalisé dans le cadre d'un partenariat entre l'IWEPS et l'AVIQ et s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan de sortie de la pauvreté adopté par le Gouvernement wallon en novembre 2021.

Il se focalise sur les futurs possibles des outils d'action publique de lutte contre la pauvreté des enfants.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- réfléchir à l'évolution du rôle des politiques régionales et communautaires sur la pauvreté infantile pour, d'une part, comprendre ce qui est envisagé comme un problème public (« la pauvreté infantile »), et d'autre part, étudier les effets

possibles des politiques régionales et communautaires sur celui-ci ;

- s'intéresser à l'« enfant » comme destinataire d'une action publique spécifique composée de dispositifs et d'outils relevant d'une pluralité de champs d'action (social, éducatif, économique...) qui varient en fonctions des âges (de la naissance à la fin des études secondaires) ;
- développer une approche prospective de nature « exploratoire » visant à identifier quatre à cinq scénarios contrastés pouvant nourrir les futures politiques régionales et communautaires en matière de lutte contre la pauvreté infantile ;

- mettre en place une large participation des acteurs institutionnels et de terrain en lien avec la pauvreté et les politiques de l'enfance ainsi que des experts.

En 2022, la première phase du projet « Délimitation de la mission » a été réalisée entre janvier et juin. Elle a conduit à une note d'orientation du projet composée de deux parties : l'une balisant le cadre du projet, l'autre développant une analyse rétrospective de l'évolution des politiques de lutte contre la pauvreté et contre la pauvreté infantile en Wallonie depuis le début des années 1990. Cette note a été soumise et validée par le Comité de suivi du projet.

À partir du mois de juillet, l'équipe IWEPS-AVIQ a entamé la deuxième phase du projet dédiée à la réalisation d'un « diagnostic prospectif ». Ce diagnostic doit permettre

de définir le système de variables qui conditionnent l'état de la pauvreté infantile en Wallonie, ainsi que les réponses politiques qui lui sont apportées. Une première partie de ce diagnostic a été réalisée durant le second semestre 2022 sur la base d'un travail collaboratif avec les parties prenantes de ces politiques dans le cadre d'ateliers prospectifs exploratoires. Les résultats de ces ateliers ont été présentés au Comité de suivi du projet en octobre 2022. Ils servent de base à la réalisation de la seconde partie du diagnostic débutée en novembre 2022, où le travail consiste à stabiliser la représentation du système prospectif et à développer la base prospective sur laquelle seront élaborés les scénarios exploratoires de la recherche au second semestre 2023.

4.6.6. Développement d'un tableau de bord et indicateur ISADF

Au stade actuel de développement de l'ISADF, le modèle pour la construction de l'indicateur ne dispose pas de données suffisantes pour être appliqué dans son intégralité au niveau local. En effet, la mesure actuelle ne couvre pas tous les droits fondamentaux ou ne couvre que partiellement certains d'entre eux.

Ce constat conduit à la nécessité d'élargir le socle d'informations nécessaires à l'enrichissement et à la mise à jour de l'ISADF planifiée pour 2024. Cela présuppose des collectes de données inédites, originales et pertinentes au niveau local.

Au cours de l'année 2022, le travail s'est concentré sur la mise en place des balises de ce vaste chantier de développement statistique de l'ISADF, appelé à devenir un outil de veille dans le cadre de divers dispositifs visant à promouvoir l'effectivité de l'accès de tous les citoyens aux droits humains. Ce travail a été réalisé en concertation avec les Cabinets des ministres Collignon et Morreale et avec la Direction de la cohésion sociale au sein de la DG Intérieur et Action sociale du SPW.

L'objectif principal vise l'amélioration de la couverture des droits fondamentaux et de leurs caractéristiques ainsi que la prise en compte de l'étendue des inégalités sociales et économiques, des discriminations ou encore des violations de certains droits, notamment au regard des publics vulnérables et des situations sensibles.

L'élargissement et le renforcement de l'ISADF supposent un processus collaboratif et transversal de co-construction avec les décideurs, les acteurs et les citoyens au niveau local, dans une démarche *win-win*. Afin de conscientiser et de mobiliser les parties prenantes, l'IWEPS a organisé un webinaire le 24 janvier 2022, destiné aux décideurs et aux acteurs locaux. Ce webinaire poursuivait un double objectif : (1) présenter l'ISADF et montrer ses utilisations potentielles à l'échelle des communes ; (2) ouvrir la réflexion sur l'enrichissement de cet outil. Les ministres Morreale et Collignon nous ont fait l'honneur de leur participation à ce séminaire, en soutien au projet de développement de l'ISADF.

Ce webinaire a rassemblé 90 personnes. **L'enregistrement du webinaire et les**

supports de présentation, dont une capsule vidéo de présentation de l'ISADF, sont disponibles sur le site de l'IWEPS.

L'équipe de travail sur l'ISADF a répondu au cours de l'année à diverses demandes pour une meilleure compréhension de l'indice ou

pour différents usages de celui-ci dans le cadre d'autres projets (notamment Été solidaire ou Énergie Commune) ou divers échanges autour de l'indicateur synthétique et de l'accès aux droits (Ruyters C, dans la revue Bruxelles Laïque Échos, décembre 2022).

4.6.7. Développement d'indicateurs de loyers

En 2022, en partenariat avec Stabel, l'IBSA et Statistics Vlanderen (à travers un *Service Level Agreement*, dans le cadre de l'Institut interfédéral de statistique), l'IWEPS contribue à l'obtention régulière de données

issues de l'enregistrement des baux de manière à pouvoir actualiser annuellement les indicateurs développés précédemment et à pouvoir en développer d'autres en croisant ces données avec celles du cadastre.

4.6.8. Projet exploratoire – SWCS

En 2022, un contact a été noué entre l'IWEPS et la SWCS (Société Wallonne du Crédit Social). La SWCS dispose de données sur les dossiers d'attribution de crédits sociaux, sur les caractéristiques des biens immobiliers liés et, dans une moindre mesure, sur les profils socioéconomiques des personnes.

À partir de ces données, le projet exploratoire porte sur deux points, dans une optique de collaboration *win-win*. D'une part, mesurer si, et comment, ces données peuvent être utiles et pertinentes pour l'IWEPS afin de produire des éventuels futurs indicateurs. D'autre part,

mesurer si, et comment, ces données de la SWCS peuvent être valorisées dans le cadre d'un accès *open data* et peuvent contribuer à alimenter certaines études scientifiques (par exemple sur la question des ménages isolés).

Pour mener à bien cette analyse exploratoire, l'IWEPS a reçu un échantillon de données portant sur un an d'activité (1 951 cas).

Un rapport de faisabilité, essentiellement sur la qualité des données et sur leurs perspectives d'utilisation, est attendu à la fin du mois de mars 2023.

GENRE

4.7.

4.7.1. Genre et revenus

À la suite des travaux menés précédemment par l'IWEPS sur les inégalités de revenus entre femmes et hommes, l'IWEPS a pu développer un **set d'indicateurs portant sur le genre**, dont l'accent est fortement mis

sur les inégalités de revenus et de salaires. En 2022, la participation active à un colloque sur les inégalités de genre au sein des couples a permis de diffuser les travaux de l'IWEPS dans la communauté scientifique.

4.7.2. Égalité entre les femmes et les hommes en Wallonie – Cahier Genre et santé mentale

En 2021, dans le cadre de la collection « Égalité entre les femmes et les hommes en Wallonie. Photographie statistique », l'IWEPS a décidé de porter une attention particulière à la santé mentale des femmes en Wallonie, en raison notamment de la crise sanitaire mondiale et de ses conséquences spécifiques sur la santé mentale des femmes.

La collecte de statistiques sexuées et le développement d'indicateurs de genre sont un prérequis indispensable à la mise en place d'actions et de politiques qui visent à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes de manière transversale au sein de notre société. C'est la raison pour laquelle l'IWEPS a décidé de consacrer une nouvelle publication de statistiques genrées sur la santé mentale en Wallonie.

La santé est un domaine, comme bien d'autres, où se redessinent les rapports sociaux de sexe à travers des représentations stéréotypées et sexistes, des pratiques différenciées tant dans le chef des professionnels et professionnelles de la santé que des patients et patientes mêmes.

La réalisation de ce nouveau cahier « genre et santé mentale » a pour objectif de replacer la question du genre au centre de l'analyse pour tenter de lutter contre certaines représentations collectives et

stéréotypées en ce qui concerne la santé mentale des femmes et des hommes.

Dans cette publication, les chercheuses de l'IWEPS ont procédé à une sélection de statistiques wallonnes, les plus récentes sur le sujet. Cette sélection s'accompagne également d'une analyse qui tente d'aller au-delà de la simple lecture sexuée de chiffres. Grâce à cette lecture genrée des données, l'équipe a évité, comme souvent, de privilégier une approche « naturalisante » des différences observées entre les femmes et les hommes et d'enfermer les deux sexes dans leur catégorie. Ce type d'approche a tendance, en réalité, à individualiser les problèmes de santé en ne tenant pas compte de la dimension relationnelle du genre, c'est-à-dire des pratiques inégalitaires qui sous-tendent les relations entre les individus dans la société, en raison de représentations collectives erronées, du contexte social et politique dans lequel évoluent ces individus.

Par ailleurs, grâce à la mise en perspective d'une série d'indicateurs issus de sources différentes (données administratives, données d'enquêtes, données provenant d'opérateurs de terrain), les chercheuses ont questionné l'état de santé mentale des individus en Wallonie, avec comme objectif d'améliorer à la fois la compréhension de l'état de santé mentale des femmes et des hommes.

4.7.3. Enquête *Gender-Based Violence (GBV)* : préparation des données

En lien avec la DPR et la DPC, l'IWEPS a conduit en 2022 une collaboration interfédérale visant à mener en Belgique l'enquête européenne *Gender-Based Violence (GBV)*. L'enquête GBV est une enquête commanditée par Eurostat qui a pour but de récolter des données sur les victimes de violences basées sur le genre dans les états européens. L'objectif est de mieux quantifier et de mieux comprendre le phénomène afin de permettre aux états de mener des poli-

tiques plus efficaces de lutte contre le phénomène.

En collaboration avec les administrations régionales et communautaires ainsi qu'avec les Gouvernements respectifs, ce travail a abouti à la mise en œuvre de l'enquête sur le terrain. Le terrain s'est fini en août 2022. Le travail de traitement des données, suivant les procédures fournies par Eurostat, a débuté en septembre 2022. Les résultats de l'enquête sont attendus fin 2023.

4.7.4. Participation à l'école thématique « Violences de genre »

Participation à l'école thématique CNRS initiée par le réseau de recherche VisaGe et intitulée « Étudier, comprendre et appréhender les violences fondées sur le genre. Perspectives interdisciplinaires et internationales » (du 16 au 20 mai 2022 à Aussois).

Durant quatre jours, chercheurs et chercheuses, professionnels et professionnelles de l'accompagnement des victimes de violences de genre se sont réunis pour proposer un état des lieux des savoirs sur

les violences de genre et revenir sur les politiques publiques pour les combattre. L'IWEPS a été sélectionné par l'équipe des organisatrices pour participer à ce groupe de réflexion. Cette école thématique a été l'occasion de faire émerger des questionnements communs à différentes traditions académiques, en s'appuyant sur différentes perspectives disciplinaires (droit, sociologie, philosophie, anthropologie, médecine, etc.).

MOBILITÉ ET TRANSPORTS

4.8.

4.8.1. Statistiques et indicateurs de la mobilité

Les travaux et études en matière de mobilité au sein de l'Institut trouvent leur origine dans l'intégration de l'Observatoire wallon de la mobilité (OWM) au sein de l'IWEPS au 1^{er} janvier 2004. Ils sont notamment déterminés par les missions spécifiques de l'OWM (arrêté GW du 6 décembre 2001) et s'inscrivent dans le cadre global des missions et recherches menées par l'IWEPS et plus particulièrement dans une approche transversale telle que prônée au sein de l'Institut.

En 2022, plusieurs axes sont privilégiés par les travaux en matière de mobilité et notamment celui visant la consolidation des données et des statistiques (en termes de disponibilité, de limites, de contraintes et de méthode) et la définition d'indicateurs et de recherches en lien avec les thématiques transports et mobilité à partir de différentes sources existantes, régionales, fédérales et internationales; ce qui a notamment permis :

- la mise à jour **des indicateurs et du diagnostic sur la mobilité** sur le site de l'IWEPS, participant à la construction d'un référentiel scientifique en matière de statistiques de mobilité; et cela en partena-

riat avec les acteurs régionaux concernés, l'observatoire pouvant servir de plateforme d'information, d'échange, de débats relatifs à la problématique de la mobilité et des transports; particulièrement en 2022, suite à la sollicitation de l'IWEPS par le SPW MI et le Cabinet du ministre Henry (ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures).

- l'intégration d'éléments sur la mobilité dans des ouvrages collectifs régionaux et dans les publications IWEPS, notamment les *Chiffres-clés de la Wallonie*, deux Working papers publiés en 2022 (l'un pour une **première approche prospectiviste du secteur aérien** de passagers en Wallonie et le second traitant de **l'interaction entre la mobilité et l'aménagement du territoire** et autres rapports de recherche) et deux rapports de recherche relatifs à l'enquête GPSWAL (cf. points ci-après);
- la mise à disposition des informations, la diffusion des indicateurs et données via le site de l'IWEPS (rubrique indicateurs statistiques, Chiffres-clés de la Wallonie et outil WalStat) et autre communiqué de presse dans le cadre de la Semaine de la

mobilité. Le niveau de désagrégation et d'inscription spatiale de ces données est fonction de l'existence et de la disponibilité de l'information;

- la valorisation à travers nos réseaux d'échanges et d'autres comités ainsi qu'en réponse à des demandes extérieures;
- l'élaboration des programmes statistiques dans le cadre de l'IIS (voir ci-dessous) relatifs à la mobilité.

4.8.2. Enquêtes et informations ayant trait aux comportements des individus

En relation avec les activités statistiques « mobilité » (voir section 4.8.1.), une attention particulière reste de mise pour l'amélioration des informations ayant trait aux comportements des individus, avec l'objectif d'avoir des bases de données récurrentes sur les stratégies des individus en matière de déplacements permettant à l'Observatoire wallon de la mobilité et à l'IWEPS de poursuivre ses missions et recherches (tout en s'inscrivant dans la continuité du travail scientifique réalisé dans les précédentes enquêtes de mobilité régionales et fédérales).

En 2022, l'IWEPS a poursuivi son travail de veille en la matière et entre autres par des

échanges avec les partenaires belges sur les différentes enquêtes en projet ou en cours. Ce travail s'inscrit dans le prolongement des deux enquêtes de mobilité mises en place par l'IWEPS :

- MOBWAL par interview en face à face : valorisation des analyses et des résultats publiés dans *Regards statistiques* n°5 « Principaux résultats de l'enquête sur la mobilité des Wallons – MOBWAL 2017 »;
- GPSWAL par suivi GPS : poursuite de l'exploitation des données avec deux publications (*rapport qualité* et *rapport méthodologique*) publiées en février 2022.

4.8.3. Interactions mobilité et aménagement du territoire

Dans la continuité des travaux et des participations à la réflexion sur les enjeux de la mobilité actuels et à venir traitant notamment de l'accessibilité du territoire (*Working Paper n°30*) ou de l'« accès à la mobilité en Wallonie » (*Futurama de l'IWEPS*), les observatoires de la mobilité et du développement territorial ont travaillé de concert particulièrement afin de mettre en exergue les interactions entre la mobilité des personnes et l'aménagement du territoire en Wallonie. Le

but est d'interroger la capacité du système wallon (mobilité/localisation des activités) à répondre aux enjeux et contraintes énergétiques, environnementaux, sociaux et économiques. *Le Working Paper n°34*, publié en mars 2022, fait le point sur ces divers éléments et propose sur cette base des recommandations et met en évidence la nécessité d'un projet de territoire transversal et partagé par la société et les politiques à tous les niveaux.

4.8.4. Tableau de bord de la mobilité et partenariat étroit entre l'IWEPS et le SPW MI

Tenant compte des documents stratégiques et des politiques de mobilité du Gouvernement, l'IWEPS (et son Observatoire wallon de la Mobilité) et le SPW Mobilité Infrastructures (Direction des Études Stratégiques et de la

Prospective) ont décidé de travailler en partenariat étroit et de s'engager dans l'élaboration d'un *tableau de bord de la mobilité* (TBM), en collaboration avec d'autres administrations régionales wallonnes. Son objectif principal

est de fournir un référentiel commun au travers de la mise en place d'un système de collecte, de centralisation et d'analyse des données visant à assurer un monitoring de la mobilité régionale.

Le travail de consolidation des données et autres indicateurs ainsi que la mise en place de divers outils se sont poursuivis en 2022 et concourent à informer sur les diverses facettes de la mobilité tant dans le transport de personnes que celui des marchandises.

En relation avec la subvention 2021 accordée (arrêté ministériel, décembre 2020) par le ministre de la Mobilité à l'IWEPS dans le cadre du TBM et la décision du comité d'accompagnement d'externaliser des projets d'étude traitant de la mobilité active et de la mobilité à un niveau infrarégional, l'IWEPS,

en tant que pouvoir adjudicateur, a diligenté en 2021 deux études pour le compte du ministre P. Henry (ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures) leur réalisation s'étant faite durant les premiers mois de 2022, à savoir :

- CREAT, UCLouvain et Pro Vélo ASBL, 2022. « Élaboration des modes de collecte d'informations et des méthodologies pour une mesure de la pratique des modes actifs en Wallonie » étude commanditée par l'IWEPS. **Rapport final consolidé**. 21 juillet 2022.
- Tractebel, 2022. « Estimation de la mobilité infrarégionale » étude commanditée par l'IWEPS. **Rapport final consolidé**. 6 octobre 2022.

ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

4.9.

4.9.1. Statistiques et indicateurs « Énergie et Environnement »

L'année 2022 a été consacrée au suivi et à la mise à jour des indicateurs relatifs à la thématique Énergie et Environnement sur le site de l'IWEPS, sur le portail de WalStat,

ainsi qu'en réponse aux demandes extérieures touchant aux thématiques « Énergie et Environnement-Air ».

SOCIÉTÉ ET CITOYENNETÉ

4.10.

4.10.1. Évaluation du Service citoyen

Dans la convention-cadre relative au développement du Service citoyen en Wallonie (2018-2021), le Gouvernement wallon et la Plateforme pour le service citoyen ont donné à l'IWEPS une mission d'évaluation du Service citoyen. En juin 2022, l'IWEPS a présenté au Comité d'accompagnement du Service citoyen le **rapport d'évaluation de la comparaison « avant-après »**, une des deux approches mobilisées pour évaluer le Service citoyen. En parallèle, l'analyse de contribu-

tion (seconde approche), débutée en 2021, s'est poursuivie : l'année 2022 a été l'occasion, d'une part, de finaliser la collecte d'informations en rencontrant des jeunes ayant participé à un Service citoyen et, d'autre part, de débiter l'analyse de l'ensemble du matériau récolté. Le rapport final de l'évaluation du Service citoyen, qui intégrera les enseignements de la comparaison « avant-après » et de l'analyse de contribution, sera publié dans la première moitié de 2023.

4.10.2. Rapport sur la cohésion sociale en Wallonie (troisième édition)

L'IWEPS collabore avec la Direction de la Cohésion sociale du Département de l'Action sociale du Service public de Wallonie Intérieur et Action sociale à la troisième édition du Rapport sur la cohésion sociale en Wallonie. Ce rapport est structuré selon l'accès aux droits fondamentaux (15 chapitres pour 15 droits) dans une approche à la fois individuelle de l'accès de chaque citoyen aux droits qui lui sont en principe garantis, et collective de la réduction des inégalités entre les citoyens.

Cette troisième édition du Rapport a été conçue pour être publiée en ligne par étapes; ce qui offre la possibilité d'une latitude dans la contribution de chaque partie prenante au rapport et offre la possibilité d'une mise à jour régulière des informations.

Chaque droit fait l'objet d'un chapitre qui expose les fondements du droit, un cadrage

statistique, les instruments et dispositifs mis en œuvre pour favoriser l'accès au droit, les enjeux et les perspectives en vue d'améliorer la réalisation du droit et procurer davantage d'équité et de solidarité sur notre territoire.

L'IWEPS est en charge du cadrage statistique de chacun des chapitres. À cette fin, il s'appuie autant que possible sur les projets statistiques, études et analyses développés à l'IWEPS (Fiches SIROP, Walstat, ISS, ISADF, enquête...) en contribuant à leur valorisation et à leur diffusion.

En 2022, les chapitres 'Droit à l'éducation, à l'enseignement et à la formation', 'Droit à la participation citoyenne et démocratique' et 'Droit à une vie sociale et culturelle' ont été finalisés. Ils sont accessibles sur [le site de la DiCS](#).

4.10.3. Développement d'indicateurs liés à la gouvernance locale

Dans le but de proposer de nouveaux indicateurs et outils au niveau local, permettant à terme une aide à la prise de décision (aider les décideurs et les acteurs locaux à déterminer leurs priorités d'action et à objectiver leurs décisions en prêtant une attention particulière aux situations difficiles et aux publics vulnérables), plusieurs tâches ont été effectuées en 2022. Visant l'élargissement du socle d'informations au niveau local, ces tâches convergent vers la volonté d'enrichir l'ISADF (Indicateur Synthétique d'Accès aux Droits Fondamentaux) à l'échéance fin 2024.

En concertation avec les Cabinets Collignon et Morreale, avec le comité des référents de l'ISADF et avec la DiCS, plusieurs axes de développement prioritaires ont été identifiés afin d'enrichir la couverture des droits fondamentaux, dont la problématique de la santé mentale, l'accès au droit à l'alimentation, l'accès au droit au logement, l'approche des situations d'inégalités sociales et économiques ou encore les violations de

certaines droits au regard des publics vulnérables et des situations sensibles.

Concernant la santé mentale, une consultation d'experts thématiques (plus de 300 : médecins, universitaires, personnes issues du domaine associatif, personnes de terrain...) a été menée d'avril à octobre 2022. Il s'agit d'une consultation qualitative de type *Delphi* qui permet de centraliser les pistes de réflexion, d'obtenir une vue d'ensemble des acteurs et des offres de soins et d'initier un débat pour comprendre quelles questions poser en priorité dans le cadre d'une enquête citoyenne. Les principaux résultats issus de cette consultation seront disponibles dans le premier semestre 2023.

Plus largement, pour un enrichissement significatif de l'ISADF, la piste prioritaire poursuivie est une enquête représentative et harmonisée auprès des citoyens (âgés de 18 ans et plus) dans les 253 communes francophones de Wallonie. Durant l'année 2022,

les modalités de cette enquête et son degré de faisabilité ont fait l'objet d'un travail d'inspection approfondi : échantillonnage, administration centralisée de l'enquête, mode de passation de l'enquête. Les estimations budgétaires ont été établies et soumises au Gouvernement.

Méthodologiquement, cette enquête reposerait sur un tirage des personnes enquêtées dans le Registre national (selon quelques variables de stratification comme l'âge, le genre, le niveau d'éducation), la construction d'un questionnaire en ligne (qui parcourrait les droits fondamentaux, avec un focus particulier sur les priorités citées plus haut) et la mise à disposition d'un questionnaire papier pour les personnes qui en ont besoin. Ainsi, le design de l'enquête serait basé sur un mode auto-administré.

Ce type d'enquête de grande ampleur est voué à toucher environ 220 000 personnes

afin que les résultats aient le plus de chances possible d'être représentatifs. Cela a un coût important et nécessite un long temps de préparation en amont. Un budget a été demandé aux Cabinets porteurs que sont Morreale et Collignon. La décision politique est en attente.

Parallèlement à ces réflexions sur l'enrichissement de l'ISADF, un travail scientifique a été mené dans le but de croiser les indices des accès aux droits fondamentaux de l'ISADF 2018 avec différents indicateurs documentant la crise de la Covid-19 (différentes mesures sur les hospitalisations, les nombres de cas recensés et l'avancée des campagnes de vaccination, mesures prises de 2020 à début 2022). Ce travail a donné lieu à une collaboration entre l'IWEPS et Sciensano. Un rapport de recherche sera publié début 2023.

4.10.4. Baromètre social de la Wallonie

Le Baromètre social de la Wallonie (BSW) est une enquête d'opinion réalisée tous les quatre à cinq ans par l'IWEPS. Cette enquête est réalisée auprès d'un échantillon d'environ 1 200 citoyens et citoyennes tirés aléatoirement. Elle porte sur la participation à la vie sociale, culturelle et politique, sur le sentiment d'appartenance à la Wallonie ou encore sur la confiance dans les institutions. Cette enquête dont la passation se fera en

2023 selon le processus PIMEA (voir section Méthodologie 4.11.1) a nécessité la réalisation totale ou partielle des éléments suivant au dernier trimestre 2022 : sélection des items de questions venant des précédentes vagues de l'enquête BSW ou venant d'autres questionnaires externes, encodage du questionnaire dans le logiciel Limesurvey et réalisation des prés-tests cognitifs du questionnaire.

4.11.1. PIMEA - Processus IWEPS Mixte pour des Enquêtes Auto-administrées

Dans le cadre de la mise en place d'un processus interne d'enquêtes auto-administrées, permettant potentiellement à l'IWEPS de gagner en temps, en budget et en réactivité, il a été procédé en 2022 à toute une succession de tâches :

- Obtention, auprès du SPF Intérieur - RN, d'une autorisation générale officielle (Numéro d'autorisation 034/2022) concernant un accès récurrent pour l'IWEPS aux données du Registre national (RN) lors de tirages d'échantillons successifs (via formulaire 89);
- Préparation logistique d'une enquête BSW2023 (Baromètre social de la Wallonie 2023) suivant la note méthodologique PIMEA établie en 2021;
- Demande officielle adressée au Registre national afin d'adhérer à l'autorisation générale 034/2022 pour le tirage de l'échantillon pour l'enquête BSW2023;
- Préparation du cahier des charges pour le choix d'un sous-traitant pour l'impression, la mise sous pli et l'expédition des courriers d'invitation et de rappel pour participer à l'enquête BSW2023.

4.11.2. Cycle de séminaires statistiques

En 2021, une réflexion a été menée afin de mettre en place des séminaires statistiques mensuels au sein de l'IWEPS. Ces séminaires sont l'occasion de réunir les chercheurs de la Direction Statistique (mais ils sont ouverts à tous les collègues en interne) autour de thématiques successives, autant méthodologiques que pratiques, afin de proposer une vaste réflexion collective et tendre vers l'actualisation de bonnes pratiques statistiques. Ces séminaires ont commencé en février 2022. Les sujets suivants ont été présentés :

- L'anonymisation : Au cœur du processus statistique, Frédéric Vesentini et Dominique Fasbender, 17 février;
- Le versionnage des données : qu'est-ce et quand faut-il le faire?, Thierry Bornand, 17 mars;
- La sélection de variables : introduction et outils statistiques de base, Baptiste Féraud, 21 avril;
- Comparabilité des statistiques locales et transfrontalières, Delphine Thimus et Richard Manirambona, 19 mai;
- Enrichissement des bases de données, Caroline Albessart, 17 décembre;
- Gestion des données au sein de l'IWEPS, Stéphanie La Rocca, 15 décembre.

4.11.3. Groupe de travail « Méthodes qualitatives »

Sur le plan interne, l'IWEPS a constitué un projet de mutualisation des méthodes qualitatives et de valorisation des travaux recourant à ces méthodes. Soutenue par les trois directions scientifiques de l'Institut, cette

initiative a pour objectif de développer et de valoriser le savoir-faire à l'IWEPS portant sur les approches qualitatives, notamment en visant le renforcement de la légitimité scientifique des recherches et/ou évalua-

tions intégrant ces méthodes. Le projet porte une attention particulière à l'articulation des méthodes qualitatives et quantitatives (notamment lors de la conception et de la réalisation des projets de recherche).

Au cours de l'année 2022, différents projets de recherche et évaluations développés au sein de l'IWEPS ont intégré des méthodes qualitatives ou ont articulé des méthodes mixtes, quantitatives et qualitatives.

Parmi celles-ci, citons :

- une consultation d'acteurs et actrices experts en santé mentale de type *Delphi* dans le cadre du développement de l'Indice synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF). Après avoir défini un cadre en vue de la détermination des axes principaux pour la mesure de l'accès au droit à la santé mentale, cette consultation en ligne via la plateforme Mesydel vise à obtenir un consensus autour d'idées d'indicateurs pertinents (que mesurer?) et d'instruments de mesure pertinents (avec quelles données pertinentes et collectables?) au niveau local pour rendre compte de l'accès effectif des citoyens au

« droit au meilleur état de santé mentale susceptible d'être atteint et à l'aide médicale » au niveau local.

- une consultation d'experts et expertes de type Delphi dans le cadre de l'évaluation *ex ante* du Plan de relance de la Wallonie au regard des Objectifs de développement durable. Cette évaluation tente d'identifier les effets attendus (escomptés ou non) du Plan de relance de la Wallonie, mais également les mécanismes par lesquels ces effets pourraient s'opérer, en prenant comme référentiel le cadre internationalement reconnu des Objectifs de développement durable (ODD). L'approche participative de la consultation en ligne via la plateforme Mesydel a permis de croiser des expertises d'horizons divers, nécessaires pour embrasser la diversité des thématiques couvertes par le PRW. Elle a également permis de rencontrer le second objectif de cette évaluation, à savoir amener les forces vives de la Wallonie à sortir d'une réflexion en silo et à s'appropriier le cadre des ODD.

4.11.4. Le vade-mecum de la prospective

Plusieurs éléments ont amené à la poursuite de ce projet en 2022, notamment l'implication de l'IWEPS dans des activités d'enseignement et de formation en matière de prospective, la nécessité de stabiliser un référentiel épistémologique et méthodologique pour la pratique de la prospective à l'IWEPS et la nécessité de vulgarisation pour un public plus large.

La fonction de ce vade-mecum est triple : (1) constituer un support pédagogique de qualité, (2) expliciter les orientations du travail prospectif à l'IWEPS en présentant des réalisations typiques et (3) apporter des réponses claires aux interrogations en lien avec la prospective que peuvent se poser les partenaires et les interlocuteurs de l'Institut et les destinataires de nos activités.

Parallèlement à cette triple fonction, le déploiement du projet, en termes de

contenu, est le suivant : (1) le manuel de la prospective, (2) la prospective à l'IWEPS et (3) la foire aux questions (FAQ).

En 2021, la poursuite du projet, débuté en 2020, s'est focalisée sur l'élaboration du FAQ. C'est en effet le plus facile à opérationnaliser et à valoriser. C'est également celui qui est susceptible de toucher directement l'audience la plus large. Il présente également l'avantage de préparer les contenus à intégrer lors de la réalisation du manuel. Les questions à aborder, au nombre d'une quarantaine, ont été identifiées sur la base de l'expérience des chercheurs de l'IWEPS, issues des interactions avec des interlocuteurs provenant d'horizons très différents et concernés par des préoccupations diversifiées. Cette liste pourra évoluer en fonction des besoins.

Concrètement, 2022 a vu la finalisation de près d'une quarantaine de fiches-questions

documentées et élaborées avec un souci de clarté et dans une optique de vulgarisation. Après avoir été soumises à l'examen critique d'experts externes et retravaillées en fonction de leurs suggestions, ces fiches ont fait l'objet

d'un travail de mise en forme et de présentation permettant leur mise en ligne sous la forme d'un « wiki de la prospective ». La mise en ligne définitive est prévue début 2023.

4.11.5. Thèse de doctorat : Apprendre en prospective : enquête sur les conditions qui favorisent l'apprentissage en prospective

La thèse est entrée dans sa deuxième phase, avec la finalisation de la revue systématique de la littérature, un travail important sur le projet de théorisation ancrée sur l'apprentissage en prospective et la collecte des premières données pour l'élaboration de cartes cognitives permettant d'opérationnaliser l'apprentissage en prospective.

En ce qui concerne la théorisation ancrée, la collecte des données s'est poursuivie, de manière itérative, par la réalisation de douze entretiens semi-directifs et leur analyse. Ceux-ci ont permis d'atteindre une certaine saturation théorique et ainsi d'élaborer une explication théorique de l'apprentissage en prospective. Ces douze entretiens ont été réalisés auprès de participants à deux projets de prospective menés à l'IWEPS : le projet pauvreté, précarité et exclusion socioéconomique en Wallonie : quels futurs possibles ? et le projet digitalisation de l'ad-

ministration wallonne (DIGAWA). Le modèle théorique construit a permis d'identifier des types d'apprentissages (acquisition de connaissances, découverte de nouvelles potentialités et le développement de compréhension partagée) et des conditions qui l'affectent (la posture du participant, le type de crédit accordé aux autres participants et le rapport critique aux résultats de la démarche).

Enfin, 20 entretiens ont été réalisés pour capter la carte cognitive des participants au projet sur les futurs des élevages de bovins en Wallonie (PROBOV) menée par le CRA-W. Le protocole d'analyse a également été mis au point.

Ces deux dispositifs participent à l'objectif final du projet, qui est la réalisation d'une analyse QCA permettant d'évaluer le modèle théorique développé par la théorisation ancrée.

CHAPITRE 5

SYNERGIES ET PARTENARIATS

Pour la réalisation de ses objectifs et missions, l'IWEPS continue de tisser soigneusement des partenariats et collaborations solides. Partage d'expérience et complémentarité sont sans doute les mots-clés qui caractérisent les institutions et organisations qui envisagent leur développement selon un mode collaboratif plutôt que concurrentiel. C'est dans cette philosophie que s'inscrit

l'IWEPS et c'est la raison pour laquelle un des objectifs principaux définis dans le plan opérationnel est celui du développement de partenariats tant scientifiques qu'administratifs. Par ailleurs, comme membre du Conseil d'Administration de l'IIS, l'IWEPS collabore avec ses partenaires institutionnels dans la mise en application de l'interfédéralisation de la statistique publique.

SYNERGIES STATISTIQUES

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

5.1.

Suite au décret du 26 novembre 2009, portant assentiment de l'accord de coopération conclu le 8 octobre 2009 entre la Région wallonne (dénommée usuellement « Wallonie ») et la Communauté française (dénommée usuellement « Fédération Wallonie-Bruxelles ») dans le cadre du renforcement des synergies dans les matières statistiques, l'IWEPS est chargé, en collaboration étroite avec les services du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (MFWB) et l'ETNIC, de produire des analyses, des études et des collectes de données dans les domaines relevant des compétences de la Fédération.

L'objectif est de contribuer au pilotage des politiques en articulant les systèmes d'information, en harmonisant les concepts, les indicateurs et en organisant des récoltes de données de manière transversale aux découpages des compétences et des terri-

toires. La coopération vise ainsi à réaliser des économies d'échelle et à ouvrir de nouveaux chantiers.

Dans le cadre de ce décret, l'IWEPS mobilise l'équivalent de deux temps pleins pour travailler dans les domaines relevant de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Plusieurs chercheurs et chercheuses de l'IWEPS contribuent à ce dispositif, soit de manière ponctuelle, soit de manière récurrente.

Depuis 2015, le programme des synergies statistiques a été organisé autour des thématiques liées aux compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il comporte à la fois des projets pour lesquels l'IWEPS a engagé des ressources et des projets sur lesquels l'IWEPS est sollicité comme expert.

En 2022, les activités réalisées en lien avec les synergies concernaient les thématiques suivantes :

5.1.1. Enseignement

En 2022, l'IWEPS a poursuivi la préparation des éléments constitutifs du futur cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs (voir 4.5.2.).

De plus, des indicateurs sur l'enseignement et la petite enfance sont régulièrement mis à jour sur le portail WalStat, ainsi que sous forme de fiches dans les *Chiffres-clés de la*

Wallonie et la rubrique Indicateurs statistiques du site internet (voir 4.5.3.).

Par ailleurs, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a créé un Monitoring sur la création de places dans les écoles, permettant d'identifier des zones en tensions démographiques sur la base de l'outil *DisExion* et d'y estimer les besoins en création de places scolaires dans l'ensei-

gnement fondamental et secondaire ordinaire (Décret du 19 juillet 2017). L'IWEPS est

membre invité et collabore aux réunions du Monitoring.

5.1.2. Les chiffres-clés de la Fédération Wallonie-Bruxelles

L'IWEPS participe de manière récurrente à la publication « La Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres » par la réalisation d'indicateurs socioéconomiques. Le projet, initialement constitué d'une publication

annuelle, a évolué vers une publication en ligne sous la forme d'une **plateforme interactive**, accompagnée d'une publication synthétique sous format papier.

5.1.3. Statistiques sur l'éducation et la formation des adultes

L'IWEPS est notamment impliqué dans les travaux du Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes.

5.1.4. Cohésion sociale

L'IWEPS contribue au volet statistique du Rapport sur la cohésion sociale en Wallonie qui couvre notamment les compétences gérées par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ce rapport est structuré selon l'accès aux droits fondamentaux dans une approche à la fois individuelle, de l'accès de chaque citoyen aux droits qui lui sont en principe garantis, et collective, de la réduction des inégalités entre les citoyens. L'état des lieux

statistique s'appuie notamment sur les projets statistiques développés à l'IWEPS (Fiches, Walstat, ISS, ISADF, enquêtes...) et contribue à leur valorisation et à leur diffusion (voir point 4.10.2).

En 2022, les chapitres 'Droit à l'éducation, à l'enseignement et à la formation', 'Droit à la participation citoyenne et démocratique' et 'Droit à une vie sociale et culturelle' ont été finalisés. Ils sont accessibles sur le [site de la DiCS](#).

5.1.5. Pauvreté infantile

En 2019, suite à des discussions avec l'Observatoire de l'Enfance, la Jeunesse et l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ), l'IWEPS a publié un

indicateur synthétique de privation des enfants au niveau wallon qui a été actualisé en 2022 sur la base de données de 2021.

5.1.6. Fonction publique

Dans le cadre de son exercice récurrent de collecte de données sur l'emploi public en Wallonie et en FWB, l'IWEPS a rédigé deux nouvelles demandes de données (accompagnées de leurs annexes) : une pour les institutions de la Wallonie et une pour les institutions de la FWB. Les données demandées par l'IWEPS aux institutions portent sur l'année 2021. Les institutions ont rassemblé

les données demandées et les ont envoyées de façon sécurisée à l'IWEPS. L'IWEPS a ensuite analysé ces données et produit une série de tableaux, graphiques et cartes qui se trouvent compilés sur le site de l'IWEPS. Début 2023, ces tableaux, graphiques et cartes seront commentés et le portail sera mis en ligne.

5.1.7. Baromètre associatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles

À son initiative, le MFWB réalise une enquête auprès du secteur associatif qu'il subventionne afin de documenter ce secteur autour des questions telles que l'emploi, le type d'activité ou encore le public cible. En 2022, un marché public a

été lancé pour réaliser cette enquête. Celui-ci a été attribué à Sonecom et a démarré en novembre 2022. L'IWEPS participe au comité d'accompagnement de ce marché dans le cadre des synergies statistiques.

5.1.8. Enquête sur les violences de genre

En lien avec la DPR et la DPC, l'IWEPS a conduit en 2022 une collaboration inter-fédérale visant à mener en Belgique l'enquête européenne *Gender-Based Violence*. En collaboration avec les administrations régio-

nales et communautaires ainsi qu'avec les Gouvernements respectifs, ce travail a abouti à la mise en œuvre de la phase de terrain de l'enquête. Les résultats sont attendus fin 2023.

5.1.9. Impact de la crise sanitaire sur les personnes précarisées

À l'invitation de la Cellule pour la réduction des inégalités sociales et de la lutte contre la pauvreté de la FWB, l'IWEPS a participé aux travaux du comité d'accompagnement des phases 2 et 3 de la recherche sur l'impact réel de la crise sanitaire auprès des publics précarisés sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation (CPCP) a réalisé la phase 2 en 2022. Lors de cette phase qualitative, cinq *focus groups* ont été réalisés pour compléter le matériau récolté (lors de la première phase exploratoire réalisée en 2020) sur les thématiques suivantes :

- l'alimentation, la santé, la santé mentale, l'isolement et les addictions;

- les droits sociaux, la communication et l'accessibilité à ceux-ci / la mobilité;
- les revenus et la catégorie emploi;
- l'éducation, les écoles, les activités socio-culturelles et sportives;
- les logements, les espaces et l'énergie.

À partir des indicateurs construits grâce à l'analyse du contenu des *focus groups*, Sonecom a entrepris la phase 3 de la recherche en 2022. Celle-ci a consisté en une enquête quantitative auprès d'un grand nombre de services de la FWB en contact avec des personnes précarisées (enseignement et centres PMS, culture, aide à la jeunesse, maisons de justice...). Le rapport final sera validé début 2023.

5.1.10. Langues régionales endogènes en Wallonie

La Fédération Wallonie-Bruxelles a fait réaliser par un institut de sondage une enquête par panel auprès de la population wallonne sur le « parler » wallon comme langue endogène. Dans le cadre des synergies statistiques, l'IWEPS a été sollicité pour participer au comité d'accompagnement de

cette enquête. Celle-ci s'est clôturée à la fin du premier semestre 2022. Les résultats ont commencé à être analysés par la Direction de la recherche du MFWB depuis le second semestre 2022. L'IWEPS est associé à l'analyse de ces résultats via son implication dans le comité d'accompagnement.

5.1.11. Le baromètre Pauvreté et inégalités sociales en FWB

À la demande de la Cellule pour la réduction des inégalités sociales et de la lutte contre la pauvreté de la FWB, l'IWEPS a participé au groupe de travail préparant la publication du baromètre de la lutte contre la pauvreté et de la réduction des inégalités sociales en FWB (inscrit dans le Plan de lutte contre la pauvreté de la FWB et dont la première

édition est prévue à l'automne 2023). En 2022, les travaux ont d'abord consisté à définir le concept de pauvreté en FWB et à collecter une série d'indicateurs statistiques préexistants (EU-SILC, indicateurs régionaux bruxellois et wallons...) repris dans une publication ponctuelle, Zoom "Pauvreté et inégalités sociales en FWB".

STATISTIQUES TRANSFRONTALIÈRES 5.2.

L'IWEPS représente la Wallonie dans six groupes de travail produisant des statistiques transfrontalières.

5.2.1. Groupe de travail des Offices statistiques de la Grande Région

Le Groupe de travail des Offices statistiques de la Grande Région a continué le développe-

ment du [portail statistique de la Grande Région](#) qui est opérationnel depuis juillet 2016.

5.2.2. Observatoire interrégional du marché de l'emploi de la Grande Région (OIE)

L'IWEPS participe au Comité de pilotage et aux travaux du réseau des Instituts spécialisés de l'OIE.

L'OIE décrit et analyse sur son site la situation et l'évolution du marché du travail de la Grande Région. À cela s'ajoute un thème spécifique défini tous les deux ans mettant en lumière un aspect particulier du marché de l'emploi de la Grande Région. À chaque fin de Présidence, l'analyse de la situation du marché de l'emploi de la Grande Région est livrée au Sommet.

Sous la présidence française (2021/2022), l'OIE a travaillé sur l'impact de la crise sanitaire sur le marché du travail transfrontalier de la Grande Région. Cette analyse fait l'objet du [13^e rapport de l'OIE](#) pour le

18^e Sommet des Exécutifs de la Grande Région, publié en mars 2022.

Durant l'année 2022, les données et analyses sur les principaux thèmes du champ formation et emploi (le marché du travail, la démographie, la formation et les mobilités transfrontalières) ont été mises à jour sur [le site de l'OIE](#). Elles ne font plus l'objet d'un rapport et seront présentées lors d'un webinaire en mars 2023.

Les nouvelles données et analyses sont, depuis 2022, également diffusées chaque mois via une newsletter.

L'IBA-OIE a publié à l'occasion du 18^e Sommet des Exécutifs de la Grande Région, une nouvelle brochure : « [Chiffres-clés 2021 du marché de l'emploi de la Grande Région](#) ».

5.2.3. Projet Interreg TRANSSTAT (Échanges structurels de données au-delà des frontières)

Le projet européen Interreg TRANSSTAT est une collaboration entre la province de Flandre occidentale, la région des Hauts-de-France, le Département du Nord et l'IWEPS.

D'avril 2019 à fin mars 2022, un service d'échange transfrontalier de données a été mis en place. Celui-ci se base sur des données mises à jour régulièrement dans les trois régions et utilise des canaux de diffusion déjà existants (Geo.be et Géo2France). Chaque catalogue de métadonnées contient à la fois des fiches françaises, flamandes et wallonnes. Les mises à jour des fiches sont relayées de manière automatique d'un catalogue à l'autre grâce au moissonnage. Le mot-clé TRANSSTAT permet de retrouver aisément ces fiches.

En 2022, trois fiches ont été créées concernant les thématiques du chômage et de l'artificialisation du territoire. Chaque fiche

apporte des informations sur les métadonnées, la comparabilité des données entre les trois régions et l'accès aux données en téléchargement. La plus-value du projet par rapport à Eurostat est de fournir des indicateurs comparables pour des entités administratives de petite taille (communes). La fiche de comparabilité téléchargeable fournit une explication complète des différences existant entre les trois sources de données et attire l'attention sur certaines erreurs d'interprétation qui pourraient être commises.

En mars 2022, un accord de coopération a été signé pour trois ans entre les collaborateurs initiaux, l'INSEE et l'IGN belge. Cet accord prévoit la mise à jour annuelle des fiches existantes et la création de nouvelles fiches de métadonnées. La métropole européenne de Lille (MEL) est intéressée à rejoindre le partenariat et participe aux premiers comités de pilotage de TransStat 2.0.

5.2.4. Projet Interreg PSICOCAP (Pratiques et Statistiques intégrées et comparées sur le handicap et handicap psychique)

Le projet Interreg Psicocap vise à construire un instrument transfrontalier d'observation et d'analyse sur le handicap et en particulier le handicap psychique, afin d'éclairer sur les actions à mener par les promoteurs de projets et les décideurs locaux sur la base de données probantes. Le projet s'appuie sur trois piliers : (i) la création d'un observatoire de données, (ii) la création d'un observatoire des pratiques et (iii) l'organisation de formations et Journées d'étude sur le handicap et le handicap psychique (JEHPsy).

L'IWEPS est le chef de file de ce projet mis en œuvre sur une période de trois ans (du janvier 2020 au 31 décembre 2022).

En 2022, la deuxième partie du profil socio sanitaire portant sur les indicateurs du handicap et du handicap psychique a été publiée. Les résultats ont été présentés auprès des acteurs de terrain, d'abord en

France au mois de juin (Marne et Ardennes) et en septembre lors des JEHPsy à Reims; puis en Belgique lors de l'événement de clôture du projet en décembre à Namur.

Le projet Psicocap a permis de montrer l'importance de l'observation combinant l'approche quantitative (observatoire des données) et l'approche qualitative (observatoire des pratiques) afin d'éclairer les actions sur le terrain. En effet, ces deux approches ont permis de mettre en évidence la diversité des pratiques sur les deux versants, malgré une certaine ressemblance au point de vue sociodémographique. Les journées d'Étude sur le Handicap Psychique, qui ont vu la participation de près de 500 personnes, ont quant à elles démontré l'importance d'avoir des moments d'échanges entre toutes les parties prenantes autour de la problématique du handicap psychique.

CERTIFICAT INTERUNIVERSITAIRE EN ANALYSE PROSPECTIVE

5.3.

Dans le cadre de sa mission de développement de la prospective en Wallonie, l'IWEPS a été à l'initiative, en 2014, de l'organisation de la première édition du certificat interuniversitaire en analyse prospective. Ce programme de 75 heures est organisé par l'UCLouvain, l'ULiège, l'IWEPS et le CNAM (Conservatoire national des Arts et Métiers - France). La huitième édition a été tenue dès février 2022.

Ce certificat s'adresse à toute personne titulaire d'un diplôme universitaire ou de l'enseignement supérieur de type long se destinant à occuper des fonctions dans le cadre de la préparation, de la commande, de l'organisation, du suivi et de la réalisation d'une démarche prospective, tant dans le cadre d'une politique publique, que dans celui d'un secteur économique, d'un programme social et du non marchand. Il convient à des acteurs investis dans les domaines de la coopération, l'emploi, la formation, l'éducation, la recherche, l'économie, la gestion, l'environnement, la santé, le transport, l'énergie, la culture, l'aménagement de l'espace, etc. En l'absence du titre requis, une

admission par Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE) est envisagée.

Ce certificat présente plusieurs atouts : un partenariat interuniversitaire, une collaboration entre le monde universitaire, les pouvoirs publics, le secteur privé et le monde associatif, une participation d'experts nationaux et internationaux, des méthodes pédagogiques participatives et un séminaire intégratif mettant la prospective en action. S'articulant autour de trois modules de cours et se concluant par un séminaire d'intégration des acquis, il conjugue apports théoriques et études de cas. L'équipe enseignante est composée d'académiques spécialistes de la prospective et d'experts de terrain chevronnés ; ce qui permet de renforcer le lien entre la théorie et la pratique.

L'édition 2022 du Certificat a rassemblé 21 participants et participantes, provenant d'institutions aussi diverses que des administrations communales, provinciales, communautaires, régionales et fédérales, des enseignants, des gérants d'entreprises, des assistants sociaux, des éducateurs. Depuis sa mise en œuvre, le Certificat a assuré la formation de plus de 150 personnes.

DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE D'ÉVALUATION DE POLITIQUES PUBLIQUES

5.4.

5.4.1. Formations à l'École d'administration publique en évaluation de politiques publiques

L'IWEPS, au vu de ses missions d'alimentation du débat démocratique et de soutien à la prise de décision, a pour objectif de promouvoir une culture de l'évaluation des politiques publiques en Wallonie. Depuis 2015, l'IWEPS assure pour l'École d'administration publique une formation d'introduc-

tion à l'évaluation des politiques publiques. Elle s'adresse à tous les agents chargés de la mise en œuvre ou du suivi d'une politique publique et, en particulier, aux personnes amenées à être impliquées dans un processus d'évaluation d'une politique – en tant que commanditaire, membre d'une

instance d'accompagnement, voire même comme évaluateur. La formation donne les bases nécessaires à la compréhension de ce qu'est un processus d'évaluation intégré dans une démarche publique, avec un ancrage particulier dans le contexte wallon et communautaire. Dans un esprit de pédagogie participative, la formation alterne

apports théoriques et applications pratiques. Elle est dispensée tant en présentiel qu'en distanciel.

En 2022, trois sessions ont été organisées et environ 45 agents des administrations et organismes wallons et communautaires y ont participé.

5.4.2. Formation complémentaire en évaluation des politiques publiques

Une session de formation complémentaire à la formation de base en évaluation des politiques publiques était prévue en 2021. L'IWEPS a donc travaillé en 2021 sur la structure de la formation, son contenu et sur les différents supports de présentation, en collaboration avec une équipe du SPW. En 2021, les conditions sanitaires ont empêché la tenue en présentiel de cette formation. En 2022, l'IWEPS et le SPW ont peaufiné la préparation de cette journée de formation

complémentaire et l'ont dispensée en présentiel le 12 mai 2022 à l'EAP. La matinée a été l'occasion de réaliser une méta-évaluation collective d'un rapport d'évaluation présenté par l'administration : « Évaluation *in itinere* de l'axe prioritaire 2 « Innovation 2020 » du programme opérationnel FEDER 2014-2020 », tandis que l'après-midi fut consacré à un développement théorique sur les évaluations d'impact, avec une focale sur l'analyse de contribution.

5.4.3. Enquête sur l'évaluation des politiques publiques au niveau des administrations en RW

L'IWEPS assure, pour l'École d'administration publique, des formations à l'évaluation des politiques publiques pour les agents de la RW et de la FWB. L'Institut a souhaité réaliser une évaluation « à froid » de ces formations afin d'en connaître les apports pour les participants et pour leur entité et d'identifier les améliorations à y apporter. Profitant de cet exercice, l'IWEPS a étendu le questionnaire pour y intégrer un volet relatif à la pratique évaluative de ces participants et au sein de leur entité. L'objectif est d'identifier et

de comprendre les facteurs qui favorisent ou entravent cette pratique et de capter les besoins pour faciliter leurs travaux. L'enquête qualitative auprès d'anciens participants à la formation introductive à l'évaluation des politiques publiques a démarré en mars 2022. L'objectif est de réaliser une dizaine d'entretiens semi-directifs (d'une heure environ) auprès d'agents provenant d'une diversité d'entités publiques (SPW, MFWB, OIP de la RW et de la FWB). L'analyse est en cours et les résultats attendus pour début 2023.

5.4.4. Certificat interuniversitaire en évaluation des politiques publiques (CIEPP)

Le Certificat interuniversitaire en évaluation des politiques publiques est organisé par trois universités francophones de Belgique (ULiège, UCLouvain, ULB), l'Institut Destrée et l'IWEPS. Il a pour ambition de répondre aux enjeux et questions spécifiques que des

acteurs de terrain confrontés aux phénomènes évaluatifs rencontrent. Il vise à former les participants à occuper des fonctions dans le cadre de la préparation, de la commande, de l'organisation, du suivi et de la réalisation d'évaluations de politiques, de projets et de

programmes publics et non marchands. Le programme comporte d'une part 150 heures de formation, réparties sur onze mois et, d'autre part, un travail personnel de fin de formation à réaliser par les participants. La formation convient à des acteurs investis dans des domaines couverts par les pouvoirs publics et le secteur non marchand : coopération au développement, emploi, formation, éducation, recherche, économie, environnement, culture, santé, transport, etc.

La neuvième édition du certificat s'est déroulée entre septembre 2021 et juin 2022. Une quinzaine de personnes engagées dans la vie professionnelle y ont participé. L'IWEPS a assuré la coresponsabilité du module « Méthodes » ainsi que l'encadrement de travaux de fin de formation. Une réflexion sur la réforme du certificat a également débuté au second semestre 2022 afin de mieux correspondre aux contraintes professionnelles et aux attentes des participants.

5.4.5. Accompagnement dans la mise en place, la réalisation et le suivi d'évaluations menées en dehors de l'IWEPS

L'évaluation des Plans d'action préventive en matière d'énergie (PAPE) est prévue dans la Déclaration de Politique régionale 2019-2024. En septembre 2021, le Cabinet du ministre Philippe Henry a sollicité l'IWEPS pour lui fournir une aide dans la conception et la réalisation de l'évaluation des PAPE. En collaboration avec le Cabinet, l'IWEPS a participé en 2022 à l'élaboration du mandat

d'évaluation et du cahier des charges de cette évaluation. L'année 2023 sera consacrée à l'exécution de l'évaluation par un prestataire externe. L'IWEPS fera partie du comité d'accompagnement de cette évaluation. À cet égard, il accompagnera les travaux, facilitera le travail du prestataire et veillera au respect de son indépendance scientifique durant sa mission d'évaluation.

SUIVI STATISTIQUE DES RÉFUGIÉS UKRAINIENS EN WALLONIE

5.5.

L'IWEPS a intégré la Cellule de coordination de l'accueil des réfugiés ukrainiens en Wallonie (SPW) en avril 2022 pour prendre en charge le volet statistique. La mission s'est progressivement étendue à la gestion de l'ensemble des données concernant les réfugiés ukrainiens en Wallonie (production de nouvelles données, collecte de données existantes, validation, construction d'indicateurs et diffusion des résultats auprès de publics variés (politiques, administrations, presse...)).

De plus, l'IWEPS assure la représentation de la Région wallonne au CELEVAL. Il s'agit de l'organe consultatif composé d'experts d'un large éventail de départements gouvernementaux qui a été chargé par les autorités politiques de cartographier les flux de réfu-

giés de l'Ukraine vers la Belgique et d'établir des estimations pour les mois à venir. Les résultats tangibles du travail de CELEVAL sont les avis qu'il fournit au Comité fédéral de coordination (COFECO) pour aider à développer des politiques concrètes pour faire face à la crise des réfugiés causée par le conflit en Ukraine.

L'IWEPS participe également aux Groupes de travail organisés par l'OIM (Organisation internationale des migrations) dans le cadre du projet « Be with U » : volet wallon : « Améliorer la réponse à la crise ukrainienne et aux futures crises migratoires en Wallonie » et au volet fédéral « Collecte de données quantitatives et analyse des besoins des acteurs de l'intégration pour un mécanisme de coordination ».

CHAPITRE 6

PUBLICATIONS, ACTIVITÉS
ÉDITORIALES, COLLOQUES ET
GROUPES DE TRAVAIL

6.1.1. Chapitres d'ouvrages

- BAULER T., CALAY V., FRANSOLET A., JOSEPH M., LAURENT E., REGINSTER I. (2022), « La transition juste en Europe : Mesurer pour évoluer », chapitre VIII p 106 in OFCE, 2022, Économie européenne 2022, https://www.editionsladecouverte.fr/L_economie_europeenne_2022-9782348074387
- CLAISSE F. (2022), « Le «dehors de toute chose» : Alain Damasio en rêve-volte contre les sociétés de contrôle », in BERTRAND J.-P., HUPPE J. et CLAISSE F. (dir.), *Réarmement critique dans la littérature française contemporaine*, Presses Universitaires de Liège, coll. « Situations ».
- CONTER B., FONDER M., FÉRAUD B. (2022), « La formation des salariés, instrument d'autonomisation et de sécurisation dans l'emploi? » in BORRAS I., BOSSE N., 2022, « Trajectoires et carrières contemporaines : nouvelles perspectives méthodologiques » CEREQ- *Échanges* n°18, p.299-310.

6.1.2. Articles scientifiques dans des revues internationales

- BORNAND T., & KLEIN O. (2022), "Political Trust by Individuals of low Socioeconomic Status: The Key Role of Anomie", *Social Psychological Bulletin*, 17, 1-22. <https://doi.org/10.32872/spb.6897>
- ROBLAIN A., GALE J., ABOUD S., ARNAL C., BORNAND T., HANIOTI M., KLEIN O., KLEIN P. P. L. E., LASTREGO S., LICATA L., MORA Y. L., NERA K., VAN DER LINDEN N., VAN OOST P., & TOMA C. (2022), "Social control and solidarity during the COVID-19 pandemic: The direct and indirect effects of causal attribution of insufficient compliance through perceived anomie", *Journal of Community & Applied Social Psychology*, 32(5), 963-973. <https://doi.org/10.1002/casp.2600>

6.1.3. Articles scientifiques dans des revues nationales

- CONTER B., FANIEL J. (2022), « Belgique - Hausse des salaires nominaux, aides publiques ponctuelles et perte de pouvoir d'achat », *Chronique internationale de l'IRE* n°180, p. 123-138.
- CONTER B., FANIEL J. (2022), « La conflictualité sociale interprofessionnelle en 2021 : la longue négociation d'un accord social sans volet salarial », *Courrier hebdomadaire du CRISP* n° 2539-2540.
- CONTER B., FANIEL J. (2022), « Une sortie de pandémie sans modification du carcan salarial », *Chronique internationale de l'IRE* n°177, p. 27-35.

6.1.4. Articles de vulgarisation

- CALAY V. & CLAISSE F. (2022), « Vers la fin de l'Énergie-Providence? », *Imagine Demain le Monde*, octobre-novembre 2022, pp. 78-79.
- CLAISSE F. (2022), « Quel(s) futur(s) après le progrès? », *Imagine Demain le Monde*, n°150, mai-juin 2022, pp. 74-75.
- CLAISSE F. et GUYOT J.L. (2022), « Secteur aérien en zone de transit », *Imagine Demain le Monde*, n°151, juillet-août 2022, pp. 76-77.

6.1.5. Chronique « Prospective(s) »

À l'initiative du bimestriel Imagine Demain Le Monde, qui se présente comme « le magazine belge francophone des mutations en cours et à venir », l'IWEPS tient, depuis le numéro 150 (mai-juin 2022), une chronique régulière intitulée « Prospective(s) ». La collaboration a pour objectif de visibiliser les travaux de prospective menés à l'IWEPS et s'inscrit, plus généralement, dans la perspective d'une diffusion de la culture de

l'anticipation en Wallonie. En 8 000 signes environ, des chercheurs de la cellule prospective de l'Institut reviennent sur un projet ou un dossier en cours, pour donner un éclairage en termes de futurs possibles, de faits porteurs d'avenir, de signaux faibles ou de bifurcations. Les chroniques parues en 2022 ont tour à tour porté sur l'imaginaire du futur ; le transport aérien de passagers ; le stress hydrique en Wallonie et la crise de l'énergie.

6.1.6. Publications récurrentes de l'IWEPS

6.1.6.1. Notes mensuelles de conjoncture wallonne

Cette [brochure électronique](#) qui présente en douze pages les principaux indicateurs conjoncturels commentés a été publiée mensuellement.

6.1.6.2. Séries statistiques du marché de l'emploi en Wallonie

Cette [brochure](#) reprend les statistiques mensuelles du chômage, établies à partir des données de la STAT92 du FOREM et les données annuelles du marché du travail, calculées sur la base des données de l'ICN, de l'ONSS, de l'INASTI et de l'Enquête sur les forces de travail, ainsi que les chiffres des bénéficiaires du revenu d'intégration.

Cette publication d'une trentaine de pages a été mensuellement remise à jour et mise à disposition sur le site internet de l'IWEPS.

6.1.6.3. Tendances économiques – Analyses et prévisions conjoncturelles

L'analyse conjoncturelle publiée deux fois par an couvre l'ensemble des pays et des secteurs de l'économie mondiale qui, par effets imbriqués, influencent la conjoncture belge et wallonne.

Le [numéro 63 de Tendances économiques](#) est sorti en mars 2022. Exceptionnellement, le numéro d'automne n'a pas été publié. Il a été remplacé par le Rapport sur l'économie wallonne, dont un chapitre actualisait les prévisions réalisées en mars.

6.1.6.4. Dynamiques régionales

Depuis 2013, l'IWEPS s'est doté d'une revue scientifique propre : *Dynamiques régionales*. Avec cette revue, l'Institut poursuit l'ambition de donner davantage de visibilité aux travaux scientifiques susceptibles de contribuer au débat public et à la conduite de la politique régionale. La particularité de cette revue est d'être interdisciplinaire, c'est-à-dire d'approcher sous divers angles de vue des problématiques de portée régionale. À cet effet, *Dynamiques régionales* ouvre ses pages à des contributions de diverses natures réalisées tant en dehors qu'au sein de l'IWEPS, en veillant à les rendre accessibles à un public non spécialisé.

Dynamiques régionales est une publication électronique. Tous les numéros de la revue sont accessibles gratuitement sur [le site internet au format pdf](#), ainsi que sur la plateforme [Cairn.info](#). Claire Dujardin, Virginie Louis et Sile O'Dorchai en assurent le comité de rédaction.

En 2022 est paru le numéro 13 « Retour sur la pandémie : intervention publique, genre et marché du travail en 2020 ». Au sortir de la pandémie, la reprise a vu naître l'inflation et les pénuries de matériaux et de composants. En 2022, les crises géopolitiques et énergétiques se sont invitées, empêchant tout retour à la stabilité tant économique que sociale. Ces événements majeurs ont naturellement occupé toute l'attention et ont peut-être empêché de prendre la

mesure, avec le recul, du caractère atypique de la crise sanitaire et économique de 2020. C'est ce à quoi s'est employé ce numéro de *Dynamiques Régionales*, au travers des articles suivants :

- DELPIERRE M., « Introduction : la crise sanitaire était atypique : intervention publique, genre et fonctionnement du marché du travail en 2020 »
- DELPIERRE M., « La pandémie sans confinement? Comment aborder la question de l'impact économique des mesures sanitaires? »
- MEUNIER O. et VANDER STRICHT V., « Impact de la pandémie de Covid-19 en Wallonie : un marché du travail « en hibernation »? »
- NAUTET M. et PITON C. « La crise sanitaire a-t-elle accentué les inégalités de genre? »

L'année 2022 a également été consacrée à la mise en œuvre de trois numéros, à paraître en 2023. Le premier s'intéressera aux finances publiques wallonnes, le deuxième rassemblera les contributions de la conférence 2021 de l'IWEPS « La Wallonie tire son plan » et le troisième abordera la thématique des friches industrielles et urbaines.

6.1.6.5. Rapports de recherche

- BFP, IBSA, IWEPS, SVR, (2022), *Perspectives économiques régionales 2022-2027*, juillet.
- CHAMAGNE L, MANIRAMBONA R., (2022), *Profil sociosanitaire des populations du territoire du projet Psicocap, Handicap et handicap psychique*, Projet PSICOCAP Interreg France-Wallonie-Vlaanderen, septembre.
- CHARLIER J. et REGINSTER I. (2022), *Assurer l'accès de la population wallonne aux distributeurs de billets – Éléments d'analyses géographiques*, *Rapport de recherche n°49 de l'IWEPS*, octobre, Namur, 69 p.
- DEPRez A., REGINSTER I, RUYTERS C. (2022), *Indice de situation sociale de la Wallonie (ISS-9e exercice) Analyses et perspectives sur les conditions de vie et les inégalités sociales en Wallonie*, *Rapport de recherche n°50 de l'IWEPS*, octobre, Namur, 126 p.

- FONDER M., LOUIS V., MOSTY M, REGINSTER I. (2022), *Évaluation ex ante du Plan de Relance de la Wallonie au regard des Objectifs de développement durable*, *Rapport de recherche n°52 de l'IWEPS*, octobre, Namur, 135 p.
- ICN (2022), *Comptes régionaux 2018-2020*, mars.
- ICN (2022), *Comptes régionaux 2020*, janvier.
- IWEPS (2022), *Chiffres clés de la Wallonie 2022*, octobre.
- JUPRELLE J. et LA ROCCA S. (2022), *Rapport méthodologique de l'enquête GPSWAL 2017*, *Rapport de recherche de l'IWEPS n°47*, février, Namur, 91 p.
- JUPRELLE J. et LA ROCCA S. (2022), *Rapport qualité de l'enquête GPSWAL 2017*, *Rapport de recherche de l'IWEPS n°46*, février, Namur, 36 p.

6.1.6.6. Working papers

- CHARLIER J., JUPRELLE J. (2022), *Interaction mobilité/aménagement du territoire en Wallonie dans une perspective de transition juste*, *Working paper de l'IWEPS n°34*, Mars 2022, Namur, 111 p.
- CHARLIER J., REGINSTER I. (2022), *Typologie des polarités résidentielles selon leur degré d'équipement en services et leur accessibilité bas carbone/basse énergie*, *Working Paper de l'IWEPS n°36*, Namur, 70p.
- CHARLIER J., REGINSTER I. (2022), *Typologie des communes wallonnes selon leur équipement fonctionnel en matière de services à la population, d'activités économiques et de tourisme*, *Working Paper de l'IWEPS n°37*, décembre 2022, Namur, 56 p.
- MASUY A. (2022), *Note méthodologique sur les quartiers statistiques wallons*, *Working Paper de l'IWEPS n°35*, septembre 2022, Namur.

6.1.6.7. Les Cahiers de prospective

- GUYOT J-L., JUPRELLE J. (2022), *Le secteur du transport aérien de passagers en Wallonie : une première approche prospective*, *Cahier de prospective de l'IWEPS n°17*, janvier 2022, Namur, 153 p.

6.1.6.8. Les nouvelles des possibles

- CALAY V., CLAISSE F., *Flambée des prix de l'énergie : vers une (re)politisation de la question énergétique? Les Nouvelles des possibles. Notes de veille prospective de l'IWEPS, n°4*, octobre 2022.

6.1.6.9. Regards statistiques

- GHESQUIÈRE F. (2022), *Tableau de bord de la pauvreté en Wallonie 2022, Regards statistiques n°7*, IWEPS, octobre.

6.1.6.10. Décryptage

- DUJARDIN C., VANDER STRICHT V. (2022), *Quels indicateurs pour caractériser la situation des jeunes sur le marché du travail? Décryptage N°7*, IWEPS.

COLLOQUES

6.2.

6.2.1. Webinaire

- FERAUD B., REGINSTER I., RUYTERS C., WEBINAIRE : Aide à la prise de décision au niveau local : comment développer l'ISADF pour renforcer les droits humains? [Webinaire](#), 24 janvier.

6.2.2. Organisation d'une conférence : « Rencontres internationales et pluridisciplinaires : Les inégalités de genre dans l'espace public » le 12 mai 2022, Bruxelles

Les récents travaux de recherche sur le genre et l'espace public au sein de l'IWEPS (citons, entre autres, la recherche réalisée en collaboration avec l'Université de Genève sur les pratiques des femmes dans l'espace public, le numéro spécial de la revue *Dynamiques régionales* « Espace public et inégalités de genre » ou encore le *Décryptage* intitulé « L'usage de la voiture et la mobilité quotidienne des femmes : entre liberté, nécessités et contraintes ») ont permis de créer de nouvelles collaborations au niveau européen avec des chercheuses et chercheurs renommés, dont certaines sont membres du groupe de recherche INSPIRe.

Le groupe de recherche INSPIRe (*International network on space and power relations*) est composé de chercheuses qui s'intéressent aux relations entre espace, circulations et politiques publiques au prisme des rapports

de pouvoir, et a pour objet d'interroger les formes de différenciation et de hiérarchisation produites par ces politiques dans l'accès à l'espace public. Ce groupe de recherche favorise les synergies entre les travaux de chercheuses de rang international travaillant ces questions de rapport à l'espace.

C'est dans le cadre de la venue du réseau INSPIRE en Wallonie que l'IWEPS a organisé une demi-journée d'étude en lien avec deux thématiques de recherche développées au sein de l'Institut : « genre et espaces publics » et « violences de genre ».

Une première table ronde a été consacrée à la question du genre et de l'inclusion des espaces publics. Une seconde table ronde a mis en lumière les formes de violences dans l'espace public et les publics « indésirables » et a interrogé le caractère inclusif de nos villes.

L'objectif de cette rencontre internationale était également de valoriser et de visibiliser les savoirs (théoriques et de terrain) et travaux de recherche récents réalisés sur ces deux axes de recherche (genre et inclusion des espaces publics/ violences de genre et espaces publics) par des chercheuses ou acteurs de terrain ayant une expertise en Belgique et à l'étranger et travaillant dans des disciplines différentes (philosophie, architecture, sociologie...).

Cet événement faisait par ailleurs écho à certaines mesures du Plan Genre qui visent à « promouvoir la dimension du genre dans le cadre des actions menées en matière de développement urbain et d'aménagement de l'espace public » et à « lutter contre les violences dans l'espace public » (en particulier les mesures 13 et 17).

6.2.3. Les Futurama

Le Futurama est l'espace d'intelligence collective proposé par l'IWEPS pour développer la réflexion prospective en Wallonie. Il consiste en un séminaire public de prospective dont la vocation est d'alimenter le débat public wallon de réflexions prospectives proposées par des experts académiques et techniques de thématiques clés. En 2022, quatre Futurama ont été organisés en ligne. Ils ont chacun rassemblé un public d'une centaine de personnes issues de la société civile, des administrations publiques et du secteur privé. Ils sont retransmis sur la [chaîne YouTube de l'Institut](#).

- « *Quel(s) territoire(s) pour une Wallonie en transition ?* » (27 janvier 2022, animé par Vincent Calay)

En septembre 2019, dans sa Déclaration de politique régionale, le Gouvernement wallon s'est engagé à mettre en place « une série de mesures visant à adapter le territoire aux effets des bouleversements climatiques ». Malheureusement, en juillet de l'année dernière, des inondations exceptionnelles causaient des dégâts sur le territoire de près de 80% des communes wallonnes avec des conséquences économiques, sociales, environnementales et financières importantes.

Cette catastrophe a mis en évidence les multiples enjeux que représente le territoire pour les questions de transition. Par exemple, les problématiques liées à son aménagement, comme la concentration de l'habitat et l'augmentation des densités, sont apparues comme des vecteurs impor-

tants d'une gestion territorialisée des risques climatiques.

L'adaptation de la structure territoriale présente, cependant, de multiples défis, car cette structure s'est agencée depuis deux siècles autour de logiques de développement industriel, de croissance économique, de développement de l'infrastructure de transport et d'un habitat périurbain peu dense. L'anthropisation du territoire wallon s'avère donc particulièrement intense, ce qui le rend d'autant plus vulnérable, en particulier dans ses zones les plus exposées aux catastrophes climatiques.

Une « territorialisation » de l'action publique et, plus largement, des modes de vie s'avérerait donc particulièrement utile à la mise en place d'une « résilience territoriale » permettant d'absorber les chocs liés aux conséquences du réchauffement climatique, mais aussi à anticiper les transformations qui s'annoncent en opérant différentes adaptations. Cette logique suppose, toutefois, qu'une perspective de long terme puisse être intégrée au sein des systèmes décisionnels.

Cette édition du Futurama a poursuivi la série « transition » entamée en novembre 2020 et a visé à investiguer ces questions et enjeux grâce aux contributions de différents experts.

- « *Transition énergétique en Wallonie : quels futurs possibles ?* » (5 mai 2022 animé par Vincent Calay)

La guerre en Ukraine a remis au premier plan du débat public la question énergé-

tique. La très forte hausse des prix du gaz et du pétrole sur un laps de temps très court a rendu perceptible pour tout un chacun le rôle central joué par les énergies fossiles dans nos activités et dans nos modes de vie.

Face à cette situation, les gouvernements ont mis en place des mesures d'urgence visant à atténuer les effets de cette subite hausse des prix. Ses conséquences sociales peuvent en effet s'avérer majeures et venir renforcer des situations de pauvreté et de précarité déjà accentuées par les conséquences de la pandémie de coronavirus, mais aussi, dans certains pays comme la Belgique, par les inondations connues l'été dernier.

En outre, la situation géopolitique tendue entre l'Europe et la Russie a mis en exergue un enjeu majeur : la sécurité d'approvisionnement. Comment faire si gaz et pétrole russes venaient à disparaître du mix énergétique européen, sachant que le gaz est exploité dans de nombreux pays comme une énergie de transition pour sortir du nucléaire ?

La guerre en Ukraine constitue-t-elle un point de rupture qui nous oriente vers un futur énergétique qui n'avait pas été envisagé jusqu'ici ? Quels scénarios imaginer ? Quelles évolutions possibles anticiper ? Comment ces défis se posent-ils à la Wallonie ?

Cette édition du Futurama a poursuivi la série « transition » et a visé à investiguer ces questions et enjeux grâce aux contributions de différents experts belges et étrangers.

- « *Transition et transport aérien en Wallonie, quels futurs possibles ?* » (16 juin mai 2022 animé par Vincent Calay)

À l'échelle mondiale, le transport aérien de passagers a connu une très forte contraction durant la pandémie de Covid-19. En 2020, cela s'est traduit en Belgique par une diminution de trois quarts du nombre de passagers et par une réduction des vols de moitié. En Wallonie, les aéroports de Liège et de Charleroi ont perdu près de deux tiers de leurs passagers en 2020 par rapport à 2019. Cette chute brutale des déplacements en avion a enrayé une croissance très sou-

tenue de la mobilité aérienne connue depuis le début des années 2000, en ramenant l'intensité du trafic aérien de passagers à son niveau de la fin des années 1990.

La levée progressive de la plupart des restrictions sanitaires depuis mars 2022 semble mener à une reprise de la dynamique de croissance des déplacements de personnes en avion. Toutefois, d'après les analyses de l'OACI, organe spécialisé de l'ONU en matière de transport aérien, les perspectives d'évolutions demeurent toujours, à ce jour, très incertaines autant pour les projections de court terme que de long terme.

En Wallonie, face aux difficultés économiques connues par l'aéroport de Charleroi, le Gouvernement a opté pour une recapitalisation de celui-ci, conditionnée, toutefois, au développement d'un nouveau modèle de gouvernance devant mieux prendre en compte les enjeux environnementaux.

Les conséquences inédites de la pandémie de Covid-19 augurent-elles de l'accélération d'une transition dans le transport aérien, tant économique qu'écologique ? Comment la Wallonie, qui a investi depuis trois décennies dans le secteur du transport aérien comme vecteur de développement régional, peut-elle faire face aux enjeux de ces transitions ? Pour y réfléchir, ce Futurama a proposé l'intervention de plusieurs chercheurs travaillant sur ces questions et a accueilli une table ronde rassemblant des acteurs wallons de la thématique.

Ce Futurama s'est inscrit dans le prolongement de la réflexion développée dans le Cahier de prospective de l'IWEPS « Le secteur du transport aérien de passagers en Wallonie : une première approche prospective » publié en janvier 2022 par Jean-Luc Guyot et Julien Juprelle.

- « *Vers de nouvelles formes de production et de consommation ? Transition, exnovation et... planification ?* » (13 décembre 2022 animé par Vincent Calay)

Par le *Green Deal*, l'Union européenne s'est fixé de « transformer l'économie de l'UE pour un avenir durable ». L'innovation technologique y est considérée comme un

levier décisif pour atteindre des objectifs de transformations d'activités à forte intensité énergétique (industrie, logement, service, mobilité). L'innovation digitale est également soutenue comme levier « d'importance cruciale » pour accélérer et optimiser l'utilisation de l'énergie et des ressources naturelles.

Il est récemment apparu, cependant, qu'une transformation de l'économie reposant principalement sur l'innovation et les dynamiques de marché s'avérera fort probablement insuffisante pour satisfaire les objectifs de neutralité climatique et de durabilité de l'économie. En France, la « planification écologique » a émergé dernièrement comme nouvel outil d'action des pouvoirs publics pour y parvenir. En Wallonie, le récent Plan Air Climat Énergie 2030 a mis en exergue la nécessité d'un « abandon du soutien public aux énergies fossiles » pour accélérer la décarbonation de l'économie. En Allemagne, c'est la suppression volontaire d'une filière

de production énergétique entière qui a été mise en place avec le démantèlement de l'infrastructure nucléaire.

Ces exemples soulignent qu'émerge dans les actions menées en matière de transitions durables une logique complémentaire à l'innovation visant à l'abandon de certaines technologies ou pratiques – jadis jugées innovantes – devenues obsolètes ou contre-productives face aux objectifs environnementaux ambitieux adoptés par les gouvernements européens. Cette logique est aujourd'hui qualifiée d'« exnovation ». Elle suppose une recomposition des rôles respectifs joués par les pouvoirs publics, les acteurs de marché, la science, l'innovation, mais aussi le monde associatif et les citoyens face aux enjeux socio-environnementaux contemporains. C'est à cette dynamique et à ses enjeux prospectifs que s'est intéressé ce Futurama.

6.2.4. Contribution à des conférences, colloques et séminaires et activités de vulgarisation

- AUBERT J. E., MALTAIS M., GUYOT J.L., KOUASSI S. K., NGUYEN C., THIOUB I., VERDEL T., GOUX-BAUDIMENT F., *Prospective en éducation – Comment anticiper les évolutions de la francophonie scientifique ?*, Atelier thématique n°1 tenu dans le cadre de la 2^e édition de la Semaine mondiale de la Francophonie scientifique organisée par l'Agence Universitaire de la Francophonie, Le Caire, Égypte, 27 octobre 2022.
- BURNY Ph., RONDIA P., GUYOT J.L., RITONDO R., *Construire les futurs de l'élevage bovin wallon*, cycle de conférences au Collège Belgique (Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique), Namur, 15, 16, 22 et 23 février 2022.
- CALAY V., CLAISSE F., GUYOT J-L., RITONDO R., « Introduction à la prospective », Rencontres du 4e Type, SPI, Liège, 24 mars 2022.
- CALAY V., CLAISSE F., GUYOT J-L., RITONDO R., « La prospective à l'IWEPS : Présentation et échange avec des praticiens », Certificat Interuniversitaire en Analyse Prospective (CIAP), UCLouvain, Louvain-la-Neuve, 1er avril 2022.
- CALAY V., GUYOT J-L., « La démarche prospective : objectifs et méthode », Cycle de cours-conférence « Construire les futurs de l'élevage bovin wallon » Séance II, Collège de Belgique (en ligne), 16 février 2022.
- CARDELLI R., « Les déplacements des femmes dans l'espace public : ressources et stratégies », UN Women. Association Sorbonne pour l'Organisation des Nations Unies. Paris, 5 avril 2022.
- CARDELLI R., « Réflexion sur l'usage des focus groups dans la recherche sur les pratiques des femmes dans les espaces publics. Analyse selon une perspective de genre ». Colloque « Les terrains du

- genre », Campus du Solbosch, Bruxelles, 23-24 juin 2022.
- CHARLIER J., BRUNET S., REGINSTER I., Présentation à la Commission Logement du Parlement de Wallonie du rapport IWEPS : *Assurer l'accès de la population wallonne aux distributeurs de billets - éléments d'analyses géographiques* ; Namur, 22 novembre 2022.
 - CHARLIER J., Présentation sur l'artificialisation des sols en Wallonie au colloque CPDT « Des outils pour aider à la gouvernance des territoires » - atelier « Comment objectiver les moyens et outils à utiliser pour réduire l'artificialisation? » <https://cpdt.wallonie.be/le-colloque-2022-de-la-cpdt>, 15 décembre 2022.
 - CONTER B., « Réduction du temps de travail : quels possibles », journée d'étude du CEPAG *Réduction collective du temps de travail vs télétravail : quelles perspectives pour les travailleurs ?*, 4 mai 2022.
 - CONTER B., 2022, « Européanisation des politiques de l'emploi : 25 ans de recherche d'équilibre entre l'économie et le social », conférence dans le cadre du Master en sciences du travail à l'ULg (prof. J.F. Oriane), 6 mai 2022.
 - CONTER B., FÉRAUD B., FONDER M., « La formation des salariés, instrument d'autonomisation et de sécurisation dans l'emploi? Résultats d'une enquête auprès de participants aux formations financées par le Fonds social européen en Wallonie et à Bruxelles », communication aux 27es Journées du Longitudinal *Trajectoires et carrières contemporaines : nouvelles perspectives méthodologiques*, Grenoble, 23 et 24 juin 2022.
 - DEPREZ A., « Les impacts sociaux de crise de la Covid-19 sur les personnes précarisées et les services sociaux de première ligne en Wallonie » dans le cadre de la journée de formation organisée par Vie Féminine à La Marlagne, Namur, 3 mai 2022.
 - DEPREZ A., Intervention dans le cadre du colloque « Revenus précaires... Vie trop chère » organisé par la CSC, Namur, 17 octobre 2022.
 - DEPREZ A., Intervention en tant que chargée de recherche à la Table ronde organisée par le Droit au Logement (DAL de Tournai) et le RWDH « *Quelles suites ? quels engagements politiques ? Récits, témoignages et réactions* ».
 - FONDER M., « Scientist, Moderator, Pragmatist or Activist: What Kind of Evaluator Are You? » communication au colloque « Evaluation at a Watershed: Actions and Shifting Paradigms for Challenging Times » de la Société européenne d'évaluation, Copenhague, juin 2022.
 - FONDER M., Participation à la table ronde de la conférence « L'évaluation d'impact des politiques publiques : vers une action publique éclairée par la preuve » organisée par le SPF BOSA et le Bureau fédéral du plan, 9 mai 2022.
 - GHESQUIÈRE F., « Le revenu au sein des couples en Belgique. Analyse de la mise en commun et des écarts de revenus à partir de SILC 2010 » communication à la 9e Journée d'études juridiques Jean Renauld : *Cohabitation légale et de fait : état des lieux et perspectives*, UCL, Louvain-la-Neuve, 18 novembre 2022.
 - GHESQUIÈRE F., MASUY A., « InfraCom : re-defining statistical districts in Wallonia », Chaire Quételet 2022 *Belgian administrative data, Démo* UCLouvain, Louvain-la-Neuve, 21 et 22 novembre 2022.
 - GUYOT J.L., *Prospective et participation*, intervention dans le certificat inter-universitaire en participation citoyenne, Université de Louvain, Université de Liège, Université Libre de Bruxelles, Université de Namur, Université de Mons, Université Saint Louis de Bruxelles, 25 mars 2022.
 - MANIRAMBONA R., Présentation des premiers résultats de l'observatoire de données-Psicocap, EPSM de la Marne (France), 16 juin 2022.

- MANIRAMBONA R., Présentation des premiers résultats de l'observatoire de données-Psicocap, CH Béclair (France), 24 juin 2022.
- MASUY A., « The Ukrainian refugees in Belgium: How to use and create administrative data sources in a crisis situation? » Chaire Quételet 2022 *Belgian administrative data*, Démo UCLouvain, Louvain-la-Neuve, 21 et 22 novembre 2022.
- MASUY A., « WalStat : présentation du portail, des indicateurs de développement durable et des quartiers statistiques ». Intervention orale dans une formation organisée par Canopea (ex inter-environnement), Namur, 29 novembre 2022.
- RITONDO, R., « La prospective pour aider la décision en situation d'incertitude radicale, enquête sur les conditions d'apprentissage dans cinq cas wallons », *Colloque PMP: La relation Savoir-Pouvoir dans l'action publique face à l'incertitude*, Paris, 30 juin 2022.
- RUYTERS, C., *De l'intérêt d'un indice nouveau de progrès sociétal impulsé par la Région wallonne*, présentation dans le cadre des 23es Etats généraux de CAIPS sur le thème « Former sans (se) conformer. Professionnalisation et diversité », Namur, 11 octobre 2022.
- RUYTERS, C., *Indice de situation sociale de la Wallonie (ISS-ge exercice) – Analyses et perspectives sur les conditions de vie et les inégalités sociales en Wallonie*, Présentation dans le cadre de la démarche prospective pour la cohésion sociale à l'horizon 2050, SPW DG Intérieur et Action sociale, Namur, 19 octobre 2022.
- RUYTERS, C., *Démarche de prospective pour la cohésion sociale à l'horizon 2050*», organisé par la DiCS, SPW Action sociale, de septembre à novembre 2022.
- THIMUS D., Événement de clôture du projet Interreg TransStat, Bruges, 8 mars 2022.
- VANDENHOOF A., Introduction des résultats du projet, Événement de clôture du projet PSICOCAP, Namur, 9 décembre 2022.

DEMANDES DIRECTES ADRESSÉES À L'IWEPS

6.3.

Chaque année, l'IWEPS est amené à répondre à une série de demandes statistiques qui lui sont directement adressées. L'année 2022 est la huitième pour laquelle ce travail est visibilisé dans le Rapport d'activité de l'Institut.

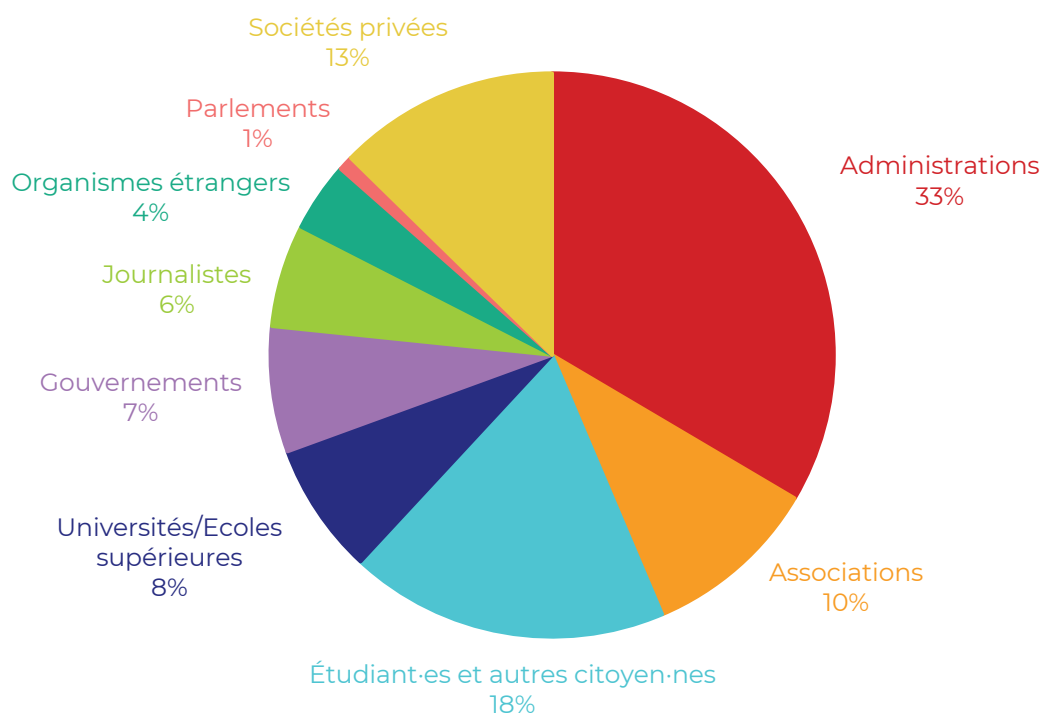
On y observe que, sur l'ensemble de la période, près de la moitié des demandes est plutôt d'origine institutionnelle et provient essentiellement des administrations (notamment communales) et, dans une moindre mesure, des gouvernements, des assemblées parlementaires et d'institutions étrangères. L'autre moitié émane pour sa part de journalistes, d'associations, de

sociétés privées, mais aussi de citoyens et citoyennes (dont une bonne part d'étudiants et d'étudiantes).

Ces requêtes sont de nature très différente et peuvent occuper, chacune, un ou plusieurs chercheurs de l'Institut, de quelques minutes à plusieurs jours, les demandes institutionnelles nécessitant souvent plus de temps. L'analyse en nombre de demandes ne permet donc pas de mesurer la charge de travail, mais bien de donner une vue sur nos usagers.

En 2022, 276 demandes directes ont été honorées. Il s'agit clairement du nombre le plus bas de la période. L'évolution de ces

Origine des demandes directes auxquelles l'IWEPS a donné réponse entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2022 (n=2 974)



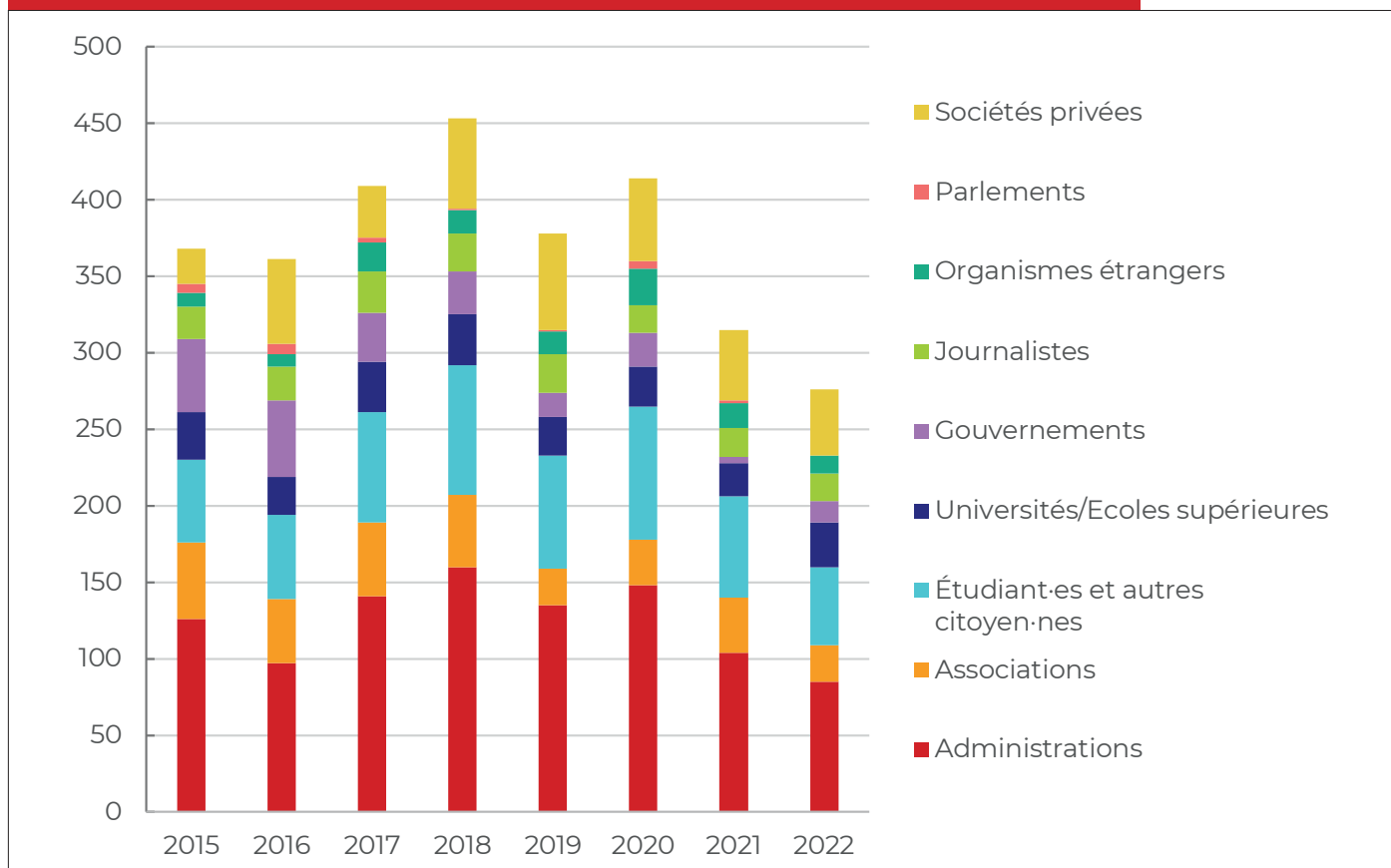
chiffres doit cependant être interprétée avec prudence, car, si le nombre de demandes peut être tiré vers le haut par la notoriété de l'Institut en tant que pourvoyeur d'informations, il est parallèlement tiré vers le bas par l'efficacité de nos dispositifs de diffusions (site internet, réseaux sociaux, publications, etc.).

Sur l'ensemble de la période, la structure de nos usagers ne semble pas connaître d'évolution majeure. En comparaison à l'année précédente, on observe toutefois en 2022 un léger regain des demandes

émanant des Gouvernements, et notamment du Gouvernement wallon.

Ce panorama des demandes directes et ponctuelles ne constitue donc qu'une petite partie du service rendu par notre institution en matière de dissémination de connaissances. Nombre de nos usagers trouvent par ailleurs les informations dont ils ont besoin via nos productions, dont les formes et les modes de diffusions se diversifient d'année en année, du livre classique au site internet, du communiqué de presse au tweet...

Évolution des origines des demandes directes auxquelles l'IWEPS a répondu (2015-2022)



PARTICIPATION À DES RÉSEAUX ET GROUPES DE TRAVAIL

6.4.

6.4.1. Réseaux et groupes de travail scientifiques

- Cellule d'Analyse et de Prospective en matière de Ruralité-ULiège
- Comité consultatif Fondation Registre du Cancer (Scientifique)
- Comité de suivi de la recherche BBOX (BELSPO)
- Comité de suivi de la recherche BE-PARADIS (BELSPO)
- Comité de suivi de la recherche ELLIS (BELSPO)
- Comité de suivi de la recherche Helicon (BELSPO)
- Comité de suivi de la recherche Re-InVEST (BELSPO)
- Comité de suivi de la recherche TRAHOME (BELSPO)
- Comité scientifique de l'Observatoire de l'économie sociale - Concertes
- Comité scientifique des premières journées du GT-AIMS « Pratiques d'anticipation » (Association Internationale de Management Stratégique)
- Comité scientifique pour les Prix de thèses francophones de prospective (2^e édition), octroyés par la Fondation 2100

- (France) et l'Agence Universitaire de la Francophonie Conseil scientifique CEPIP
- European Association of Labour Economists
- Groupe de Travail « Questions sociales » de l'Association Belge de sciences politiques
- Groupe Interuniversitaire Recherche et Pauvreté
- Projet INTELLO de l'ISSEP en partenariat avec l'EPFL en Suisse
- Société démographique francophone de Belgique

6.4.2. Réseaux et groupes de travail mixtes (scientifiques, administratifs, société civile)

- Cellule de coordination de l'accueil des réfugiés ukrainiens en Wallonie
- Cellules de suivi des programmes d'actions prioritaires (PAP) du Plan de Relance de la Wallonie
- Chambre de concertation « Agences privées de placement » (CESE Wallonie)
- Comité d'accompagnement de l'étude « Bilans énergétiques de la Région wallonne » SPW Territoire, Logement, Patrimoine et Énergie
- Comité d'accompagnement de l'étude portant sur l'impact social de la crise sanitaire auprès des publics les plus précarisés sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Comité d'accompagnement de la CPDT : Des outils au service de l'acceptabilité sociale des projets d'urbanisme ou d'aménagement du territoire
- Comité d'accompagnement de la CPDT : Dynamiques économiques émergentes (économie créative, numérique et circulaire) et nouveaux enjeux territoriaux
- Comité d'accompagnement de la CPDT : Intensification et requalification des centralités pour lutter contre l'étalement urbain et la dépendance à la voiture
- Comité d'accompagnement de la CPDT : Réhabilitation des friches
- Comité d'accompagnement de la CPDT : Tourisme et territoire : gérer le passé et préparer l'avenir
- Comité d'accompagnement de la Mission *Silver Economy*
- Comité d'Accompagnement Étude Vision 2030 de la SOFICO
- Comité de pilotage de l'Étude exploratoire sur les données de santé mentale relatives aux agriculteurs (AGRICALL)
- Comité de suivi pour le baromètre d'économie circulaire auprès des entreprises wallonnes (SPW - Direction du Développement durable - Cellule de coordination de la Stratégie de déploiement de l'économie circulaire)
- Comité des utilisateurs de la BCSS
- Comité stratégique de la géomatique wallonne et suivi de l'évolution du Plan Stratégique Géomatique pour la Wallonie
- Comité technique de l'évaluation FEDER en Wallonie et Programmation 2021-2027 des fonds structurels
- Commission Chèques-Formation
- Commission Externe de la Dette et des Finances Publiques
- Commission régionale Vélo dans le cadre des travaux du «Plan d'actions vélo «Wallonie cyclable 2030
- Communication publique Wallonie - Bruxelles
- Groupe Commu SPW-OIP
- Groupe de travail « Baromètre de lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales en FWB »
- Groupe de travail « indicateurs » du SPF Sécurité sociale
- Groupe de travail « Réseau wallon d'expertise sur les accidents de la route »

- Groupe de travail du Conseil Supérieur de la Statistique concernant l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT)
- Groupe de travail du Conseil Supérieur de Statistique concernant EU-SILC
- Groupe de travail EUROSTAT International Profiling IPT
- Groupe de travail interfédéral concernant le sans-abrisme et l'absence de chez soi
- Groupe de travail OCDE : « Working Party on Territorial Indicators » (WPTI)
- Groupe de travail relatif au monitoring de la Stratégie régionale de Spécialisation intelligente
- Groupe de travail sur l'artificialisation du sol en Wallonie avec différentes directions du SPW (Géomatique, Environnement, Territoire), l'ISSeP et des universités
- Groupe de travail sur la construction d'indicateurs nationaux des droits de l'enfant
- Groupe de travail sur le Géoréférentiel wallon (sous la direction du Département de la géomatique du SPW)
- Groupe de travail wallon sur l'Observation de la Terre (GTEO sous la direction du Département de la géomatique du SPW)
- Groupe Labour Account : Groupe de travail d'harmonisation des estimations de population active, SPF Emploi, Travail et Concertation sociale
- Groupes d'utilisateurs de l'Enquête sur le Budget des Ménages
- Référent et contributions pour cibler les mesures pour le PACE 2030 – Groupe Transport de la Wallonie
- Réseau Égalité en Belgique francophone
- Suivi du projet WalousMAJ, en partenariat avec le SPW Géomatique et Environnement

CHAPITRE 7

GESTION ADMINISTRATIVE

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

7.1.

Inscrite dans une démarche « Service public » et « Management humain », la Cellule des Ressources humaines a pour objectif, en tenant compte des missions de l'Institut, des différents projets qui y sont conduits et des contraintes de fonctionnement, de contribuer à la pérennité de l'Institut en développant une stratégie RH s'appuyant sur les principes du *gender mainstreaming* et de la diversité, afin de valoriser pleinement le potentiel de ses ressources humaines et de promouvoir le bien-être au travail.

Soucieux de la santé physique et mentale de son personnel, l'IWEPS a choisi de laisser à chacun et chacune le libre choix quant à son mode d'exécution du travail. Aussi, bien avant la pandémie mondiale de Covid-19, l'Institut a adopté un fonctionnement en mode « hybride » la plupart du temps tout en privilégiant des moments de rassemblement pour favoriser le collectif.

Les activités liées à la gestion de l'information et de la communication ont continué à être développées avec la cellule communication, notamment, par la création et l'alimentation d'un nouvel intranet.

En 2022, les activités liées aux engagements et recrutements se sont poursuivies. Le poste d'Attaché scientifique principal – Chercheur/Chercheuse senior en enquêtes victimisation présenté à engagement (CDD 4 ans) a été pourvu en date du 2 mai. Le poste d'Attaché scientifique – Chercheur/Chercheuse junior quantitativiste (mobilité), ouvert à mobilité en décembre 2022 sans résultat, a été pourvu par recrutement le 12 septembre. Le poste d'Attaché scienti-

fique – Chercheur/Chercheuse junior quantitativiste (données entreprises) a été présenté pour la deuxième et troisième fois à mobilité puis à recrutement, sans résultat. Le poste à recrutement d'un Gradué – Collaborateur/Collaboratrice ressources humaines ouvert à mobilité a abouti favorablement en mai 2022.

Deux membres du personnel ont quitté l'IWEPS le 1^{er} janvier de l'année pour une mise à la retraite.

En matière de formation, neuf agents ont suivi principalement des modules proposés par l'École d'administration publique. À savoir : Recyclage en secourisme, recyclage en prévention incendie et recyclage pour les personnes de confiance, la prise de paroles en public, l'atelier de pédagogie pour la formation à distance, la vidéo « couteau suisse » du formateur, cours d'anglais, introduction à la gestion de projet, les réunions en gestion de projet ainsi que le cycle de formations à destination des lauréats du concours d'accession au niveau A. Six autres agents ont suivi des formations en dehors du programme proposé. À savoir : Certification délégué à la protection des données, en économie de la santé, en archivage numérique, à l'utilisation du programme ULIS et à l'utilisation du logiciel budgétaire et comptable. Enfin, vingt-six agents ont assisté à la formation Media Training administrée en interne par notre collègue de la Cellule communication, Aurélie Hendrickx.

La Cellule RH s'occupe également de l'accueil et du suivi de l'intégration des élèves stagiaires au sein de l'Institut en étroite collaboration avec les maîtres de stage.

MARCHÉS PUBLICS

7.2.

En 2022, l'IWEPS a lancé 31 procédures de marchés publics, dont seize marchés de fournitures et quinze marchés de services.

Ces procédures se répartissent comme suit :

- concours de projets : 1;
- procédures négociées sans publication préalable : 2
- marchés publics de faible montant : 28.

INFORMATIQUE

7.3.

Au cours de l'année 2022, la cellule informatique a travaillé sur les projets suivants :

- WalStat, le portail dédié aux statistiques:
 - Mise à jour des indicateurs;
 - Intégration des quartiers;
- Gestion DB :
 - Récupération et transmissions de données confidentielles (cryptage, transfert SFTP);
 - Importation de données en base de données;
 - Extraction de données en base;
 - Anonymisation de données;
- Projet fonction publique :
 - Récupération et validation des données récupérées auprès de toutes les institutions de la RW;
- Intranets :
 - Adaptations des Intranets de l'IWEPS : catalogue des sources...
- Projet BSW :
 - Recherche de solution pour une ligne dédiée de répondeur automatique;
 - Encadrement pour l'utilisation de Lime Survey;
- Service d'enquête en ligne :
 - Mise en place de Lime Survey en production;

- Remplacement du central téléphonique :
 - Solution retenue : Proximus via le marché public du SPW;
 - Déploiement postposé à 2023;
- Routage réseau :
 - Gros changements imposés par le fournisseur qui a nécessité une refonte complète en interne;
- Achat d'un serveur :
 - Marché public pour l'acquisition d'un nouveau serveur pour remplacer le matériel vieillissant;
- Intranets :
 - Adaptations des Intranets de l'IWEPS (présences, gestion projets, catalogue des données).

Outre ces projets spécifiques, la cellule TIC assure les activités quotidiennes qu'une telle équipe doit gérer, à savoir :

- Renouvellement du matériel;
- Sécurité informatique;
- Achat et installation de logiciels;
- Gestion des incidents et demandes diverses;
- Gestion et entretien des imprimantes;
- Veille technologique et formations.

COMMUNICATION

En 2022, les actions ont été poursuivies, pour faire connaître les activités de l'institution, assurer la visibilité, asseoir la légitimité et la crédibilité de l'institution et diffuser les productions de l'Institut. Les publics cibles sont repris comme suit : Gouvernement wallon et Parlement de Wallonie, Service Public de Wallonie, Organismes d'intérêt public et

Interlocuteurs sociaux, Communauté scientifique (universités, institutions de recherche belges et étrangères), Décideurs socioéconomiques, Mandataires locaux, Presse et Citoyens. Le travail s'est particulièrement porté sur la recherche et le déploiement de nouveaux médias, sur la vulgarisation et sur le développement des relations avec la presse.

7.4.1. Les publications

Concernant les publications (voir section 6. pour plus de détails), l'année 2022 a vu la parution de cinq *Notes mensuelles de conjoncture wallonne*, douze numéros des *Séries statistiques du marché de l'emploi en Wallonie*, une édition de *Tendances économiques*, six *Rapports de recherche de l'IWEPS*, un numéro de *Dynamiques régionales*, l'édition 2022 des *Chiffres clés de la Wallonie*, un

numéro de *Décryptage*, une édition de *Regards statistiques*, un numéro des *Cahiers de prospective de l'IWEPS*, une édition des *Nouvelles des Possibles*, quatre *Working papers de l'IWEPS*, le Rapport sur l'économie wallonne, un numéro de la série Égalité entre les hommes et les femmes et le Rapport d'activité annuel.

7.4.2. Les événements

En 2022, l'utilisation de l'outil d'organisation de webinaires, à savoir Livestorm, a été poursuivie. Sur cette plateforme ont été organisés quatre webinaires « Futurama ».

- Quel(s) territoire(s) pour une Wallonie en transition? ([replay disponible sur le site de l'IWEPS](#))
- Transition énergétique en Wallonie : quels futurs possibles? ([replay disponible sur le site de l'IWEPS](#))

- Transition et transport aérien en Wallonie, quels futurs possibles? ([replay disponible sur le site de l'IWEPS](#))
- Vers de nouvelles formes de production et de consommation? Transition, exnovation et... planification? ([replay disponible sur le site de l'IWEPS](#)).

Les détails des thématiques abordées lors de ces webinaires sont disponibles à la section 6.2.3. Ces webinaires ont accueilli environ 120 participants chacun.











7.4.3. Le site internet et les réseaux sociaux

Concernant le site internet, la mission dévolue à la cellule communication en 2022 consiste à l'alimenter en contenus (actualités, événements, publications, indicateurs statistiques, etc.), assurer la maintenance de celui-ci et son bon référencement dans les moteurs de recherche.

Selon Google Analytics, en 2022, le site internet a obtenu 169 735 visites (contre 182 373 en 2021) et accueilli 128 700 visiteurs (contre 140 146 en 2021).

On constate donc un maintien du niveau du trafic sur le site internet de l'IWEPS grâce à un référencement performant, des campagnes ciblées et une notoriété en progression.

Classement des pages du site de l'IWEPS les plus consultées

<input type="checkbox"/>	Page ?		Pages vues ? ↓	Vues uniques ?
			280 502 % du total: 100,00 % (280 502)	239 492 % du total: 100,00 % (239 492)
<input type="checkbox"/>	1. /		20 041 (7,14 %)	16 502 (6,89 %)
<input type="checkbox"/>	2. /indicateur-statistique/prix-moyen-terrain-a-batir-immobilier/		10 528 (3,75 %)	8 451 (3,53 %)
<input type="checkbox"/>	3. /indicateur-statistique/salaires-mensuels-bruts-moyens/		9 806 (3,50 %)	9 285 (3,88 %)
<input type="checkbox"/>	4. /indicateur-statistique/population-active-taux-dactivite-taux-demploi-taux-de-cho mage-administratifs-commune/		6 714 (2,39 %)	5 960 (2,49 %)
<input type="checkbox"/>	5. /recherche/		6 582 (2,35 %)	4 211 (1,76 %)
<input type="checkbox"/>	6. /indicateur-statistique/taux-de-croissance-pib-volume/		5 927 (2,11 %)	5 137 (2,14 %)
<input type="checkbox"/>	7. /indicateur-statistique/taux-de-chomage-bit/		4 692 (1,67 %)	4 130 (1,72 %)
<input type="checkbox"/>	8. /indicateur-statistique/densite-de-population/		4 081 (1,45 %)	3 631 (1,52 %)
<input type="checkbox"/>	9. /indicateur-statistique/part-de-grapa-chez-65-ans-plus/		3 806 (1,36 %)	3 562 (1,49 %)
<input type="checkbox"/>	10. /indicateur-statistique/niveau-de-diplome-de-population-de-25-ans-plus/		3 695 (1,32 %)	3 359 (1,40 %)

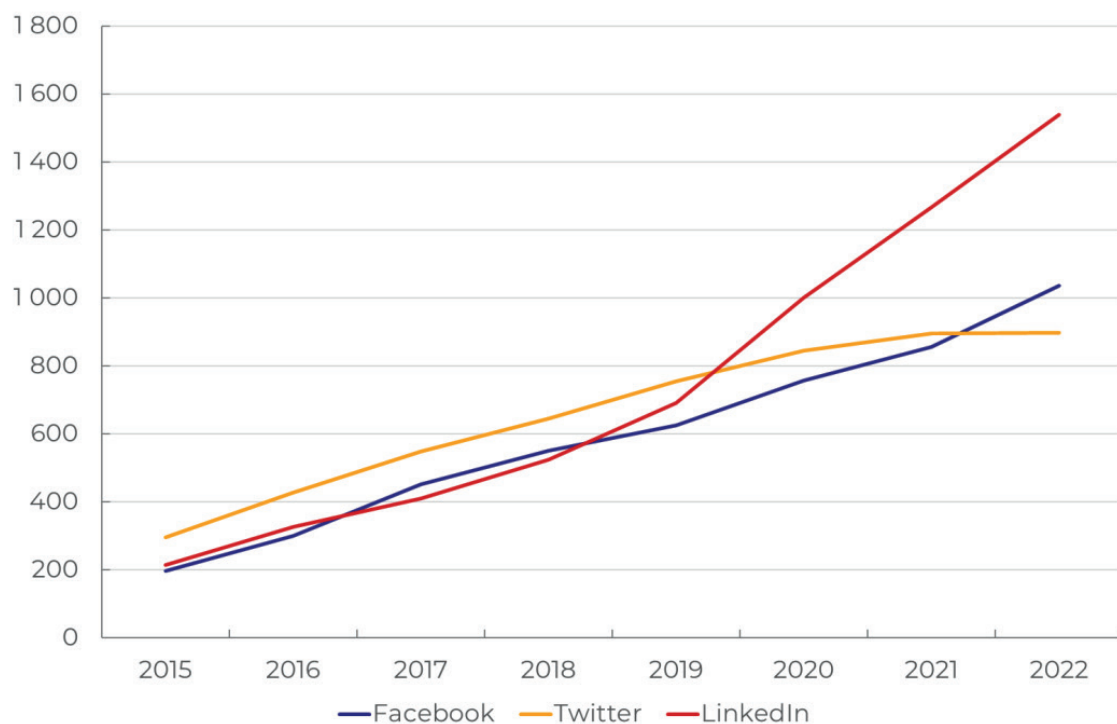
Source : Google Analytics

Le top 10 des pages les plus consultées indique que, outre la page d'accueil (/) et l'outil de recherche (/recherche), ce sont des pages de type « Indicateurs statistiques » qui sont les plus vues.

Pour annoncer les nouveautés du site internet, des *newsletters* sont régulièrement envoyées à près de 3 600 correspondants. Elles ont été au nombre de 28 en 2022.

Par ailleurs, une attention particulière est portée à l'animation des comptes de l'Institut sur les réseaux sociaux suivants : Twitter, Facebook et LinkedIn. Avec pour résultat, une augmentation constante du nombre d'abonnés pour Facebook et LinkedIn et une stabilisation pour Twitter.

Évolution du nombre d'abonnés par réseau social (2015-2022)



À côté du site internet dédié plus spécifiquement aux publics externes de l'Institut, la cellule communication a continué d'alimenter très régulièrement un site intranet à destination du personnel. Cet intranet permet de transmettre et de rendre

très facilement accessibles toutes les informations liées à la vie et au fonctionnement de l'Institut et, plus particulièrement, en matière de gestion des ressources humaines, informatique, communication...

7.5.4. Les vidéos

En 2022, plusieurs vidéos ont été téléchargées sur la [chaîne Youtube de l'IWEPS](#).

Il s'agit, d'une part, des captations vidéo des quatre webinaires Futurama mentionnés ci-dessus et d'un webinaire sur l'aide à la prise de décision au niveau local, en lien avec l'ISADF. D'autre part, trois vidéos ont été réalisées dans le cadre de l'évaluation du Plan de relance de la Wallonie (une vidéo

animation sur les effets macroéconomiques du PRW, deux vidéos interviews sur le Rapport sur l'économie wallonne et sur l'Indice de situation sociale de la Wallonie). Enfin, une vidéo didactique présente comment consulter les indicateurs par quartier statistique sur WalStat.

Toutes ces vidéos ont été réalisées en interne par la Cellule communication.

7.5.5. La presse

La Cellule communication est chargée des relations avec la presse, qui se traduisent par l'envoi de communiqués, l'organisation de conférences de presse, la diffusion des publications, ainsi que les réponses aux demandes ponctuelles des journalistes par rapport aux sujets d'actualité.

En 2022, huit communiqués de presse ont été envoyés et ont généré des articles dans les principaux quotidiens francophones et sur les ondes. Plus de 150 articles sont parus dans la presse francophone, tant écrite que radio et/ou télé. Ceux-ci traitaient, entre autres, des informations suivantes :

Date d'envoi	Objet
24/01/2022	Le secteur du transport aérien de personnes en Wallonie à l'horizon 2050 : trous d'air ou nouveau plan de vol ?
29/03/2022	Penser ensemble la mobilité et l'aménagement du territoire en Wallonie pour une transition juste
31/03/2022	Conjoncture : La croissance wallonne devrait résister en 2022 (+2,5%), grâce à l'élan de la reprise post-covid
09/09/2022	Agir sur la mobilité pour répondre aux enjeux
17/10/2022	La situation sociale des Wallons et des Wallonnes : au-delà des indicateurs, une détérioration réelle
21/11/2022	Rapport sur l'économie wallonne 2022
22/11/2022	Inégal selon les territoires, l'accès de la population wallonne aux distributeurs de billets se dégrade substantiellement
20/12/2022	Une nouvelle typologie des communes wallonnes tenant compte des services à la population, des activités économiques et du tourisme

À noter également en 2022, la poursuite de l'abonnement à l'outil de revue de presse « GoPress » qui a permis à la Cellule communication de faire un *screening* précis des mentions « IWEPS » dans

la presse belge francophone, mais aussi la diffusion auprès des chercheurs d'une revue de presse thématique quotidienne ciblée en fonction des matières étudiées à l'Institut.



L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Autorité statistique de la Région wallonne, il fait partie, à ce titre, de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN). Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens, des informations diverses qui vont des indicateurs statistiques aux études en sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.

Plus d'infos : <https://www.iweps.be>



2023